

actuels

Jeanne BISILLIAT
Michèle FIELOUX

Femmes du Tiers-Monde

FEMMES DU TIERS-MONDE

Dans la même collection

Gilles Allaire, Michel Blanc, *Politiques agricoles et Paysanneries.*

Wladimir Andreff, *Les Multinationales hors la crise.*

Joëlle Ayats, *La Biologie, mode d'emploi.*

Gérard Bach, *Homosexualités.*

Jean-Claude Barbier, *l'Organisation du travail.*

Jean-Pierre Cendron, Jean Jaulin, Pierre André Mangolte, *l'Automobile.*

Raoul Delcorde, *La Sécurité et la stratégie dans le Golfe arabo-persique.*

Bernard Duhamel, *la Coopération trilatérale.*

Roger Faligot, *Services secrets en Afrique.*

Jean-François Germe, *le Travail temporaire.*

Fred Halliday, *l'U.R.S.S. et le Monde arabe.*

Danièle Kergoat, *les Ouvrières.*

Jean-Marc Le Duc, *Les Etats industriels et la Crise.*

Danièle Léger, *le Féminisme en France.*

Roger Rotman, *Dissidences et dissident(e)s.*

Jeanne BISILLIAT, Michèle FIELOUX

**FEMMES
DU
TIERS-MONDE**

Travail et Quotidien

LE SYCOMORE
102, boulevard Beaumarchais 75011 Paris

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION :

Les femmes exclues du développement	7
Chapitre I.	
Un monde d'inégalités	11
Chapitre II.	
Le travail agricole : une affaire de femmes	21
Chapitre III.	
Le cacao divise le sang	33
Chapitre IV.	
Le temps des migrations	46
Chapitre V.	
Les petits métiers urbains, ou tous les jours la vie	52
Chapitre VI.	
De Hong-Kong à Mexico, les femmes à l'usine	67
Conclusion.	
Identités et différences	91
<i>Annexe</i>	
Des données statistiques... pour qui ? par Dominique Gueguan	103
Notes bibliographiques	120

A ma mère
J. B.

« Une jeune fille, vaincue lors du combat qui l'oppose à l'assassin de son père, est donnée en mariage à Saad, l'esclave noir de son vainqueur. Révoltée, elle tente à nouveau de tuer son ennemi par surprise. Mais, dit le conte, il s'empara d'elle. " lui frota le visage avec de la poix et du goudron, puis il lui fit garder les chameaux et les moutons tandis que Saad était là pour la surveiller et, comme ça, il ne travaillait plus. " »

La Geste hilalienne
M. GALLEY avec A. AYOUB

INTRODUCTION : Les femmes exclues du développement.

Les femmes : la moitié de la population du monde. Elles fournissent les deux tiers des heures de travail de l'humanité, ne reçoivent qu'un dixième des revenus mondiaux et possèdent moins d'un centième des biens matériels.

Ces étonnantes dissonances entre les chiffres rendent compte du grand silence qui entourait les femmes du Tiers-Monde jusqu'en 1975, Année de la Femme, inaugurée par la Conférence de Mexico. Les études que les femmes avaient commencées, depuis déjà quelques années, reçurent alors une impulsion vigoureuse. Dans presque tous les pays, développés et en développement, des groupes de scientifiques femmes — sociologues, économistes, anthropologues — se constituèrent, reçurent des financements bilatéraux et surtout multilatéraux pour établir

des programmes d'investigation. Les différentes Agences des Nations Unies, chacune dans son domaine, par l'action de leurs responsables féminins, voulurent faire comprendre que la réflexion sur le développement pouvait continuer à se faire sans que le rôle social et économique des femmes ne soit l'objet d'attention. Désormais, il devint nécessaire d'inclure les femmes dans la thématique des grandes conférences mondiales, portant sur les besoins essentiels, sur l'emploi ou sur la réforme agraire par exemple. On décida aussi de dégager des fonds — souvent trop modestes — pour des projets de développement concernant les femmes, dans le domaine de l'agriculture, de l'artisanat et de l'industrie. Entreprise difficile qui se heurte à de nombreux obstacles dont le plus important est peut-être l'indifférence, ou l'incrédulité des hommes responsables. Faire entrer les femmes dans le si sérieux domaine du développement économique du Tiers-Monde paraît encore souvent incongru.

Qui, en France, veut s'intéresser au domaine des femmes dans le Tiers-Monde est confronté tout d'abord au problème particulier de la documentation. Elle est éparpillée, mal diffusée, incomplète et non homogène. Il n'existe pas dans notre pays de lieu où soit regroupé tout l'essentiel de ce qui s'écrit sur ces problèmes. Nous ne disposons de rien de comparable à l'Institut des Etudes sur le Développement (I.D.S.) de l'Université du Sussex, Grande-Bretagne. D'autre part, la majorité des travaux, et les plus intéressants, sont écrits en anglais, soit par des Anglaises ou des Américaines, soit par des femmes du Tiers-Monde. La langue de communication de ces dernières est l'anglais et, en second lieu, l'espagnol. C'est encore avec des chercheurs de langue anglaise que le Programme de Recherche sur l'Emploi du Bureau International du Travail a passé des contrats, grâce auxquels, depuis 1980, un ensemble d'études de cas fortement documentées, est publié.

Une autre difficulté vient s'ajouter. Ces publications sont de diffusion restreinte : documents de travail ronéotés, miméos, actes de colloques, de séminaires ou de conférences, thèses à tirage confidentiel, articles dans des revues anglaises spécialisées. Lorsqu'on a pu enfin embrasser ce fourmillement de données dispersées, on découvre de sérieuses lacunes. La documentation disponible est incomplète. Dans ces conditions, peu de tentatives de synthèse ont pu voir le jour sinon dans des domaines et des

régions déterminées : celui des agricultrices en Afrique par exemple, ou des femmes dans le secteur informel, ou encore ce séminaire organisé en 1978 par l'I.D.S. sur « Le maintien de la subordination des femmes dans le processus du développement ».

Dans de telles circonstances il reste à poser les questions et tenter d'y répondre avant même d'en posséder toute les données.

Acceptant donc d'apporter des vues évidemment partielles et marquées par l'état de la recherche, nous avons souhaité parler de façon claire de situations qui portent tant de traits communs qu'on peut légitimement les rapprocher et en dégager les constantes. La femme du Tiers-Monde n'est pas un résidu inconnaisable. Elle existe. C'est elle que nous avons voulu rencontrer.

Nous l'avons suivie dans trois grandes régions : l'Amérique Latine, l'Afrique et l'Asie. Pour cela nous avons opéré un double choix. Le premier concerne la population étudiée; nous avons retenu, puisqu'elles sont les plus nombreuses, les femmes appartenant aux couches sociales déshéritées, vivant au-dessous du seuil de pauvreté. Le second concerne le thème privilégié : celui du travail, dans les campagnes et dans les villes. Le travail, pour ces femmes, détermine leur vie, ou plus exactement leur survie. Il est le lieu d'une exploitation dont la nature même est différente de celle dont souffrent les travailleurs masculins.

Notre propos n'est pas de faire l'histoire du travail féminin dans le Tiers-Monde, mais bien plutôt de le décrire. Il faut en effet, le faire apparaître et dissiper l'invisibilité presque complète dans laquelle il est le plus souvent dissimulé. L'analyser, le comprendre, montrer les tendances qui l'orientent de manière implacable, discerner les mécanismes à l'œuvre qui permettent d'intégrer la force de travail des femmes dans la division internationale du travail; c'est ce que nous avons voulu faire. La similitude des conditions et des modalités de l'emploi féminin nous est apparue comme le commun dénominateur qui rassemble ces femmes pauvres de tous les pays du monde en un même groupe homogène.

Qui dit choix, dit exclusion, et nous avons délibérément écarté les éléments culturels, qui rendent compte des différences dans les modes d'adaptation des groupes sociaux aux nouvelles conditions économiques. S'ils permettent un ajustement, ils sont impuissants à mettre en échec les forces réductrices qui, du Nord au Sud, fondent la dépendance des pays et des peuples. Notre livre

est donc orienté vers le dévoilement d'une réalité occultée. Dans la réflexion sur le sous-développement, l'image de la femme n'apparaît qu'à peine et pourtant elle constitue, de manière rigoureuse, l'envers du miroir. Nous avons donc cherché à réunir ce qui, trop souvent, est dissocié.

La matière elle-même nous a conduites à établir des relations particulières entre un type de travail et une région : salariat agricole en Amérique Latine, travail d'usine en Asie du Sud-Est, travail de productrice agricole en Afrique. Nous avons tenté cependant de montrer que tel type de travail peut exister ailleurs, à une échelle plus restreinte, mais selon les mêmes modalités. Le choix de nos exemples fut toujours guidé par le même principe : montrer le plus clairement possible comment le travail féminin est essentiel à la survie des pauvres et comment l'exploitation dont il est l'objet, stratégie méthodiquement appliquée par les économies capitalistes, menace leur existence même.

I. UN MONDE D'INÉGALITÉS

Nul ne peut ignorer que le Tiers-Monde connaît un accroissement dramatique de la pauvreté qui va de pair, paradoxalement, avec une certaine croissance économique.

Tout l'arsenal conceptuel et statistique qui s'est élaboré ces dernières années pour mesurer cette pauvreté (seuil de pauvreté, seuil de pauvreté absolue, ration calorique et protéique minimale) obscurcit, à la limite, le fait que la pauvreté, la misère ne sont pas seulement des catégories abstraites, mais des maux qui accablent des hommes, des femmes et des enfants. Cela obscurcit également, et trop souvent, une réalité terriblement simple : il existe une hiérarchisation et une discrimination à l'intérieur des groupes les plus démunis qui provoquent, pour les femmes et les enfants, une plus grande souffrance. « Existe-t-il quelqu'un de plus sous-alimenté et de plus désespéré qu'un pauvre au bas de l'échelle sociale d'un pays sous-développé ? Oui, sa femme et le plus souvent ses enfants »¹.

Les raisons structurelles de la pauvreté — économiques, sociales, politiques, psychologiques — convergent pour accentuer cette inégalité dans l'inégalité. Il apparaît de plus en plus urgent de montrer comment les femmes, avec les hommes — mais différemment — sont incluses dans les grands phénomènes déstabilisateurs de l'économie mondiale et comment leur force de travail est l'objet d'une utilisation spécifique et systématique.

Nous examinerons ici la pauvreté dans les zones rurales où elle prédomine. En effet, la population du Tiers-Monde est encore rurale de façon majoritaire : 63 % en Asie, 69 % en Afrique, 47 % en Amérique Centrale, et 39 % en Amérique du Sud ².

Les pauvres absolus, ceux qui souffrent de malnutrition, qui ont un revenu annuel inférieur à 50 dollars — 700 millions en 1972 — vivent principalement dans les campagnes et 70 % d'entre eux sont en Asie. Ce sont les petits paysans, les métayers, les paysans sans terre, les salariés agricoles non permanents. Dans huit pays asiatiques, la pauvreté augmente ³ et dans sept d'entre eux, la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté était plus importante en 1970 qu'en 1980 : 78 % au Bangladesh où la proportion des plus pauvres a été multipliée par cinq. En Amérique Latine, 90,8 millions, soit 58 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté par manque de revenus suffisants. En Afrique, même si les données sont plus rares, elles conduisent aux mêmes conclusions : 51 % de la population du Nord du Nigéria, 88 % au Kenya et en Tanzanie, 91 % au Lesotho sont pauvres.

Pourquoi cette situation ? Pourquoi ce raz-de-marée de la misère et de la faim accompagne-t-il nos sociétés de consommation ?

Les écrits sur la faim, sur l'arme alimentaire se sont multipliés depuis la famine qui a frappé les pays sahéliens de l'Afrique de l'Ouest en 1972 et qui a joué dans la réflexion sur le développement un rôle de détonateur. Un consensus se dégage, éliminant un certain nombre d'idées reçues, réconfortantes pour notre bonne conscience.

Ce ne sont pas les cataclysmes naturels qui sont responsables de la faim dans le monde. La famine de 1943 au Bengale coexiste avec un niveau de production alimentaire locale de 9 % supérieur à celui de 1941; la famine se développe dans une province d'Ethiopie en 1973 alors que la production agricole du pays est

comparable à celle des meilleures années; la famine éclate au Bangladesh en 1974 alors que les disponibilités alimentaires n'ont jamais été aussi élevées⁴. Mais les désastres naturels peuvent concourir à augmenter la famine lorsque l'organisation sociale permet, en cas de baisse légère de la production, une diminution des investissements pour les récoltes suivantes, une thésaurisation et une spéculation de la part des marchands de grains et des commerçants locaux, bref une montée des prix alimentaires. « En dépit des pertes (dues aux inondations de 1974), on estime qu'il y a quatre millions de tonnes de riz au Bangladesh, ... mais la grande majorité des gens, vivant dans l'indigence et ayant été frappés durement par les inondations sont trop pauvres pour pouvoir acheter du riz; le riz passe en contrebande en Inde où il est vendu au moins deux fois plus cher. Au Bangladesh même, les spéculateurs vendent le riz au moins 50 cents la livre dans leur pays où le revenu annuel par habitant est de 70 dollars. L'inflation a fait monter les prix des autres aliments de 200 à 500 % »⁵. Un exemple de la manipulation des prix qui affame les plus pauvres est donné par le riz. Les stocks mondiaux de riz triplent entre 1965 et 1970, les prix commencent à baisser, ce qui entraîne une diminution des investissements et des superficies plantées, même dans les pays en développement; la tonne de riz qui valait 129 dollars en 1971 s'élève à 630 dollars en avril 1974.

Ce n'est pas non plus la croissance démographique qui est responsable de la faim. Le nombre croissant des pauvres ne les condamne nullement à mourir de faim. C'est un problème de redistribution, de structures sociales. Ainsi, le monde a produit ces dernières années, 1 300 millions de tonnes de céréales et les pays développés en ont consommé la moitié bien qu'ils ne représentent qu'un quart de la population mondiale, mais leurs animaux mangent « l'équivalent de la consommation humaine de la Chine et de l'Inde réunies » (1 milliard 300 millions de personnes environ). Ou bien, lorsque les stocks céréaliers sont trop importants, certains gouvernements retirent des millions d'hectares de la production (les U.S.A. retirent 20 millions d'hectares en 1973) en subventionnant leurs agriculteurs. Ou bien encore, des milliers d'hectares sont consacrés à des cultures dites alimentaires bien qu'elles ne puissent constituer la nourriture quotidienne des hommes; au nord-est du Brésil, on étend la culture de la canne à sucre de manière considérable pour la transformer en carburant :

« le sucre va éliminer ce qui reste de cultures vivrières. C'est la faim du Nordeste qui fera tourner les bagnoles dans le pays entier »⁶. Un taux de croissance de la population de 2,9 % et du P.N.B. de 6,3 % (ce sont les chiffres du Brésil entre 1965 et 1974) peuvent aller de pair avec une très grande misère. A la même époque aux U.S.A., le taux de croissance de la population est de 1,3 % et celui du P.N.B. de 2 % environ.

La pauvreté, on le voit, a ses racines dans une série de déséquilibres sociaux et économiques. C'est d'abord une perversion des systèmes de production agricole introduite par les puissances coloniales et entraînant un pillage systématique du Tiers-Monde : occupation des terres fertiles par d'immenses plantations de thé, de café pour notre consommation alimentaire, de caoutchouc et de coton pour nos usines, de soja et de manioc pour notre bétail. A partir du XIX^e siècle, les pays pauvres sont contraints à produire des aliments et des matières premières agricoles destinés à l'exportation, au détriment des cultures vivrières. Pendant les années de sécheresse au Mali, la production d'arachide pour l'exportation augmentait de 25 %, les récoltes de coton triplaient pendant que les produits nécessaires à l'alimentation diminuaient de 40 %. Fait aggravant, les pays ne peuvent payer les importations alimentaires nécessaires avec les recettes des cultures marchandes en raison de la détérioration croissante des termes de l'échange : avec 25 tonnes de caoutchouc, un pays exportateur africain qui pouvait acheter 6 tracteurs en 1960 ne peut plus en acheter que deux en 1970.

Cette première inégalité en entraîne une autre dans la répartition des terres : 2,5 % des propriétaires terriens contrôlent environ trois quarts des terres cultivables dans le monde⁷ et cette concentration ne cesse de croître. Six familles salvadoriennes possèdent en 1961, 72 000 hectares, l'équivalent de ce que possèdent les 107 000 familles disposant de moins d'un hectare. Le nombre de ces familles passait à 139 000 en 1974, leur revenu baissait de 1 252 à 1 003 colones et leurs exploitations diminuaient de 0,6 à 0,5 hectare. Aux Indes, 10 % des propriétaires terriens contrôlent la moitié de la terre ; au Pakistan, 50 % des fermiers ne cultivent que 10 % de la terre⁸.

D'autre part, un tiers de la population rurale active dans vingt-deux pays du Tiers-Monde ne possède aucune terre, selon les statistiques de la Banque Mondiale. Dix millions de

travailleurs ont besoin de terres dans le Nordeste brésilien où les grands propriétaires occupent 80 % des terres. Cette concentration des terres — phénomène ancien en Asie et en Amérique latine — ne cesse d'augmenter sous la pression de la propriété privée, de l'implantation de l'agro-business et des multinationales. A Java, depuis le début du XX^e siècle, trente millions de personnes sont venues grossir la catégorie des sans-terre qui, au Pakistan, augmente de 350 % entre 1951 et 1961⁹.

Cette concentration des terres enrichit les riches et appauvrit les pauvres qui ont des revenus insuffisants pour assurer la survie de leurs familles. En Amérique latine, 34 % des foyers ruraux disposaient au début des années 1970, d'un revenu insuffisant pour les seules dépenses alimentaires¹⁰. En même temps, la population paysanne sans terre ou installée sur des *minifundio* représentait 85 % des familles rurales en Bolivie et au Guatemala, 75 % en Equateur et au Pérou, 61 % en Colombie, 60 % au Mexique. Cette situation entraîne un sous-emploi de plus en plus important accentué par l'accroissement de la population rurale, le développement de l'économie de plantation, la mécanisation de l'agriculture qui permet d'employer moins de travailleurs permanents et plus de saisonniers. Par exemple, au Brésil, entre les besoins en main-d'œuvre et les disponibilités en force de travail, il existe un écart tragique : calculé par le Ministère de l'Agriculture en 1978 il est de 60,1 % dans le Centre-Ouest, de 51,2 % dans le Nord-Est, de 63,6 % dans le Sud-Est par exemple. On ne peut pas s'étonner que le nutritionniste Nelson Chaves, de Pernambouc, écrive : « La faim est la maladie la plus importante que nous ayons à soigner. 70 % des enfants de l'Etat de Pernambouc souffrent de malnutrition... ». Avec la disparition des *rocas* (lopins de terre alloués aux paysans, à titre de rémunération en nature pour qu'ils puissent cultiver les produits de subsistance), avec les grandes fabriques et la monoculture sucrière d'exportation, « le fléau de la monotonie alimentaire s'est abattu sur la population. Maintenant, on rencontre la canne jusque dans les villes et les paysans ne voient plus d'autre nourriture que le haricot noir, le manioc, exceptionnellement la viande séchée. Pas de poisson, pas de lait, pas de vitamine... La taille moyenne des paysans diminue. Nous allons vers une génération de nains »¹¹.

Cette spoliation — de terre, de revenus — met en cause, non seulement la responsabilité des pays du Nord, mais aussi celles des

classes dirigeantes des pays du Tiers-Monde : les riches s'allient avec les riches contre les pauvres, constituant ainsi l'entreprise transnationale la plus puissante, même si elle est informelle. « C'est l'aide du Nord aux classes dominantes et aux gouvernements du Tiers-Monde qui contribue à maintenir un *statu quo* social inégalitaire »¹².

L'échec de presque toutes les réformes agraires permet de perpétuer cette dépendance entre la surconsommation des uns — dans nos pays comme dans les pays du Tiers-Monde — et la sousconsommation des autres.

La croissance conjuguée de l'économie, de la pauvreté et de la malnutrition pose un problème que seules des mesures sociales peuvent résoudre. Tel était l'objectif des réformes agraires. Mais les gouvernements ne sont pas enclins à réaliser une réforme agraire radicale qui pourrait mettre en jeu le rythme de l'industrialisation, auquel ils attachent une priorité absolue, et qui détermine les orientations du développement agricole destiné à l'exportation mais aussi à produire une alimentation bon marché pour la masse croissante des urbains. « Plus la situation alimentaire se détériore, plus les gouvernements tendent à se détourner de la réforme agraire pour rechercher des moyens plus rapides d'augmenter la productivité de l'agriculture, c'est-à-dire surtout par des moyens technologiques et par une assistance financière... ce qui favorise les classes villageoises privilégiées »...¹³. L'échec du socialisme agraire de Lazaro Cardenas au Mexique, face au capitalisme industriel, fournit un exemple éclairant. Son éviction conduit au démantèlement de ses réformes : les terres communales des *éjid*os qui avaient augmenté de trois millions d'hectares passent de 40 % à 17 %, les terres irriguées sont contrôlées de manière quasi exclusive par les riches propriétaires privés, 16 % de la main-d'œuvre rurale émigre vers les villes¹⁴.

L'échec des Révolutions Vertes est devenu un fait patent, puisque les riches propriétaires sont les seuls — au Mexique comme en Asie — à avoir pris le contrôle du crédit et des technologies coûteuses qu'il faut mettre en œuvre : semences sélectionnées, variétés à hauts rendements, (V.H.R.), engrais, pesticides, maîtrise de l'eau. Devant cette compétition inégale, les pauvres sont devenus plus pauvres : ils ont dû louer leurs terres ou les vendre — les prix ayant augmenté vertigineusement —; ils ont

dû également s'engager comme salariés agricoles pour des salaires de plus en plus bas et pour des emplois de plus en plus rares : la mécanisation des fermes de 25 acres et plus a entraîné au Pakistan le déplacement de 600.000 à 700.000 travailleurs en quinze ans ¹⁵. Ces bas salaires permettent d'autant moins de survivre que le surplus commercialisable des céréales produites, grâce à la modernisation de l'agriculture, est vendu trop cher pour pouvoir alimenter le marché intérieur, mis à part le groupe des nantis dans les villes.

Si les Révolutions Vertes permettent des investissements extrêmement rentables pour les multinationales (engrais, pesticides, outillage) elles ne constituent, en aucun cas, une réponse à la faim dans le monde. « Dans le système actuel, ces paysans ont le choix peu enviable entre le travail à la ville, l'endettement ou la faim » ¹⁶.

Un autre phénomène concourt, enfin, à la dégradation de la situation paysanne : c'est celui de l'implantation des complexes agro-industriels dans le Tiers-Monde. Non seulement ils agissent fortement et négativement sur la transformation des habitudes alimentaires — il suffit de penser au succès de Coca Cola, du lait Nestlé — mais surtout ils participent au dévoiement des ressources naturelles au nom de la loi du profit : il est plus rentable de consacrer un hectare à la culture des œillets rapportant un million de pesos par an qu'à la culture du blé ou du maïs n'en rapportant que 12.500. Il est plus rentable également pour les compagnies General Foods, Quaker Oats de transformer la farine de poisson en pâtée destinée aux soixante millions de chats et de chiens américains qu'en aliments pour les hommes.

Tous ces faits, schématiquement relatés, ont une cohérence : la pénurie, la faim sont organisées, planifiées afin de servir les intérêts des grandes puissances. La faim comme arme alimentaire a déjà été utilisée. La pire des erreurs serait de sous-estimer le cynisme de ceux qui définissent les politiques de la rareté. Laissons la parole aux hommes que S. George cite dans son livre : « La nourriture est une arme. C'est aujourd'hui l'un des principaux outils de notre diplomatie » (Carl Butz).

La « morale du canot de sauvetage » qui consiste à jeter par-dessus bord quelques personnes pour empêcher tout le monde de couler est soutenue par le Dr. Garret Hardin de l'Université de Californie et quelques autres. « Il n'existe pas de solution

agréable » (Dr. Paddock) car « le fait que dans certains pays, les habitants meurent de faim n'est pas une raison suffisante pour apporter une aide alimentaire » (D. Ellerman représentant le Conseil National de Sécurité dans les réunions interdépartementales du gouvernement américain).

« Nous sommes dans la position d'une famille qui possède une portée de chiots : nous devons décider lesquels seront noyés. » (P. Anderson, Secrétaire d'Etat américain à l'agriculture, en 1946).

Cette politique de « modernisation conservatrice » qui déposse le paysan de sa terre et l'accule à la pauvreté, lui assigne une fonction précise : être une force de travail que l'on paye le moins possible. La petite agriculture minifundiaire n'est plus qu'un secteur refuge, vouée aux terres marginales et facilitant néanmoins la reproduction de la force de travail au moindre coût pour le capital ¹⁷. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les conflits sociaux se multiplient. Le quart des morts par violence dans le monde entre 1820 et 1970 est lié à des soulèvements ou à des conflits paysans ¹⁸. Au Brésil, la Commission Pastorale de la terre a dénombré 916 conflits touchant 262.000 familles et près de deux millions de personnes entre 1979 et 1981. Dans l'Etat de Maranhão une association rurale se crée pour essayer de résister aux expulsions « le jour même de la première réunion — nous devons discuter des dispositions à prendre — M. Manaré de Castro entra dans le hameau avec près de vingt-cinq *jagunços* (hommes de main). Ouh... tous armés de fusils, de revolvers, de couteaux. Ils n'ont même pas regardé nos figures, ils ont tout simplement encerclé la baraque, fermé toutes les portes, puis ils sont ouvert le feu : les femmes et les enfants furent massacrés avec les hommes. A partir de ce jour, nous n'avons plus simplement réclamé nos droits à la terre mais nos droits à la justice » ¹⁹.

Pauvreté et violence mais aussi pauvreté et faim : 12.000 personnes dont une large proportion de femmes et d'enfants meurent chaque jour, non pas de faim — au sens strict du terme — mais des conséquences de la malnutrition. Un milliard deux cents millions de mal nourris (20 % de la population — la fraction la plus pauvre —) souffrent d'un manque de 550 à 750 calories par jour. Ceci est d'autant plus grave pour les jeunes enfants, dont l'organisme utilise alors les protéines nécessaires à la construction du corps pour combler le déficit énergétique.

Deux tiers des femmes du Tiers-Monde souffrent d'anémie et de malnutrition et ces femmes, comme les autres, portent des enfants. Or, les nutritionnistes ont trouvé que les bébés manquant des calories et des protéines nécessaires durant leurs dernières semaines intra-utérines et leurs premiers mois de vie seront définitivement amoindris mentalement, car les cellules du cerveau, « programmées » pour se multiplier durant cette période, ne peuvent le faire à cause du manque de nourriture. Situation irréversible à laquelle on doit penser, même si les conséquences sur une grande échelle ne se mesureront pas avant une ou deux générations.

Pauvreté et violence, pauvreté et faim mais aussi pauvreté et soumission. La responsabilité des femmes envers leurs enfants, accrue par la dislocation des solidarités conjugales et villageoises, les entraîne et les oblige à accepter n'importe quel travail dans n'importe quelles conditions. Cette responsabilité socio-biologique leur fait jouer un rôle important dans la perpétuation de la dépendance des pays du Sud. La division internationale du travail les inclut comme mères-travailleuses, épouses-travailleuses, sœurs-travailleuses. Le profit réalisé par les entreprises nationales et internationales est maximisé par la notion de « salaire féminin d'appoint » qui justifie idéologiquement l'inégalité sexuelle des rémunérations et son injustice : en effet, dans bien des pays, non seulement ce salaire d'appoint est devenu absolument nécessaire à la survie de la famille (il faut souvent deux ou trois salaires minimum pour atteindre le niveau de subsistance) mais il est, pour les femmes seules — une femme sur trois est chef de famille dans les pays du Tiers-Monde — l'unique source de revenu. On comprend qu'il soit devenu économiquement rentable mais aussi politiquement utile — leur docilité n'est-elle pas leur principale qualité — de faire travailler les femmes dans les champs et dans les usines. Avec elles, les risques sociaux sont encore, pour combien de temps, moindres.

Il y a dans l'*apartheid* comme une préfiguration monstrueuse d'un logique implacable qui serait partout à l'œuvre : en Afrique du Sud, les femmes noires, parquées dans les réserves, vivent dans une misère matérielle et psychique effroyable et meurent en grand nombre avec leurs enfants. Il « en » reste néanmoins suffisamment pour reproduire la force de travail — les hommes n'ont-ils pas le droit de passer un mois dans les réserves, juste le temps

biologique de leur faire un enfant ? — pour travailler dans les usines et dans les champs, pour être servantes-esclaves dans les maisons des Blancs. On peut envisager qu'un modèle de ce type, libéralisé si l'on ose dire, risque de s'étendre, « comme cela », par la force soit-disant innocente des choses. La barbarie du monde se mesure à la manière dont il traite ses femmes : indicateur social fondamental toujours oublié...

II. LE TRAVAIL AGRICOLE : UNE AFFAIRE DE FEMMES

Les femmes salariées agricoles appartiennent à ces couches défavorisées du paysannat qui sont les plus nombreuses en Amérique Latine et en Asie où, de tout temps, ont existé les grandes propriétés — celles des castes supérieures en Asie, les *latifundia* en Amérique Latine — sur lesquelles les pauvres venaient travailler. L'Afrique, qui connaissait un mode de tenure très différent, voit néanmoins se développer, mais avec un décalage important, la privatisation des terres et l'implantation de firmes agro-alimentaires. Sur les trois continents, quels que soient les fondements historiques et l'histoire récente du « développement », les modes d'exploitation du travail féminin sont les mêmes.

Pour évaluer quantitativement la main-d'œuvre féminine salariale dans l'agriculture, nous disposons de trois types de données statistiques : les recensements nationaux, les recense-

ments agricoles et les travaux de plus en plus nombreux depuis l'Année de la Femme en 1975, menés sur les femmes considérées comme objet d'étude spécifique. Leur fiabilité suit un ordre croissant.

La plupart des femmes qui, travaillant sur une certaine région, confrontent leurs données à celles du recensement, sont unanimes à dire qu'il existe une sous-numération des femmes dans la population active agricole. C. D. Deere et M.C. de Leal font de ce phénomène, dans trois régions des Andes, une analyse pertinente qui dégage les obstacles structureaux à la prise en compte de la force de travail féminin¹.

A partir des recensements qui font apparaître dans un grand nombre de pays d'Amérique Latine une baisse très forte de la population féminine économiquement active (de 51 % à 11,3 % en Bolivie par exemple entre 1950 et 1976) et des témoignages qui concordent tous pour dire que les femmes sont toujours présentes dans les champs, les auteurs en arrivent à deux conclusions : les données des recensements reflètent des catégories conceptuelles inadéquates pour mesurer le travail agricole féminin, et la participation apparemment décroissante des femmes reflète un changement dans la définition même de ce qu'est une population économiquement active, selon les critères des recensements.

Le recensement de 1940 au Pérou, qui demandait à chacun de décrire ses activités et ses sources de revenus, inscrit 31,4 % de femmes actives dans le secteur agricole. Celui de 1961 qui demande à chacun de classer son occupation principale n'en inscrit plus que 13,6 %.. En effet, les femmes qui ont intériorisé les valeurs culturelles des sociétés patriarcales se définissent avant tout comme ménagères, même si elles font également un travail, rémunéré ou non, dans les champs. Or, selon une méthode qui prévaut dans tous les pays du monde, être ménagère équivaut — selon les normes établies — à être économiquement improductive et inactive. Une autre source d'erreur consiste à ne considérer comme travailleurs familiaux que ceux qui ont travaillé au moins 15 heures pendant la semaine précédant le recensement. La saisonnalité du travail qui touche surtout les femmes rend cette clause particulièrement inadéquate.

Cette sous-estimation du nombre de femmes actives dans l'agriculture se retrouve non seulement dans d'autres pays d'Amérique Latine (Bolivie, Equateur, Venezuela, etc..) mais

aussi en Afrique et en Asie. Dans ces conditions, et jusqu'à ce que des concepts plus exacts soient introduits pour mesurer la participation des femmes dans le travail agricole, comme travailleurs familiaux ou comme salariées, on doit considérer les chiffres fournis par les recensements avec une infinie prudence et faire plutôt confiance aux études de cas, mais aussi aux recensements agricoles qui établissent des distinctions plus fines dans la catégorisation des occupations.

Il faut noter néanmoins que cette sous-numération accompagne, dans certains cas, une diminution réelle de la main-d'œuvre féminine — due principalement à la modernisation et à la mécanisation de l'agriculture — en même temps qu'une augmentation du sous-emploi et/ou du chômage féminin. La Révolution Verte aux Indes² par exemple a fait baisser les emplois des femmes de 60 à 34 millions.

Quels types de travaux font les femmes salariées, quelles sont leurs conditions de travail, leurs salaires, leur participation au revenu familial ? Voici les principales questions auxquelles nous nous efforcerons de répondre.

Avant de parler des femmes qui travaillent sur les grandes plantations, il faut évoquer celles qui constituent, de fait, la masse la plus importante. Elles appartiennent aux familles de tous petits producteurs dont les terres sont insuffisantes en superficie et souvent en qualité pour assurer la subsistance ou aux familles rurales sans terre. Le développement du salariat féminin est désormais un indice précis de la paupérisation croissante d'un groupe social.

Partout le travail féminin connaît les mêmes caractéristiques : tâches minutieuses, longues, répétitives, non valorisantes et non valorisées; emplois temporaires, salaires très bas et plus bas que ceux des hommes pour un travail identique, ne permettant pas d'assurer la subsistance d'une famille; prédominance d'une rémunération à l'heure ou à la pièce (aux Indes, la proportion de femmes rémunérées à la pièce est passée de 25 % à 85 % en 16 ans.) Enfin double journée de travail puisque la femme doit également assumer ses fonctions de ménagère : corvées d'eau et de bois, préparation des aliments, élevage des enfants.

Elles se louent comme journalières sur les champs des moyens et grands propriétaires au moment des semis, du repiquage, du désherbage et de la récolte. Mais aussi, elles ramassent les noix

de palme dans le Nordeste du Brésil; avec l'accaparement des terres par les éleveurs et *grileiros*, la moitié de la récolte revient aux femmes, l'autre moitié est vendue au propriétaire à un prix qu'il fixe lui-même. Au début de 1980, après une journée de travail, « une casseuse de noix se retrouvait riche de 2,50 F. à 3,50 F. alors qu'à la même époque, un kilo de riz coûtait entre 1,60 F. et 2 F., un kilo de haricots entre 2,50 et 3 F. »³. Ou encore dans le Minas Gerais où 66,5 % des terres sont aux mains de quelques grands propriétaires, elles travaillent dans l'industrie de reboisement à repiquer les plants des pépinières et ceci, en restant courbées pendant des heures, par tous les temps, car elles sont payées au forfait. Elles mangent même debout. Au Kenya, elles décortiquent le maïs ou travaillent sur les plantations de canne à sucre. Au Bangladesh, dans 50 % des familles, le travail salarié de la femme contribue pour plus de 60 % au revenu total de la famille⁴. Elles travaillent souvent dans les programmes gouvernementaux « Food for work » (nourriture contre travail). Au Brésil où, selon le recensement effectué par l'Institut brésilien de géographie et de statistiques en 1980, la moitié la plus pauvre de la population a perdu un tiers de ses revenus en 10 ans, une majorité de femmes et d'enfants ainsi que des hommes attendent tous les jours, sur le bord des routes, que les camions de ramassage viennent les prendre pour les emmener travailler — souvent pendant 12 heures — sur les plantations de café, de canne à sucre, de soja, de cacao⁵. En Afrique du Sud, 35 % des aides agricoles sont des femmes. On pourrait allonger la liste, mais à quoi bon. Il suffit de garder deux chiffres en mémoire : 80 % des terres sont des *latifundia* dans le Nordeste brésilien et 10 millions de personnes ont besoin de terres pour survivre.

La pauvreté et la misère psychique de ces journalières, en situation chronique de sous-emploi, les poussent à venir grossir les flux migratoires vers les villes dans l'espoir d'y trouver une source plus stable de revenu pour elles et leurs enfants.

Parallèlement, un assez grand nombre de femmes rurales ont la possibilité de gagner un salaire sur des bases parfois plus régulières — bien que jamais permanentes — soit dans les plantations, soit dans les grandes exploitations de l'agro-business. De nombreuses études de cas permettent de décrire leurs conditions de vie et de dégager les phénomènes structurels qui fondent la spécificité de l'exploitation du travail féminin.

Par exemple, les plantations de thé, de caoutchouc et de noix de coco du Sri Lanka, de 10 à 500 hectares, créées par les Britanniques vers la fin du XIX^e. Elles fonctionnent, dès le début, avec une main-d'œuvre masculine d'origine indienne — les *Tamil* — appartenant aux castes inférieures et aux sans castes. Mais à partir de 1860 la structure de la migration change. Ce sont des familles entières qui arrivent et qui sont logées sur les plantations de thé, principalement. L'emploi de la main-d'œuvre féminine, moins payée que les hommes, prend une importance croissante : 2,6 % en 1893, 26,87 % en 1866, 51,1 % en 1977. L'indépendance et la nationalisation de ces domaines n'altèrent pas la composition étrangère de la main-d'œuvre. D'autre part, les Ceylanais créèrent des plantations familiales consacrées en majeure partie au caoutchouc et aux noix de coco sur lesquelles ils utilisent les femmes ceylanaises des castes inférieures. Ces dernières, en effet, de par la paupérisation croissante qui pousse les hommes à émigrer, se retrouvent seules avec la charge des enfants et sont obligées de travailler comme salariées.

Les femmes effectuent des travaux non qualifiés, à haute intensité de main-d'œuvre : cueillette du thé, incision des hévéas, sarclage des cocotiers.

Suivons une cueilleuse de thé *tamil*, logée sur la plantation, tout au long de sa journée. Levée vers 4 heures du matin, elle va chercher l'eau car il n'y a pas de puits creusé à côté des habitations. Elle fait le repas de son mari et de ses enfants, prépare les enfants pour l'école, prend son repas. Puis elle part en laissant ses plus jeunes enfants à la crèche, quand il y en a une, ou à une vieille femme. Elle doit souvent donner aussi le lait pour la journée. Tout ceci doit être terminé avant de se présenter à 7 heures à l'appel — certains jours à 6 heures —. Un retard de quelques minutes suffit à la faire renvoyer et à lui faire perdre le travail de la journée. Mais si la femme est enceinte, elle est acceptée à condition de travailler le soir pour regagner le temps perdu par son retard.

Elle part alors sur le champ — situé parfois à plusieurs kilomètres — où elle cueillera les jeunes feuilles de thé jusqu'à 16 ou 17 heures 30 lorsque la récolte est abondante. A midi, une interruption d'une heure pendant laquelle elle fait peser sa récolte de la matinée, s'occupe de ses plus jeunes enfants et mange. Le travail de la cueillette demande une attention soutenue car la

moindre faute - choix de feuilles dures au lieu de feuilles tendres - est punie d'un renvoi ou d'une amende. On le voit, le régime disciplinaire est rigoureux. Le temps passé pour les deux pesées du milieu de la journée et du soir n'est pas compté comme temps de travail.

Elle rentre chez elle en ramassant le bois et en prenant l'eau nécessaire à la préparation du repas du soir, au lavage des vêtements, aux soins des enfants, etc.. Les femmes ceylanaises qui habitent à une certaine distance des plantations, disposent d'encore moins de temps pour accomplir toutes leurs tâches. Les unes et les autres se couchent entre 21 heures et 22 heures. Cela fait une double journée de travail de 15 à 16 heures.

Un Conseil des Salaires (*Wages Board*) surveille les salaires des plantations. Néanmoins, les femmes touchent un salaire de 25 % inférieur à celui des hommes pour le même travail. La division du travail sur les diverses plantations, qui relègue les femmes dans les tâches à haute intensité de main-d'œuvre, fait qu'elles sont payées moins tout en travaillant plus longtemps que les hommes : sur les plantations d'hévéas en 1979, les hommes ont travaillé 16.322 jours et reçu un salaire journalier de 12,72 roupies, alors que les femmes ont travaillé 16.591 jours pour un salaire journalier de 8,12 roupies. Afin d'augmenter ce salaire, les femmes s'efforcent de travailler plus longtemps, pour dépasser la norme requise; mais elles sont encore pénalisées par ce système puisque le kilo supplémentaire, à force de calculs étranges et compliqués, est payé de 30 à 40 % de moins que le kilo cueilli pendant la journée « légale » de travail. La même injustice s'applique aux travailleuses des plantations d'hévéas et de noix de coco.

Le salaire payé une fois par mois, n'est pas un salaire mensuel puisqu'il n'est que la somme totale des gains journaliers qui dépendent de la récolte et de la saison. Il s'agit donc, en fait, d'un travail à la tâche, mensualisé. Le nombre moyen de jours travaillés va de 16,4 à 21,9, entraînant des variations importantes dans les revenus des salariés. En résumé, une famille ayant deux personnes employées sur les plantations gagne entre 225 et 789 roupies, la dernière somme impliquant un travail supplémentaire très important. Le salaire mensuel des hommes est, en moyenne, de 125 roupies, celui des femmes de 93,44 dans les plantations de thé, de 134,6 et 77,53 roupies dans les plantations de cocotiers

(chiffres de 1976).

Le salaire des femmes et des autres membres de la famille résidant sur ces plantations du Sri Lanka est presque toujours remis au mari. C'est lui qui effectue les dépenses et il semble que les femmes n'aient pratiquement rien à dire. Néanmoins, il y a de nombreuses querelles, les jours de paye, lorsque les hommes partent boire, par exemple. Par contre, les femmes non résidentes, dont les maris sont souvent en migration, ainsi que les femmes qui ont pu choisir un mari de manière indépendante, touchent leurs salaires directement et le gèrent seules.

La seule assurance que les femmes possèdent vient du système de vente de vivres à crédit, dans la boutique du village. Lors de la paye, le salaire est versé, déduction faite des achats du mois qui ne peuvent cependant pas dépasser une certaine somme. L'argent des salaires sert presque exclusivement à la nourriture et pour 10 % à la boisson et aux cigarettes des hommes. Les autres dépenses — vêtements, chaussures, baptêmes, mariages, etc. — sont financés par le crédit obtenu en mettant en gage les quelques possessions de la famille et des femmes.

Plus de 98 % des travailleurs sont endettés. La moyenne des dettes est de 400-500 roupies, ce qui les place dans un état complet de dépendance, d'autant plus que les taux d'intérêt sont très élevés : par exemple, obligation d'acheter dans les boutiques tenues par les prêteurs qui leur vendent les marchandises plus chères.

Malgré toutes les difficultés, on peut dire que ces femmes ont encore une chance relative, puisqu'elles reçoivent un salaire tous les mois, même s'il est infime et s'il subit des variations. D'autre part, elles ont droit à un minimum d'aides sociales. Les frais d'accouchement, par exemple, sont payés par la plantation qui remet également à la femme une somme correspondant à 42 jours de travail. Quelques crèches, plus ou moins bien tenues mais en nombre insuffisant, sont à leur disposition. Etant donné l'ensemble des contraintes qui pèsent sur ces femmes, dans leur travail et dans leur maison, elles ne peuvent continuer à participer à la subsistance de leur famille qu'en se faisant aider par leurs fillettes. Ces dernières jouent donc un rôle prépondérant dans la reproduction de ces conditions de travail misérables. Ce fait structurel, nous le retrouverons chaque fois que la pauvreté et la misère submergent les familles. Il n'est donc pas surprenant que le

niveau de scolarisation des filles en pâtisse : sur les plantations, on a constaté une baisse de ce niveau chez les jeunes femmes qui coïncide avec l'accroissement des difficultés économiques.

Si les plantations d'état assurent aux femmes un minimum de régularité dans la misère, il n'en est pas de même des complexes agro-alimentaires. Ils se sont développés particulièrement en Amérique Latine, mais aussi en Afrique, mettant en œuvre un système d'exploitation internationale des travailleuses encore plus implacable : irrégularité aléatoire du salaire, travail à la pièce, inégalité des rémunérations hommes-femmes, amplifiée par la division sexuelle du travail réservant aux hommes les tâches les « mieux » rémunérées, travail intensif et exténuant physiquement, aucun avantage social.

A proximité de Dakar ⁷ la Société Bud, créée avec des capitaux américains et hollandais en 1972, est devenue, en 1974, une société mixte dans laquelle le Sénégal est majoritaire. Installée sur des terres données par l'Etat en vertu de la loi sur le Domaine National, la Bud fait cultiver des légumes de contre-saison (tomates, poivrons, aubergines, melons, haricots verts) et des fruits (fraises et mangues). Elle emploie une main-d'œuvre temporaire — six mois de l'année — composée principalement de femmes car les hommes ne supportent pas de travailler le buste incliné. Les femmes sont donc employées dans les activités de cueillette pendant que les hommes, en plus petit nombre, sont placés aux tâches mécanisées comme celles du conditionnement.

En 1973, la Bud employait 176 permanents et de 1400 à 1600 temporaires pour l'exportation de 8000 tonnes de produits. Le temps de travail varie selon l'époque et le rendement des champs : huit heures et demie pendant sept jours en saison creuse, douze heures pendant sept jours en pleine saison. Cet horaire s'alourdit de deux heures de marche environ pour se rendre aux champs.

Les rémunérations horaires sont inégales, à tâche identique : 40 CFA / heure / femme et 50 CFA / heure / homme pour le conditionnement. Pour les autres tâches, le salaire horaire varie selon les catégories entre 54,85 et 120 CFA. Aucune femme ne gagne plus de 59,91 CFA/ heure. Les salaires mensuels évoluent entre 5.000 et 10.000 CFA.

Les bas salaires obligent donc ces femmes — épouses des petits paysans des alentours — à continuer d'accomplir leurs activités antérieures : culture et commercialisation des légumes

produits sur leurs parcelles, commercialisation de ce qu'a cultivé le mari. Ce double travail rémunéré ne peut se faire que par l'organisation de toutes les femmes de la famille étendue, depuis les fillettes jusqu'aux grands-mères.

Le gouvernement mexicain⁸ a encouragé dans l'état de Sinaloa au nord-est du Mexique la concentration des terres et la pénétration du capital étranger (La Mexican Colorado Rises Land Co, Kansas Sinaloa Investment Co, Sinaloa Irrigation Co, etc...). L'état de Sinaloa qui occupe 3 % du territoire national possède par contre 18 % de l'ensemble des terres irriguées sur lesquelles l'industrie de la tomate et des légumes se développe à partir des années vingt. En 1975, le commerce extérieur a reçu de ces cultures dix mille millions de pesos correspondant à un million cinquante huit mille tonnes de légumes frais (tomates, concombres, oignons) ce qui représente 36 % de l'ensemble des exportations agricoles du pays.

Il n'existe pas de statistiques précises sur le nombre de travailleurs employés dans les complexes agro-alimentaires. Selon Maulio Tirardo, on comptait 160.000 travailleurs temporaires en 1978-1979 pour la récolte et l'emballage des légumes et de la canne à sucre dont 100 000 filles. La proportion de main-d'œuvre féminine est d'environ 50 % sur les champs et de 90 % dans l'emballage. Cette main-d'œuvre provient en grande partie des zones non irriguées pauvres, où la basse productivité des cultures vivrières, maïs et sorgho, oblige les hommes et les femmes à émigrer à la recherche d'un travail salarié temporaire leur permettant d'augmenter leurs revenus pour pouvoir subsister toute l'année.

L'entreprise Garcia se consacre à la culture de la tomate. La division sexuelle y est rigoureuse : les femmes sélectionnent et emballent les tomates; les hommes font toutes les autres tâches (transport, étiquetage, cachetage, etc.); sur les champs, les femmes font les semis tandis que les hommes préparent le terrain, posent les tuteurs, mettent les engrais et les fertilisants, etc..

Les salaires sont identiques entre hommes et femmes pour les mêmes tâches, 19,70 pesos/heure et 158 pesos/jour pour la récolte et l'emballage. Mais les hommes étant principalement employés à des tâches plus qualifiées, il en résulte des différences considérables : 5.000 pesos/semaine/homme contre 1200/pesos/semaine/femme.

L'irrégularité de la demande de main-d'œuvre dépend des prix sur le marché américain et parfois des conditions climatiques. En fait, il est rare qu'une femme puisse travailler une semaine complète. Sur une année, le travail dans ces entreprises agro-industrielles dure environ six mois pour la majorité des femmes, de la deuxième quinzaine de décembre à la première semaine de juin, ce qui correspond à la saison où la Floride ne peut plus alimenter le marché américain (époque des gelées, entre autres).

Les femmes travaillent de 7 heures 30 à 12 heures 30 puis de 13 heures 30 à 16 heures 30 pour la récolte, mais de 8 heures 30 à 12 heures seulement pour l'emballage, ce qui permet aux jeunes mères de travailler tout en s'occupant de leurs enfants l'après-midi. Les hommes, quant à eux, refusent le travail à la chaîne de l'emballage, car il interdit toute interruption pour aller boire un verre ou fumer une cigarette. L'emballage dépend lui aussi de la quantité de tomates récoltées et les chaînes peuvent s'arrêter par manque de tomates mûres mais aussi d'électricité ou d'emballage.

Le salaire des jeunes célibataires représente jusqu'au cinquième des revenus familiaux. Le salaire, géré par la mère, sert pour 75 % à l'alimentation, 10 % aux vêtements, chaussures, 8 % aux frais d'éducation, le reste est utilisé pour les médicaments. Les femmes mariées, ou vivant en union libre, ayant entre six et huit enfants, ainsi que les femmes chefs de famille, apportent, quant à elles, entre 80 et 70 % du revenu familial, mais ne peuvent se passer de l'aide de leurs filles.

Mais ces salaires sont insuffisants et les femmes doivent, par tous les moyens, s'efforcer de gagner encore un peu d'argent : blanchissage, repassage, ménage, préparation de plats cuisinés, de boissons etc...

Dans la région de Sabana, près de Bogota⁹ il y a une forte concentration des terres puisqu'environ 2 % de propriétaires contrôlent plus de 50 % de la superficie; les petits propriétaires ayant moins de trois hectares ne peuvent pas subsister avec le revenu de leurs récoltes. Dans toutes ces familles, il est devenu vital qu'au moins deux ou trois personnes louent leur force de travail. On continue néanmoins à cultiver les champs familiaux, mais après la journée de travail, et les jours de repos.

Les grandes exploitations font, soit de l'élevage, (10 % du

P.N.B. de la Colombie, celle-ci étant le 3^{ème} producteur de lait après le Brésil et l'Argentine) soit des fleurs. Le secteur de la production des fleurs (roses, chrysanthèmes et œillets) a connu, grâce au soutien du gouvernement, par le biais du Fonds de Promotion aux Exportations, une expansion énorme depuis une dizaine d'années. En 1968, 6 hectares et une production de 150 tonnes, en 1978, 85 plantations et 26.083 tonnes. Les exportations, qui font entrer 800 millions de dollars, sont principalement dirigées vers les U.S.A. (74,3 %), et vers l'Europe. Ce sont les femmes en majorité qu'on utilise pour tenir ces emplois manuels non qualifiés. La politique de recrutement est double : ou bien une entreprise, comme Rosas Lindas, utilise des jeunes filles célibataires et sans enfant ou bien une autre, comme Florandia, engagera des femmes dont la période génésique est presque terminée : dans l'un et l'autre cas, on évite ainsi de payer les primes de maternité. Les jeunes mères, expulsées du secteur de l'emploi par ces pratiques doivent chercher un autre travail qu'elles trouvent parfois dans l'élevage : elles y effectuent la traite de 5 heures à 7 heures et de 15 heures à 17 heures, horaires qui leur laissent du temps pour s'occuper des enfants, mais travail peu rémunérateur.

Au Mexique encore, où la production alimentaire par habitant a diminué de 10 % en dix ans (entre 1964 et 1974) les cultures d'exportation croissaient dans le même temps de 27 %. L'Amérique a investi dans l'agro-alimentaire de ce pays, plus que dans les autres¹⁰. La vallée de Zamora est ainsi devenue grande productrice de fraises. Située à 350 kilomètres au nord-est de Mexico, cette vallée où les haciendas avaient été démantelées par la réforme agraire menée sous Cardenas pendant les années 1930, a connu de nouveau le phénomène de concentration des terres, à partir des années cinquante. Les anciens propriétaires convertis dans le commerce et dans la banque financent le développement des cultures traditionnelles mais surtout les nouvelles cultures dont celles de la fraise, aidés en cela par les Américains¹¹. En 1968, 1.700 hectares de fraises, en 1970 3.256 ha., en 1973 3500 ha., en 1980 2425 ha. Cette chute est intervenue après la crise de 1971 liée à la surproduction et à la mévente des fraises face à la production californienne. Pour éviter pareille mésaventure, le gouvernement a limité les superficies en délivrant, par le biais du secrétariat de l'Agriculture et de l'Hydraulique, les autorisations

de mise en culture des terres. Celles-ci ont été accaparées à 88 % par les gros propriétaires privés, le reste allant aux *éjidás* et petits exploitants. L'ensemble représente environ 5.000 ha. de fraises.

Cette forte croissance s'est accompagnée d'un flux migratoire de 50.000 personnes, femmes en majorité venues à la recherche d'un travail dans cette région. L'agro-industrie de la fraise emploie 11.110 salariés permanents dont 5.068 femmes dans le secteur de la congélation et de l'emballage, et 27.775 temporaires dont 16.875 femmes employées pendant trois mois environ.

Les ouvrières sont jeunes, 78,6 % ont de 15 à 24 ans, mais 10 % d'entre elles sont encore plus jeunes, entre 12 et 15 ans. Lorsque la production entraîne un travail intensif, l'entreprise recrute des femmes de tous les âges. Les ouvrières de plus de 30 ans sont généralement des femmes abandonnées, divorcées, veuves, ayant la charge complète de leur famille. Il est évident que le salaire moyen — variant entre 750 et 1.750 pesos par mois — nettement en-dessous du salaire minimum légal fixé à 4.260 pesos ne peut, en aucun cas, permettre de faire subsister une famille.

Obliger les femmes à travailler pour un salaire à ce point misérable qu'elles sont contraintes de rechercher une autre activité, si elles veulent assumer leur responsabilité première qui est de reconstituer la force de travail permet d'accentuer leur dépendance économique et leur docilité. En même temps, la supériorité sociale et économique des hommes (même si elle est bien souvent illusoire), à qui l'on réserve les emplois les plus qualifiés, mais, eux aussi, insuffisamment rémunérés, renforce le sentiment d'infériorité des femmes. Elles peuvent « travailler le buste incliné », pas les hommes. Dans ce terrible jeu de dupes, tous les pauvres perdent, seul le capital trouve intérêt à le perpétuer.

III. LE CACAO DIVISE LE SANG

En Afrique, à la différence de l'Asie et de l'Amérique Latine, le système foncier a gardé son mode collectif d'attribution des terres et le développement des cultures d'exportation s'est fait, et continue à se faire principalement dans le cadre des exploitations familiales. Par l'effet du décalage historique, ce continent est encore le théâtre où l'on peut constater les changements qui rythment le passage de la complémentarité fonctionnelle entre les sexes dans les sociétés agraires à leur opposition et leur compétition dans les sociétés modernes.

Ce grand mouvement part d'un relatif, mais toujours inégal, équilibre où les hommes font la guerre, la chasse, la pêche, la politique mais aussi les travaux de défrichage et de débroussaie des champs, pendant que les femmes assurent, par l'agriculture et la cueillette, la subsistance de la famille. La proportion dans laquelle les hommes et les femmes participent à l'agriculture n'est bien évidemment pas homogène sur l'ensemble du continent : elle

varie selon les pays et les sociétés. Complémentarité dans les faits et dans les statuts, respect pour l'apport de chacun qui se manifestent dans une très stricte division des devoirs et obligations. La mise au travail des hommes dans l'agriculture coïncide, dans bien des pays, avec la colonisation, le développement des cultures d'exportation et la monétarisation de l'économie.

C'est alors que les dislocations sociales se produisent : les hommes avec l'apport du travail féminin s'approprient le domaine des cultures d'exportation productif de numéraire. Ce dernier, par sa nouveauté, peut échapper aux anciens partages, renouvelant ainsi le pouvoir masculin dont la nature économique cesse d'être masquée par le religieux. Les femmes, quant à elles, gardent leur ancien domaine, celui de l'alimentation mais ce dernier, privé de tout prestige monétaire, devient le pôle négatif de l'économie familiale. Comme elles doivent néanmoins remplir les mêmes devoirs, elles sont affrontées à une contradiction fondamentale : elles ont besoin d'argent pour accomplir leurs obligations, mais elles sont reléguées par les hommes de leur famille, par l'Etat, par les responsables du développement dans une sphère improductive, monétairement parlant. C'est lorsque l'espace de la valorisation sociale et économique bascule que s'opère le changement irréversible obligeant la femme à prendre conscience de sa condition, à revendiquer, à refuser, à s'opposer, à se battre de mille et une manières, avec une inventivité étonnante, pour échapper à la stérilité économique dans laquelle on veut l'enfermer.

Il n'en reste pas moins vrai que les femmes en Afrique effectuent presque toujours 70, voire 80 %, du travail agricole, 50 % des opérations d'élevage et environ 100 % des transformations des matières premières agricoles. Ce faisant, elles assurent la majeure partie de l'alimentation du continent ¹. Il est encore plus vrai que les femmes, rejetées des institutions de formation et de vulgarisation agricoles, des systèmes de crédit et des coopératives — seuls moyens d'avoir accès aux intrants — ne peuvent augmenter la productivité des vivriers dont elles ont, de plus en plus, la responsabilité ².

Quel est, dans ces conditions, le sens des innombrables discours sur l'auto-suffisance alimentaire dont la femme est absente ? Quel est le sens de ce refus aveugle de vouloir, on

pourrait presque dire de pouvoir, considérer les femmes comme des partenaires économiques au même titre que les hommes ? Au Congo, 68,489 % des superficies cultivées appartiennent au secteur paysan qui, dans ce pays, est presque exclusivement entre les mains des femmes — les hommes ne travaillant sur les cultures commerciales que depuis très peu de temps³. Exemple parmi bien d'autres, et pourtant, si invraisemblable que cela puisse paraître, aucun projet de développement destiné à accroître la production vivrière n'est orienté explicitement vers les femmes. On pourrait en rire si cette aberration ne constituait pas, dans les faits, une des raisons de la faim en Afrique.

Nous avons choisi de prendre un exemple précis qui offre une vue diachronique de l'évolution qui accompagne l'introduction des cultures d'exportation dans un groupe social et des conséquences qu'elle entraîne sur le rôle des femmes dans l'économie. Il s'agit du mode de production de la palmeraie adiokrou en Côte d'Ivoire, entre 1920 et 1980. Cet exemple permet de suivre les transformations progressives et continues dans l'organisation du travail et dans la répartition des revenus entre hommes et femmes. Nous mettrons en évidence les problèmes spécifiques que rencontrent les femmes adiokrou, en soulignant au passage ceux qui concernent les femmes rurales en général, indépendamment de la communauté villageoise à laquelle elles appartiennent. Mais auparavant, il nous faut dire quelques mots sur les relations de la femme avec la terre et avec le temps.

En Afrique, les femmes ont toujours eu l'usufruit des parcelles que leurs maris leur concédaient pour y cultiver les légumes, les condiments et des vivriers. Mais les cultures de rente, réservées aux hommes, accaparent progressivement les meilleurs sols, empiétant sur l'espace anciennement destiné aux vivriers. Les champs, de plus en plus éloignés du village, occupent des sols de qualité très variable. La diminution des superficies cultivées en vivriers peut se répercuter sur la durée des jachères, ce qui appauvrit encore plus les terres et entraîne une baisse constante des rendements.

Lorsque les terres sont redistribuées, le statut foncier traditionnel des femmes contribue à les écarter des nouveaux modes d'attribution des terres. Par exemple, en 1979, l'organisme de la S.A.E.D., chargé de l'aménagement de la moyenne vallée du Sénégal, organisa dans un village un tirage au sort entre les

chefs d'exploitation, afin que tous, indépendamment de leur statut, anciens esclaves, artisans, et « seigneurs », aient une chance égale dans la distribution des parcelles du périmètre villageois irrigué. Mais cet esprit de justice a ses limites. Quel que soit leur statut, épouses, femmes seules ou chefs de famille *de facto*, les femmes ne pouvaient prétendre recevoir, en leur nom propre, aucune parcelle. Il a fallu que les plus nécessiteuses, telle une veuve avec quatre enfants à charge, tournent la difficulté en donnant, avec l'accord des villageois, le nom fictif d'un chef de maison : un fils âgé de cinq ans ou un parent décédé ⁵.

Sous la pression des cultures commerciales, le temps de travail agricole des femmes s'accroît, et dépasse souvent celui des hommes. En Afrique Centrale, ce surplus est de 28 à 33 % ⁶. Au Congo, les femmes travaillent deux cents jours et les hommes trente. En Gambie, elles consacrent vingt heures par semaine à la terre, et les hommes neuf ⁷.

NATURE DU TRAVAIL	POURCENTAGE DU TRAVAIL TOTAL EN HEURES	
	HOMMES	FEMMES
Abat des arbres dans la forêt, défriche les champs	95	5
Labours	70	30
Ensemence et plante	50	50
Sarclé et désherbe	30	70
Récolte	40	60
Rentre la récolte à la maison	20	80
Stocke la récolte	20	80
Transforme les produits alimentaires	10	90
Vend les produits alimentaires excédentaires sur les marchés (se charge aussi du transport de ces produits au marché)	40	60
Emonde les arbres	90	10
Va chercher de l'eau et des combustibles	10	90
S'occupe des animaux domestiques et nettoie les étables	50	50
Chasse	90	10
Nourrit et soigne les jeunes enfants, les hommes et les personnes âgées	5	95

En outre, les occupations des femmes, fortement consommatrices de temps et d'énergie ne s'arrêtent pas aux limites des champs. Elles effectuent les corvées d'eau et de bois, ce qui suppose souvent le transport de lourdes charges sur plusieurs kilomètres; elles procèdent à la transformation des produits

agricoles pour la préparation des repas : piler le mil, écraser le maïs, décortiquer et trier le riz, râper le manioc, etc. demande environ 3 à 4 heures pour une famille d'une taille moyenne de six personnes. Par ailleurs, l'équilibre nutritionnel — notamment l'apport en vitamines et en lipides — dépend également du temps « non productif », comme le disent si plaisamment les économistes, que les femmes investissent dans les opérations de cueillette (chenilles, larves, feuilles, racines, etc.) et de transformation des produits (huiles et beurres végétaux). Enfin, en tant que principales responsables du petit commerce, elles vendent, ou échangent, les surplus agricoles sous leur forme brute ou transformée, et approvisionnent en retour la famille en produits alimentaires non produits sur place, sel, condiments, viande... Le bilan général montre à quel point les femmes sur-employées — la multiplicité des tâches qui sont les leurs exigent, généralement, des journées de 14 à 19 heures — et non sous-employées, comme on affecte trop souvent de le croire, assurent pour une très large part, la reproduction de la force de travail de la famille.

Mais venons-en à notre exemple guide. On distingue trois périodes clefs dans l'évolution du mode de production adiokrou. Pendant la première période qui s'étend de 1920 à 1950, les Adiokrou exploitent les palmeraies naturelles. Ils cultivent également, en partie sous les palmiers, mais aussi sur des parcelles distinctes, des produits vivriers — dont le manioc et la banane plantain —, des légumes, et depuis 1925-1930, à l'incitation de l'administration coloniale, des cultures arbustives d'exportation : le café et le cacao. La répartition du travail entre hommes et femmes est à ce moment assez bien définie. Il en est de même pour la répartition des revenus, les femmes ayant accès, grâce au travail agricole et au commerce dont elles ont la charge, à une certaine indépendance économique : « Le ménage n'est que la jonction de deux lignages qui se sont associés dans les dépenses communes de subsistance, mais conservent une forte autonomie dans l'utilisation de leurs revenus ». Cette association est connue un peu partout en Afrique.

Excepté les travaux d'abattage-dessouchage-labour, toujours à la charge des hommes, la production des vivriers se fait avec l'aide des femmes pour les autres opérations agricoles; de plus, elles sont responsables de la récolte, du portage, de la transformation des produits cultivés. Elles consacrent, par

exemple, deux jours par semaine à la préparation de la farine de manioc, base de l'alimentation.

Dans les palmeraies, l'homme débrousse, nettoie et coupe les régimes. Les femmes de tous âges participent aux autres opérations : les plus jeunes portent les régimes jusqu'au campement, travail pénible « car il leur faut parcourir plusieurs centaines de mètres avec une charge mal équilibrée de 50 kg sur la tête »; les plus âgées ramassent les graines éparses. La collaboration des femmes est également indispensable au village : ce sont elles qui dépulpent les graines, aident à la fabrication de l'huile de première cuisson, fabriquent seules l'huile de deuxième cuisson, concassent les noix. Les hommes effectuent certaines tâches, mais le temps global qu'ils y consacrent est « sensiblement moins long que pour la femme ». Mais il existe néanmoins une répartition des bénéfices entre les hommes et les femmes; ces dernières reçoivent en nature (huile de deuxième cuisson, palmistes...) ou en équivalent monétaire environ 38 % des revenus de la palmeraie.

On est encore dans un système social et économique qui reconnaît et valorise la complémentarité des domaines dévolus à chaque sexe. Mais le développement des cultures de rente d'exportation conduit à une autre logique d'appropriation : les hommes vont garder les revenus des cultures de café-cacao, tout en demandant aux femmes d'apporter leur aide pour les tâches qui sont traditionnellement les leurs (récolte, portage, pilage, etc.). Celles-ci ne reçoivent plus qu'une contre-prestation symbolique pour le travail qu'elles accomplissent : deux pagens par an, droit de glanage. C'est alors que « le cacao divise le sang et détruit la parenté ».

Cette situation n'est pas propre aux Adioukrou. Elle existe partout où les cultures commerciales s'implantent dans les zones rurales.

Les effets du développement de ces cultures sur les femmes se manifestent sous des formes souvent identiques. Tout d'abord, il tend à accroître le temps de travail agricole féminin, tout en entraînant une différenciation croissante dans la productivité du travail entre hommes et femmes. « Lorsque la modernisation entraîne des opérations particulièrement laborieuses et d'autres à haut rendement, c'est d'ordinaire aux femmes que sont confiées les premières »⁹. D'autre part, ces tâches à haute intensité de main-d'œuvre sont effectuées, même dans le cadre d'un projet de

développement rural, avec les mêmes outils traditionnels. La division sexuelle du travail correspond, en effet, à une inégale répartition des moyens de production. Le travail mécanisé, labour et défrichage, est toujours accompli par l'homme; il en est de même pour la plupart des activités liées à une nouvelle technique culturale : engrais, insecticide, irrigation. Les femmes, au contraire, exécutent les travaux qui relèvent d'un savoir-faire traditionnel mais aussi les travaux « modernes » — comme le repiquage du riz chez les Toucouleur — que les hommes jugent vite trop longs à accomplir, et dont ils disent alors qu'ils sont d'un « accès facile tant pour les femmes que pour les enfants ».

D'autre part, la participation des femmes à la production marchande permet de diminuer le coût de la production, en évitant l'emploi exclusif d'une main-d'œuvre salariée. Cette « subvention » féminine est d'autant plus intéressante que les travailleuses ne bénéficient, sous forme de cadeaux divers, que d'une part infime des revenus : par exemple, une femme diola (Sénégal) qui travaille sur les champs d'arachide de son mari, reçoit en moyenne un panier d'arachides en coques, dont la valeur atteint entre 1.000 et 2.000 F.CFA, soit environ le vingtième des revenus que son mari obtient de la vente de la récolte ¹⁰.

Mais les femmes, habituées à leur ancien statut économique indépendant, n'acceptèrent pas toujours facilement ces nouvelles conditions de travail qui les transformaient en manœuvres non rétribuées. Parfois une révolte éclate : ce sont les femmes bamiléké (Cameroun) qui, de 1956 à 1962, détruisirent de nombreuses plantations de café; ce sont les femmes gbeya (Centrafrique) qui lancent une grève générale afin de s'opposer à ce que l'on ait recours aux « ndéfi » (formes d'entraide lignagère, jadis utilisées dans les champs de vivriers) pour travailler aux champs de coton, produit d'exportation ¹¹. On peut encore citer les grèves du repas de midi apporté aux hommes dans les champs, qui éclatent sporadiquement, un peu partout. Les conflits de travail entre conjoints peuvent même conduire au divorce. Dans la région Bété de Côte d'Ivoire où l'économie de plantation a commencé à se développer vers 1925-1930, la situation, quarante ans plus tard, est ainsi décrite : « La relation conjugale tend à s'identifier de plus en plus à un rapport d'employeur à employé, en dépit de l'apparence neutralisante de la famille : l'homme propriétaire de la terre, utilise son épouse comme main-d'œuvre; à ce titre, il est

contraint de lui verser une contrepartie en numéraire, établie au prorata de la récolte de café et de cacao. Une telle situation est génératrice de conflits : qu'un homme ne paie plus ou rémunère mal sa femme, elle est en droit de remettre radicalement en cause le contrat de mariage »¹². L'instabilité matrimoniale qui a beaucoup augmenté témoigne du non respect de cette clause. Les hommes bété, comme les autres, préférant donner quelques pagnes à la récolte plutôt que de l'argent. En 1974, lors d'une réunion en pays Bété, les femmes revendiquaient encore d'être payées au moins comme des manœuvres : « Nous ne sommes pas des animaux disaient-elles, nous voulons être payées pour notre travail ».

Pendant la deuxième période, entre 1950 et 1960, on assiste chez les Adioukrou à l'asphyxie des activités artisanales féminines. C'est en 1950 que survient la « première grande révolution technique » : il s'agit de l'installation, dans la ville de Dabou, d'une huilerie moderne destinée à traiter industriellement les régimes de palme qui sont collectés par les camions de l'huilerie. Or, l'usine connut un échec retentissant pendant les premières années, l'approvisionnement en régimes étant quatre fois moindre que les 40.000 tonnes prévues par an, chiffre déjà inférieur à la capacité théorique de production de la palmeraie. Cet échec était d'une telle ampleur qu'il fallut en rechercher les causes techniques et sociales.

Il apparut alors que l'un des principaux obstacles résultait des conflits entre hommes et femmes de la même lignée : en effet, la suppression de l'extraction artisanale de l'huile et la livraison des régimes à l'usine introduisaient, sur le plan de l'emploi et sur le plan de la répartition des revenus, un déséquilibre grave entre hommes et femmes. Du nouveau système « ce sont les hommes qui tiraient probablement tous les avantages », puisqu'il libérait une partie de leur temps, et leur permettait de disposer de la quasi totalité des revenus. Quant aux femmes, si, elles aussi, économisaient du temps, elles perdaient leur principale source de revenus. De plus, leur rémunération pour le seul travail qu'elles fournissaient encore — le transport des régimes sur une distance accrue, jusque sur les pistes des collectes — « est laissée à l'arbitraire des hommes. Ceux-ci, tout en reconnaissant le tort fait aux femmes, n'ont pas cru devoir le réparer en instituant une rémunération convenable ». Sous l'impact des changements dans

les procès de productions, dont l'huilerie de Dabou n'est qu'un exemple, un double mouvement de déqualification économique et sociale s'amorce et s'intensifie : les revenus féminins s'amenuisent d'année en année, et les agricultrices sont « reléguées » dans la production des vivriers, dépourvue de prestige, tout juste « bonne » à nourrir la famille. Mais l'obligation où sont les femmes de s'occuper de plus en plus seules et presque exclusivement de la production de subsistance entraîne un certain nombre de difficultés.

On constate d'abord une diminution de la quantité et de la diversité des produits cultivés, faute de temps, de main-d'œuvre, de moyens de production et de terres fertiles. Ainsi au Kenya, les femmes kikuyu, depuis que les hommes cultivent le café, ont perdu certaines des terres dont elles avaient l'usage, comme celles des bas-fonds, sur lesquelles elles cultivaient le riz et les patates douces. Elles sont en outre obligées d'acheter à leurs frais les engrais nécessaires aux sols pauvres des champs qui leur sont alloués ¹³. D'autre part, les femmes diola du Sénégal, depuis que les hommes ont délaissé les rizières pour se consacrer à la culture commerciale de l'arachide, n'ont pu utiliser l'outil traditionnel de labour manié par les hommes; elles l'ont remplacé par la houe à long manche, qui permet un travail plus facile et plus rapide, mais qui ameublisse la terre très superficiellement, entraînant une forte pousse des mauvaises herbes. Il en résulte un long travail de désherbage, effectué dans des conditions très difficiles, à la saison des pluies. Il en résulte surtout une baisse extrêmement forte des rendements et des revenus ¹⁴.

On note également la substitution d'une culture de base à une autre, plus facile à cultiver, mais de moindre valeur nutritive : par exemple, avant l'introduction des plantations de cacao au Ghana, les hommes étaient chargés de planter et de récolter les ignames, tandis que les femmes participaient aux travaux de binage. Le produit de la récolte revenait aux hommes et à leur famille. Sur leurs propres parcelles, les femmes cultivaient du maïs et des légumes. Lorsqu'ils se sont consacrés à la culture du cacao, les hommes ont abandonné aux femmes la culture des ignames, tout en conservant les revenus acquis par la vente de cette récolte. Les femmes devaient donc, avec leurs seuls revenus, prendre en charge les achats habituels de poisson, sel, viande, articles ménagers. Ce maintien abusif du droit ancien, le long travail exigé

par l'igname (notamment à cause du buttage et du tuteurage) le manque de main-d'œuvre et le travail sur les champs de cacao ont poussé les femmes à remplacer l'igname par le manioc, culture secondaire jusqu'alors ¹⁵.

Cette dévalorisation sociale des cultures vivrières est aggravée par l'absence de politique des prix au niveau des gouvernements, alors que les cultures de rente, sont, en partie, subventionnées par les Etats. Plusieurs conséquences découlent de cet état de faits : d'une part, la rémunération journalière d'un travailleur sur exploitation cacaoyère (330 F.CFA) est largement supérieure à celle d'un travailleur sur exploitation vivrière (130 F.CFA) ¹⁶. D'autre part, les femmes ne peuvent dégager aucun surplus investissable de leur long et pénible travail sur les vivriers.

L'implantation de nouvelles technologies de transformations agricoles produit toujours, dans les zones rurales, que ce soit en Afrique, en Amérique Latine ou en Asie, des déséquilibres comparables à ceux que nous venons de relater. En bref, les nouvelles technologies, ici une huilerie, là un moulin décortiqueur, là encore une laiterie, contribuent à créer sous-emploi et chômage parmi la main-d'œuvre féminine et à l'appauvrir. On a calculé que l'introduction de petites décortiqueuses dans les villages javanais occasionne pour les femmes la perte de 12 millions de jours de travail par an, soit un revenu de 55 millions de dollars, ce qui serait l'équivalent de plus de quatre mois de travail à temps complet pour un million de femmes ¹⁷.

Enfin vient la dernière période de 1960 à 1980 où, dans ce pays adioukrou qui nous sert d'exemple symptomatique, les cultures d'exportation se diversifient et où la marginalisation des femmes s'accroît : la politique de diversification agricole, préconisée au lendemain de l'Indépendance, conduisit à la mise en œuvre du « plan palmier » par la SODEPALM (Société pour le développement et l'exploitation du palmier à huile). Les rendements s'améliorent évidemment grâce à l'usage de nouvelles techniques de production mises en œuvre dans les plantations industrielles. Mais elle instaure, de manière plus catégorique, l'exclusion des femmes des circuits économiques modernes. Les hommes, seuls partenaires économiques reconnus par la SODEPALM, deviennent titulaires des plantations dont ils retirent de bons revenus, étant donné la stabilité des cours mondiaux des

huiles de palme. Evincées de ce circuit, les femmes n'ont même plus le droit de cultiver le manioc sous les palmiers, comme elles le faisaient auparavant. Elles sont obligées de le cultiver sur des terres laissées disponibles par les cultures d'exportation. Par ailleurs, leur situation se complique du fait que les hommes, occupés par les cultures d'exportation, se refusent souvent à exécuter les travaux d'abattage et de débroussaie d'une nouvelle parcelle, lorsqu'elle est seulement destinée aux femmes. S'adaptant à ces nouvelles conditions économiques, les femmes ont trouvé une autre activité génératrice de revenus : la fabrication et la commercialisation de la farine de manioc, « attiéké », dont Abidjan est fortement consommatrice (50 tonnes par jour en 1980, dont 70 % provient de cette région). Les femmes doivent donc cultiver autant de manioc qu'il leur est possible. Face à la rupture de solidarité des hommes, peu d'options leur sont ouvertes : employer des manœuvres pour débrousser leur propre parcelle (mais l'opération est coûteuse), ou bien cultiver une parcelle familiale et acheter au détenteur de cette parcelle, mari ou oncle, une partie de la récolte, à un prix légèrement inférieur à celui du marché. Travail long, monotone et peu rémunérateur.

Le bilan général est très négatif : en une trentaine d'années la situation des femmes adioukrou à l'image de celle des autres femmes productrices s'est considérablement détériorée : d'une situation inégale où les hommes respectaient néanmoins le statut et les rôles des femmes, on est passé à une situation injuste où l'économie, devenue masculine, détourne et capte les avantages et les bénéfices apportés par la modernisation de l'agriculture.

Cependant, les femmes sont affrontées aux mêmes obligations économiques qu'auparavant mais elles ont été progressivement privées des sources de revenus nécessaires pour y faire face. Marginalisées, elles sont traitées comme des êtres à part et sont aussi privées des droits qui leur permettraient d'accéder à des revenus nouveaux. Plutôt que de leur apprendre les nouvelles techniques de culture et de gestion qui, soulignons-le une fois encore, leur sont parfaitement accessibles, on préfère leur enseigner la broderie, la couture, le tricot, la cuisine. Comble de l'absurde, on apprend à des jeunes femmes dans un village congolais à faire plaisir à leurs enfants en leur confectionnant des beignets de farine de blé — introuvable en brousse — alors qu'elles ne gagnent pas assez d'argent pour leur acheter un peu de

viande ou de poisson.

	Hommes	Femmes
Agriculture	85	15
Petit élevage	80	20
Coopératives	90	10
Artisanat	50	50
Nutrition	10	90
Economie familiale	0	100

Accès aux programmes de formation, selon le sexe
Afrique (%) ¹⁸

Les femmes sont également tenues presque complètement à l'écart du crédit. On ne les croit pas assez solvables, ou conscientes de leur responsabilité, pour leur permettre d'en bénéficier. Parfois, cependant, on met en place, pour elles, un projet d'accès au crédit. Mais alors le paradoxe apparaît dans toute sa force, puisqu'on leur impose un taux de remboursement légèrement supérieur au taux officiel fixé pour les hommes (Haute-Volta). Non que les risques encourus par les organismes de prêt soient plus élevés avec les femmes. Des études sérieuses montrent qu'elles sont loin d'être de mauvais payeurs.

Elles sont en outre tenues à l'écart des coopératives existantes. L'exemple des femmes kikuyu (Kenya) est significatif à cet égard. Elles étaient parvenues à cultiver elles-mêmes le café mais pour le commercialiser, elles se trouvèrent contraintes d'avoir recours aux coopératives, structure exclusivement masculine constituée d'ailleurs par leurs maris. Ces derniers ne leur redistribuaient qu'une petite partie des bénéfices, se réservant la plus grande pour leurs achats personnels, dont celui de la boisson. Voyant cet argent, qui était pourtant celui de leur café, leur échapper, les femmes n'eurent plus qu'un recours : le baptiser ironiquement et amèrement « drinking coffee » et abandonner la culture ¹⁹.

Les femmes ne sont pas non plus encouragées ou aidées à s'organiser elles-mêmes en coopératives de production et de commercialisation. On comprend quel genre d'intérêts économiques cela pourrait remettre en cause.

Il n'est pas étonnant que face à ce refus social, à une vie dure et harassante, mais encore plus à ces impossibilités économi-

ques — nouvelles formes d'interdits — , elles ne soient, elles aussi, de plus en plus tentées de partir vers les grandes villes dans l'espoir, souvent trompeur, d'y trouver un travail.

IV. LE TEMPS DES MIGRATIONS

Depuis deux décennies, des millions de femmes quittent leur village; elles y sont contraintes par la dégradation de leur situation économique et de celle des unités familiales auxquelles elles appartiennent. Ce phénomène qui a pris une si grande ampleur en Amérique Latine, correspond à la baisse de la participation des femmes au secteur agricole : 58 % des migrantes à Santiago du Chili étaient inactives ou cherchaient du travail dans leurs zones rurales d'origine contre 21 % des hommes ¹. A Lima, durant la période 1956-1965 ces chiffres étaient respectivement de 74 % et de 45 % ². Si les migrations rurales-rurales restent à prédominance masculine, les femmes sont désormais plus nombreuses que les hommes à partir vers les villes : 85 hommes pour 100 femmes. En chiffres absolus, de 1960 à 1970, un effectif de l'ordre de 3,8 millions de femmes (estimations FAO/PREALC) ³ est venu grossir le prolétariat urbain. En Asie, le phénomène n'a pas exactement le même caractère. Les migrations y étaient surtout le

fait d'hommes seuls, ou accompagnés de leur famille; cependant, la proportion de femmes migrantes commence à s'élever dans certains pays ⁴ : Aux Philippines en 1961, 62 % des migrants sont des femmes et 69 % d'entre elles sont âgées de 11 à 20 ans. En Inde du Nord, au contraire, les femmes ne sont pas autorisées à émigrer : 7 % seulement des migrants sont des femmes ⁵. Au nord et au nord-est de la Thaïlande, où la population vit en-dessous du seuil de pauvreté, l'exode féminin fait partie des stratégies de survie des familles.

L'Afrique commence également à s'engager dans le même processus migratoire. Récemment encore le taux d'analphabétisme féminin y approchait souvent 90 % dans la plupart des zones rurales. L'évolution de la formation scolaire semble avoir eu pour corollaire une propension à l'émigration des jeunes filles. Il en est ainsi au Cameroun ⁶ où plus de 60 % des filles et des garçons sont scolarisés, et dans la région Diola du Sénégal. Mais ni en Asie ni en Afrique, les flux migratoires n'ont encore modifié — comme c'est le cas en Amérique Latine — le *sex ratio* de la population urbaine : 90 hommes pour 100 femmes ⁷.

D'une manière générale, les migrantes sont soit des filles qui vers l'âge de quinze ans partent pour subvenir à l'entretien de leurs familles, soit des femmes chefs de famille qui émigrent, faute de terre et d'emplois rémunérateurs.

Le départ des filles n'a pas tout à fait le même sens que celui des garçons. Leur émigration est principalement le résultat de la dégradation de l'emploi et des revenus féminins. En Amérique Latine, on établit une corrélation entre l'abaissement de l'âge des migrantes et la misère croissante de l'unité familiale : les filles sont alors appelées à chercher des revenus dans les villes dès l'âge de 10-12 ans. Il en est de même aux Philippines. La présence des filles dans la maison, si elles n'ont aucune perspective d'emplois salariés à court ou à moyen terme, peut apparaître encore plus superflue lorsque l'exiguïté des terres familiales ne justifie pas l'usage d'une main-d'œuvre relativement nombreuse. En outre, les changements dans les coutumes matrimoniales peuvent agir dans le même sens : au Mexique, s'ajoute aux facteurs économiques de l'exode féminin le fait que les filles n'apportent même plus le travail gratuit des gendres, ces derniers ayant cessé de résider, selon l'ancien usage, quelques années chez leurs beaux-parents ⁸. Les filles partent afin de mieux aider leur

famille : travailler en ville, c'est pouvoir leur envoyer de l'argent des médicaments, des vêtements...

De ce point de vue, on préfère aux Philippines envoyer à la ville une fille, plutôt qu'un fils, sachant qu'elle sera plus consciente de ses responsabilités, et qu'elle n'effectuera pas d'inutiles dépenses personnelles. Au Sénégal les filles n'hésitent pas à quitter l'école pour s'embaucher comme domestiques à Zinguinchor, à Kaolack et surtout à Dakar. Exode de plus en plus précoce et durable, à tel point que, dans certains villages, les garçons, pour qui ces départs posent un problème de mariage, ont tenté d'obliger les jeunes filles à rentrer pour l'hivernage en menaçant de les « taxer ». Et « les parents eux-mêmes se trouvent placés dans une situation économique contradictoire : accepter l'éloignement des filles, c'est renoncer à une force de travail, mais c'est aussi, dans l'immédiat, avoir une bouche de moins à nourrir, et éventuellement, c'est bénéficier d'une aide matérielle supplémentaire »⁹.

C'est dans les petites et surtout dans les grandes villes de leur pays que les femmes vont chercher du travail. Elles émigrent peu à l'étranger. Compte tenu de leur faible niveau d'instruction — la majorité est analphabète, les autres n'ont pas fini le premier cycle scolaire — ces femmes, que ce soit à Lagos, à São Paulo, ou à Bangkok, occupent les mêmes emplois non qualifiés, et peu recherchés par les citadines, dont le niveau scolaire est toujours plus élevé que celui des rurales. Elles occupent, par ailleurs, des emplois identifiés comme « féminins », pour lesquels il n'existe pas de compétition entre hommes et femmes : domestiques en Amérique Latine et aux Philippines, prostituées à Bangkok, salariées de l'industrie en Asie, petites commerçantes en Afrique. La proportion de femmes actives dans le groupe des migrantes est élevée, car venant de zones rurales où la misère est intense, elles sont prêtes à accepter n'importe quel travail dans n'importe quelle condition¹⁰.

L'exode des femmes est un phénomène social majeur par ce qu'il révèle, par ses conséquences, au niveau de la désintégration de l'unité familiale comme au niveau des conditions matérielles et psychiques de la vie dans l'environnement des mégapoles. Les causes de la migration féminine étant structurellement liées à la paupérisation croissante des campagnes, on doit s'attendre à ce que le nombre des femmes qui se prolétarisent ne cesse

d'augmenter. L'histoire des paysans guatémaltèques en est une preuve : les activités de l'une des grandes multinationales américaine de l'alimentation, Hanovers Brands, les a conduits en 1980 à un très haut niveau d'endettement : « On nous a poussés à cultiver des choux-fleurs, et maintenant nous n'avons plus rien à manger ». Il y eut, en effet, en 1980, une suspension complète des achats pendant toute la période de récolte : « Nos enfants ont été obligés de quitter la maison et de chercher du travail comme ouvriers agricoles ou domestiques »¹¹.

Mais les femmes rurales peuvent se retrouver dans la situation d'une épouse, ou d'une mère ou d'une fille de migrant. L'émigration masculine, phénomène plus ancien était resté jusqu'à ces quarante dernières années le fait principal. Surpopulation, non accès des cadets à la terre, endettement lié au développement des cultures de rente, besoin de numéraire, toutes ces raisons d'ordre socio-économique poussent les hommes actifs de 20 à 40 ans à émigrer : 40 à 50 % des hommes de ces groupes d'âge sont absents au Cameroun, 30 à 50 % dans la région Mossi de Haute-Volta, autant dans la Moyenne Vallée du Sénégal, plus des deux tiers au Lesotho. Des taux migratoires d'une importance comparable ont été relevés dans plusieurs pays d'Asie (Thaïlande, Inde, Bangladesh, Malaisie) et d'Amérique Latine.

Des études récentes commencent à décrire les effets de l'émigration masculine sur la vie des femmes qui restent au village et qui assument de fait, sinon de droit, le rôle de chef de famille : au Kenya, 36 % des maisons ont une femme à leur tête, aux Philippines 20 %, au Lesotho 25 %¹². Il arrive, cependant, que les femmes ne soient pas abandonnées à elles-mêmes puisqu'en l'absence de leur mari, un parent proche de celui-ci, père ou frère, peut être chargé de le remplacer et d'intervenir dans les décisions à prendre au niveau du travail agricole, de l'entretien de la maison, de l'utilisation des revenus migratoires, de l'éducation des enfants.

La disproportion entraînée par la migration entre le nombre d'actifs féminins et masculins dans les zones rurales (1,9 femme pour 1 homme au Cameroun, au Sénégal...) implique une modification de l'organisation du travail au sein de l'unité de production. Une migration de longue durée, effectuée indépendamment du cycle agricole, a pour conséquence une intensification du travail féminin à deux niveaux : le taux de participation

féminine augmente (en Inde de 43,4 % à 46,6 %) ainsi que la durée du travail agricole (plus de dix heures par jour à la saison des cultures au Lesotho, au Malawi...). Les tendances que l'on a mis à jour précédemment s'accroissent et se précisent : les femmes prennent complètement en charge la production de subsistance et travaillent encore davantage aux cultures de rente. Mais ces responsabilités ne correspondent ni à une valorisation de leur travail ni à un quelconque accroissement de leurs droits.

Le sur-travail féminin n'existe pas dans le cas de la migration saisonnière, l'homme rentrant alors au village à la période des cultures; il n'existe pas non plus lorsqu'il y a une organisation de la migration telle que restent en permanence au village un ou deux actifs masculins, les départs s'effectuant alors par roulement ¹³. La solution de rechange, qui consiste à employer une main-d'œuvre salariée est très peu utilisée, du fait de la pauvreté de la plupart des paysans. Mais dans les pays d'Asie, où le statut social et économique de la famille se mesure à la possibilité de garder les femmes en réclusion, le salariat reste pour les migrants une solution difficilement accessible, mais tentante. Leurs revenus, qui, selon leurs souhaits, devraient rémunérer un travailleur les remplaçant, servent, en fait, d'abord à rembourser des dettes, à acheter des produits alimentaires, à réparer la maison, etc. ¹⁴.

Il est difficile de dégager une règle générale relative au pourcentage des migrants qui envoient des fonds, et au volume de ces fonds, qui semble varier d'un pays à l'autre, et d'une famille à l'autre. Des relevés ont été effectués dans un certain nombre de pays africains, alors que ce type de recherche a été peu menée en Amérique Latine et en Asie ¹⁵.

En ce qui concerne l'Afrique, il apparaît que les revenus migratoires représentent une part souvent importante des revenus annuels d'une famille paysanne : par exemple, au Nigeria, 60 % des migrants urbains envoient régulièrement de l'argent, ce qui représente 20 à 35 % des revenus de leurs familles, au Ghana, 2/5^{ème} à 2/3 des familles disposent de revenus migratoires, au Sénégal, 30 à 50 % des revenus sont attribués aux migrations. Toutefois, les revenus migratoires reçus par les femmes africaines sont loin de correspondre à ces pourcentages. Il apparaît, en effet, si l'on considère le nombre croissant de divorces, ou de menaces de divorce pour non-assistance économique, la recherche continue d'activités rémunératrices par les femmes, que les revenus dont

elles bénéficient ne correspondent nullement à leurs besoins. Par ailleurs, elles ne reçoivent pas ces revenus en leur nom propre; c'est l'un des parents proches du migrant qui est chargé de les leur remettre — manière de contrôler les dépenses qu'elles engagent ? — Une femme du Penjab raconte : « Il est bien que mon mari gagne beaucoup d'argent. J'en suis heureuse, même s'il est absent. Mais si j'ai besoin d'argent je dois aller chez mon beau-frère. Il m'en donne lorsqu'il s'agit d'une petite somme, mais il me dit souvent qu'il doit d'abord écrire à mon mari pour l'informer de ce que je demande. Comment puis-je savoir ce qu'il écrit puisque je ne sais pas lire ? Comment mon mari peut-il savoir ce dont j'ai besoin puisqu'il est si loin ? »¹⁶

La présence des épouses au village peu apparaît comme l'une des conditions nécessaires à la survie du groupe familial, car les migrants qui partent avec leurs femmes et leurs enfants n'envoient plus d'argent, ou très peu, au village. C'est pourquoi les aînés d'un groupe s'efforcent de contrôler le départ des épouses, s'opposant même, sous les prétextes les plus divers, à ce qu'il se réalise, tant il est associé à une forte diminution de leurs revenus.

Malgré tout, les femmes qui rejoignent leur mari en migration sont de plus en plus nombreuses. Comme les migrantes solitaires, mais dans une moindre proportion, elles cherchent un travail en ville dans les mêmes activités informelles.

V — LES PETITS METIERS URBAINS, OU TOUS LES JOURS LA VIE

Ces flux migratoires d'hommes et de femmes sont à l'origine d'un taux de croissance urbaine très important, de 4 à 6 % par an, soit deux à trois fois plus qu'en Europe. Les 27 % de la population du Tiers-Monde qui vivaient dans les zones urbaines en 1975 seront 41 % en l'an 2000. Le corollaire de cette urbanisation sauvage est l'extension des bidonvilles — avec leur cortège de misère et de souffrance — où plus de 60 % des citadins vivent en Amérique Latine et neuf sur dix à Calcutta.

Le processus de développement qui a obligé des millions de femmes à quitter les zones rurales n'a cependant pas réussi à absorber complètement cette nouvelle force de travail. Le plein emploi des économies capitalistes est un rêve de théoriciens : il faudrait en effet pour que « les nouveaux arrivants sur le marché du travail soient insérés dans le secteur moderne, que les emplois salariés représentent la moitié de la population active, alors que

dans beaucoup de pays sous-développés, le pourcentage est de 10 à 20 % » Même « les pays, dont la croissance économique est relativement rapide, connaissent une baisse de l'emploi salarié en pourcentage de la population active »¹, conjointement à une augmentation du sous-emploi et du chômage.

Quel travail les migrantes, qui sont faiblement scolarisées et presque toujours non qualifiées professionnellement, vont-elles pouvoir trouver dans les villes ? Certaines des plus jeunes seront absorbées par le secteur industriel — lorsqu'il existe —, celles qui restent, tous âges confondus, n'auront pas d'autre choix que de rejoindre avec les anciennes citadines ce que l'on appelle le secteur informel, ou non structuré.

Les activités regroupées dans ce secteur sont hétérogènes par définition, allant du porteur d'eau à la vendeuse ambulante en passant par le patron d'une entreprise familiale employant moins de cinq personnes, mais elles constituaient en 1969, selon le B.I.T., entre 30 et 50 % de l'ensemble des emplois. Ce pourcentage énorme montre bien l'inaptitude quasi complète des systèmes économiques actuellement en vigueur à absorber la population active dans le secteur formel.

Selon la typologie proposée par Ph. Hugon, on peut définir le travail féminin par rapport aux catégories suivantes : prestations de service (domestiques), petite production marchande (potières, couturières, préparatrices de boissons ou d'aliments), transport et vente, commerce de micro-détail (colporteuses, vendeuses sur le marché, marchandes à la sauvette). A cette rapide énumération, on peut ajouter dans le cas d'une paupérisation absolue², les activités de collecte : par exemple, le travail des femmes appartenant aux couches inférieures du sous-prolétariat de Lima consiste à faire les poubelles, à ramasser les déchets des cuisines des hôpitaux et ceux des abattoirs. Il faut, en dernier lieu, citer la prostitution, car elle constitue, de fait, dans les conditions de vie misérables auxquelles tant de femmes sont contraintes, une des sources de revenus les plus importantes, qu'elle soit exercée de manière continue, en alternance ou en parallèle avec d'autres activités.

Les rares études consacrées à ces activités font ressortir que la proportion de femmes dans le secteur informel est souvent supérieure, sinon égale à celle des hommes : 63 % en Argentine³, 46 % au Pérou, 53,3 % au Brésil⁴.

Le secteur informel est assez souple et multiforme pour

pouvoir employer des femmes qui, toutes, doivent faire face à des responsabilités économiques importantes, que ce soient les jeunes femmes, les femmes mariées ou les femmes chefs de famille.

La corrélation entre le niveau de revenus de la famille et la nécessité d'un travail féminin rémunéré a été largement démontrée. En Inde, par exemple, 60 % des femmes appartenant à des familles dont les revenus sont très faibles, moins de 100 roupies par mois, travaillent dans le secteur informel ⁵.

Se consacrent à ces activités, des jeunes femmes, entre 15 et 22 ans, encore célibataires, ayant parfois un ou deux enfants à charge, et le plus souvent récemment immigrées, des femmes mariées, ou vivant en union libre (en Amérique Latine, notamment), dont le compagnon se trouve lui-même dans une situation difficile, à cause d'une maladie, d'emplois irréguliers et faiblement rémunérateurs (eux aussi dans le secteur informel, manœuvres, gardien, etc.). L'insuffisance des revenus est telle que, pour survivre, tous les membres de la famille — les femmes, et bien souvent les enfants — doivent également travailler. La multiplication des activités, si faiblement rémunérées soient-elles, fait partie des stratégies de survie. Une Brésilienne de 32 ans le raconte : « Je travaille trop, non parce que cela me plaît, mais parce que j'y suis bien obligée. Je maintiens mon foyer en faisant un peu de tout : je brode, je couds, je peins, je fais, pendant la nuit, des objets en bois, une sorte d'artisanat religieux, je ne sais pas combien je gagne et je ne veux pas le savoir, histoire de ne pas me mettre en rogne ! » ⁶.

Un autre type d'entente économique au sein du couple prévaut en Afrique : l'homme assurant une partie des dépenses familiales, loyer, eau, transport, frais de scolarité, tandis que l'épouse achète la nourriture et les vêtements reproduisant ainsi en ville l'ancienne division sexuelle du travail : « Le vivrier incombe aux femmes, même à la ville. A la campagne elles le produisaient directement, ici (à Abidjan) elles travaillent pour l'acheter » ⁷.

Il y a enfin les femmes chefs de famille qui sont les seuls soutiens économiques de leurs proches. Une étude au Brésil montre que 15,24 % de ces femmes se trouvent dans cette situation à la suite d'un changement de statut matrimonial (veuvage, séparation) tandis que 50 % d'entre elles le deviennent pendant leur première union, ou mariage, soit parce que leur mari est chômeur, soit parce qu'il ne contribue nullement à l'entretien

de leur famille, réservant ses revenus à un tout autre usage (achats de biens de consommation tels que vélo, transistor, cadeaux à d'autres femmes, etc.). Ce phénomène, très fréquent, montre combien il est erroné de considérer le mari comme le chef de la famille « indépendamment de sa contribution au budget familial » (Annuaire Statistique du Brésil). L'utilisation du critère définissant le chef de famille comme « la personne économiquement responsable d'un ou plusieurs dépendants avec lesquels elle a des liens de consanguinité, conjugalité ou autres », permet par contre de donner aux rôles socio-économiques des femmes la place qui leur revient ⁸.

Certes, ces femmes entièrement responsables de leurs familles, ne sont pas majoritaires, pas encore. Mais la précarité du lien conjugal dans les grandes et même les petites villes, confirmée par la fréquence des divorces, la polygamie avec l'abandon plus ou moins total de la première épouse et de ses enfants (au moins jusqu'à l'âge de 6-8 ans), les réactions de rejet des femmes face à l'irresponsabilité de leur mari, les effets de la crise économique, sont autant de facteurs qui concourent à augmenter le nombre de familles dont le chef est une femme : un quart et même un tiers dans certaines villes, 60 % à Nairobi.

Une femme chef de famille au Brésil consacre en moyenne 54 heures par semaine à la production marchande. Si l'on y ajoute le temps des activités domestiques non rémunérées, on obtient une moyenne de 94 heures de travail par semaine, soit 14 heures par jour. En moyenne, les revenus mensuels des femmes chefs de famille sont inférieurs à ceux qu'obtiennent les hommes chefs de famille : 72 % des femmes gagnent moins de 500 F par mois contre 54,6 % des hommes. Une femme à New-Delhi travaille en moyenne 40 heures par semaine pour Rs 76/mois, alors qu'un homme travaille 48 heures pour Rs 192. Ce qui veut dire qu'une femme doit consacrer au moins deux fois plus de temps qu'un homme si elle veut obtenir des gains d'un montant équivalent, alors qu'elle effectue déjà une double journée de travail.

Du fait de la dévalorisation et de la sous-rémunération du travail féminin, les familles dont les femmes ont la charge appartiennent au groupe le plus pauvre : à Belo-Horizonte, Brésil, 27,4 % de familles ayant un homme à leur tête vivent en dessous du seuil de pauvreté (100 cruzeiros par personne et par mois) mais ce pourcentage s'élève à 44,9 % pour les familles ayant une

femme à leur tête. Ajoutons que 85 % de ces femmes travaillent dans le secteur informel ⁹.

Les statistiques et les études qui commencent à paraître sur le rôle des femmes dans le secteur informel, bien que partielles, éclairent néanmoins les conditions de vie et de travail des domestiques, des commerçantes et des prostituées ainsi que les modes spécifiques de l'exploitation à laquelle elles sont soumises.

L'inégalité des revenus urbains dans les principales villes du Tiers-Monde crée un marché important pour le travail domestique. Par exemple, le premier métier féminin en Amérique Latine est celui de domestique : de 1950 à 1975, 45 à 70 % des nouveaux emplois féminins sont des emplois de domestiques ¹⁰. Les femmes ont la quasi-exclusivité de cette activité : au Mexique, 90,3 % des domestiques sont des femmes ¹¹. Cependant, en Afrique et en Asie, la concentration des femmes dans ce secteur d'activités est moins forte, et le mode de recrutement moins exclusif : les hommes y sont plus souvent employés, à quelques exceptions près, dont celle, bien connue, de l'Afrique du Sud.

Il faut souligner que ce métier est, par excellence, celui des migrantes, qui arrivent en ville sans aucune qualification, sinon celle qu'elles ont acquises, grâce au travail de la maison. Sept migrantes sur dix aux Philippines deviennent domestiques ¹², et 91 % à Lima.

Après avoir vécu quelques années en ville, ces femmes s'efforcent — ou sont obligées ? — de quitter ce métier. Il existe donc une corrélation entre le temps de résidence urbaine, l'âge des femmes (lié à leur période génésique) et l'emploi de domestique. A Buenos-Aires en 1970 51 % des migrantes sont domestiques, pourcentage qui s'abaisse à 35 % parmi celles qui ont 5 ans de résidence. ¹³.

Les conditions de travail sont, pour les domestiques, liées à la croissance économique offrant aux femmes une plus ou moins grande diversification de l'emploi (mise à part l'Afrique du Sud qui n'accepte les femmes dans les villes que pour ce travail). L'exemple de Singapour montre que les jeunes filles ont constitué une main-d'œuvre particulièrement exploitée jusqu'aux années 1970, moment où le développement des industries à forte intensité de main-d'œuvre leur a offert de nouveaux emplois. Grâce à la concurrence qui en a résulté, les salaires ont augmenté, le nombre d'heures de travail a diminué, le week-end a été chômé. Toutefois,

les avantages acquis risquent d'être provisoires, car ils n'ont été l'objet d'aucune législation officielle et restent liés à une conjoncture économique dont on connaît la fragilité.

D'une manière générale, les conditions de vie des domestiques diffèrent selon qu'elles résident, ou non, chez leur patron. En général les « permanentes » sont des jeunes femmes de 15 à 22 ans, souvent célibataires, ou n'ayant encore qu'un ou deux enfants à charge.

Etant donné l'absence de protection du travail domestique, ces femmes isolées, non intégrées dans une organisation syndicale, sont complètement dépendantes de leurs employeurs, qui peuvent les exploiter à leur gré.

Les salaires sont très bas : au Mexique, 87 % gagnent moins de 500 pesos par mois, soit quatre à cinq fois moins que le salaire minimum légal ¹⁴; au Sénégal, une domestique gagne en un an ce qu'une salariée agricole à la BUD gagne en un ou deux mois ¹⁵; en Inde, une domestique gagne 40 roupies par mois, soit trois fois moins qu'un homme ¹⁶. Mais c'est probablement en Afrique du Sud que les conditions de vie et de travail sont les pires : « 37 % des femmes africaines dans les zones urbaines occupent un emploi rémunéré dont la plupart sont des emplois domestiques. Aucune législation sociale ne protège ces dernières à qui l'on verse des gages extrêmement bas (les plus bas sont d'environ 10 à 30 rands par mois 1R = 5 F environ). Pour elles, ce sont des journées de travail de 12 heures et plus, généralement un repas par jour, quelques week-end de repos par an. Elles sont logées dans les arrières-cours de leurs employeurs. Elles n'ont pas le droit d'héberger leur enfant même en bas âge, ni leur mari » ¹⁷.

Les salaires sont si bas que l'on peut se demander s'ils répondent à l'objectif principal de la migration, à savoir l'entretien plus ou moins partiel de la famille restée au village. Question naïve : les bas salaires urbains sont, malgré tout, des salaires que l'on ne peut trouver à la campagne.

Néanmoins, les jeunes filles ne restent pas longtemps chez leur employeur, ce qui ne modifie en rien le marché du travail, la réserve de main-d'œuvre étant très abondante. Pour diverses raisons, lassitude, ou refus des rapports avec les employeurs, incompatibilité avec leur rôle de mère-épouse, nécessité économique plus pressante, elles partent et tentent de se reconvertir dans un autre métier. Mais n'ayant acquis au cours de cette période

aucune formation particulière, elles se retrouvent aussi peu qualifiées et démunies qu'auparavant. Les possibilités qui s'offrent à elles sont réduites : devenir ouvrière pour quelques annés si la chance leur sourit, commerçante, prostituée, ou tout simplement redevenir domestique, mais cette fois-ci à temps partiel.

Par exemple, dans un bidonville situé à une heure d'autobus de Guayakil (Equateur), les femmes se font « lingères ». Pour cela il faut aller — en payant l'autobus — jusqu'à la ville, pour trouver les clients, ramener le linge, attendre que le camion citerne alimente en eau le bidonville. Ce travail, à la pièce, très mal payé, ingrat et fatigant, n'est entrepris par les femmes qu'en dernière extrémité : « Il y a sûrement quelque chose qui va mal dans la maison » se disent alors les hommes. Il s'agit, dans la plupart des cas, d'une femme sans aucune formation, qui vient d'être abandonnée par son compagnon : l'union libre dans ce bidonville, où il y a sept femmes pour un homme est de pratique courante, ainsi que l'instabilité de ces unions ¹⁸.

Dans ces conditions, on comprend l'énorme succès de « Simplemente Maria », feuilleton de télévision, qui sous la forme de roman-photos, a touché une audience considérable parmi les femmes pauvres, et surtout parmi les domestiques de tous les pays latino-américains. C'est l'histoire d'un rêve. Sa fonction sociale, bien connue, est de neutraliser la révolte. Elle est, on va le voir, savamment utilisée par les marchands d'images. « Née dans une famille d'Indiens pauvres des Hauts Plateaux, Maria part pour la capitale et commence à travailler au bas de l'échelle économique et sociale : elle est servante. Sa maîtresse la traite durement. Séduite et abandonnée par un étudiant en médecine, familier de la maison, elle attend un enfant dans des conditions très difficiles. Puis, elle rencontre un instituteur qui la pousse à apprendre la couture. Quelques années plus tard, elle se taille une place dans le monde international de la Haute Couture et vit élégante, riche, heureuse... » ¹⁹.

En nombre, les commerçantes viennent juste après les domestiques. Sur les marchés urbains, dans les rues, aux portes des usines, devant leur maison, des femmes de tous âges, pratiquent le commerce à petite échelle, le plus souvent, avec de maigres profits. Elles vendent des produits qu'elles ont elles-mêmes préparés (plats cuisinés, boisson locale, poissons séchés,

etc...), et qu'elles ont parfois cultivés (légumes, condiments,...). Comme elles ont rarement accès à un lopin de terre c'est chez un grossiste qu'elles se sont procuré les produits qu'elles revendent (légumes, fruits, etc...).

Le nombre de femmes « économiquement actives », ou reconnues comme telles, dans le secteur commercial, varie d'une région à une autre, d'un pays à l'autre. Parmi elles, existent des situations extrêmes : ainsi celle des femmes recluses du Nord de l'Inde, et du Nord Nigéria qui ne s'aventurent sur les marchés ni pour vendre, ni pour acheter, (ce sont les hommes et les enfants qui assurent ces deux rôles), contraste-t-elle vivement avec celle des Ghanéennes qui ont en main la quasi totalité du petit commerce : 9 femmes sur 10 à Accra sont commerçantes.

En Afrique de l'Ouest, le commerce est sans doute l'activité principale des femmes : au Ghana, en 1970, 84,6 % des commerçantes sont des femmes, au Sénégal, à Dakar, plus de 60 % des vendeuses de marché sont des femmes. Il en est de même dans plusieurs autres pays de l'Afrique Centrale et de l'Afrique du Sud, comme le Zaïre, la Rhodésie, la Zambie, le Malawi...

En Asie du Sud et de l'Est ²⁰ il existe des régions où les femmes sont commerçantes et d'autres où ce sont plutôt les hommes qui opèrent dans ce secteur. Les femmes représentent plus de la moitié de la force de travail employée dans le commerce en Birmanie, en Thaïlande, au Cambodge, au Laos, aux Philippines, et au Vietnam. Par contre, en Inde, ce pourcentage s'abaisse à 11 % avec des différences dues à la pratique de la réclusion entre le Nord (6 %) et le Sud (17 %).

En Amérique Latine, elles sont plus nombreuses dans les régions où prédominent les populations noires ou indiennes, mais ne représentent que 10 % de la force de travail dans les pays de la côte atlantique.

Mis à part quelques cas isolés — les fameuses Mama Benz du Ghana, ou les puissantes commerçantes de tissus du Libéria — les femmes sont presque toujours concentrées dans le secteur du petit commerce, peu productif, mais qui leur est accessible, grâce au faible capital nécessaire au départ. Les hommes, quant à eux, s'occupent du commerce de gros, où ils sont, en règle générale, majoritaires : par exemple, au Ghana, 8.000 hommes sont grossistes pour 1.000 femmes. D'autre part,

les femmes sont principalement des travailleuses indépendantes, installées à leur propre compte (84 % au Ghana en 1970 et 24 % dans le secteur commercial moderne). Des données comparables existent pour la Thaïlande (60 % contre 22 %). A l'opposé, en Amérique Latine, la proportion de femmes employées dans le secteur commercial moderne est plus élevée que dans le secteur informel.

Les revenus de ce petit commerce, pourtant grand consommateur de temps, sont si faibles qu'ils ne permettent pas souvent l'achat de la nourriture familiale. Les commerçantes de Java ne gagnent même pas assez d'argent pour payer l'aller et retour en autobus jusqu'au marché. Elles vont tous les jours au marché ou quatre ou cinq fois par semaine et y restent entre six et dix heures. Travail harassant, et revenus dérisoires.

« Charles, licencié, chôme durant toute une année. Clémentine n'allait pas l'abandonner dans le malheur. L'achat d'un grand plateau, de quelques douzaines de robes d'enfants et la voici commerçante. ... Dès l'ouverture du marché d'Adjamé (Abidjan), à 6 heures du matin, elle achète des robes en gros aux couturières qui viennent d'arriver, puis, le plateau sur la tête, elle part revendre ces vêtements dans les quartiers éloignés du marché; du colportage, en fait, dans les rues, dans les cours, durant des heures : toutes les femmes connaissent les prix et il est difficile de vendre à bénéfice. Le temps ne vaut pas grand-chose à Abidjan, et il ne vient à l'idée de personne de comptabiliser celui que Clémentine a passé à transporter la marchandise. A force de kilomètres, elle arrivait en moyenne à gagner 12.000 F.CFA par mois (à l'époque le SMIG était de 17.000 F), soit de quoi payer le loyer (4.000 F) et la nourriture pour eux deux. Ces menus négoce abondent et l'on imaginerait mal une vie populaire d'où ils auraient disparu, tant, grâce à eux, s'assure, à peu de frais, toute une distribution de marchandises de première nécessité »²¹.

On comprend que s'instaure entre toutes ces femmes, soumises à la nécessité absolue de gagner un peu d'argent, une concurrence parfois sévère que vient renforcer une hiérarchisation fondée sur la nature du produit et l'emplacement de la vente. La situation de la revendeuse qui s'installe dans une rue passante, ou celle de la vendeuse ambulante, n'est pas comparable à celle des femmes qui ont obtenu une place au marché et qui se battent pour la garder. Par exemple, à Dakar, l'ancienneté de l'urbanisation

assure à certaines ethnies un privilège de fait, celui des meilleurs emplacements de vente à l'intérieur de l'ethnie, voire du groupe familial, garanti soit par une sorte de droit d'héritage, soit par prélèvement de taxes très importantes ²². Ce système défavorise les migrantes, nouvelles arrivées.

Réduites à leurs seuls moyens, les femmes ne peuvent guère parvenir à faire des économies utilisables. Il existe des associations dont la fonction essentielle est d'aider les femmes à capitaliser. Sous des formes variées dans de nombreux pays, « tontines » d'Afrique et de Java, elles permettent aux femmes d'avoir accès à un système de crédit et d'épargne, favorisant ainsi l'accumulation d'une certaine somme qu'elles peuvent investir dans le commerce, ou dans un autre secteur (réparation de la maison, acquisition d'un moyen de transport, remboursement de dette, achat de boucles d'oreilles à Java, par exemple, qui pourront un jour être mises en gage et faciliter un autre achat...). A Java ²³, une tontine de 130 membres fonctionne selon un système souple. La redistribution, proportionnelle au montant des cotisations, va de 44.000 à 90.000 roupies tous les 10 jours. Celles qui versent 100 roupies par jour reçoivent 88.000 roupies; pour 75 roupies, elles recevront 65.000 roupies; et pour 50 roupies, 44.000 roupies. Bien sûr, étant donné leur nombre, les femmes ne bénéficient de ce capital qu'au bout de deux à trois ans, mais son montant peut être trente fois plus élevé que le revenu mensuel d'une petite commerçante. Par ailleurs, les femmes sont affiliées à d'autres tontines, moins importantes, qui leur donnent une somme d'argent plus modeste, mais plus régulièrement.

Le domaine de la restauration de rue fournit un bon exemple des difficultés que les femmes rencontrent quand elles n'ont pas accès à des organismes de crédit. Et c'est le cas le plus fréquent.

A Bombay les femmes restauratrices sont dans une situation particulière : d'une part leurs clients, qui pour le plus grand nombre, sont des travailleurs temporaires, membres de la même « famille étendue » (même caste ou même village d'origine que la restauratrice...) s'acquittent très irrégulièrement de leur dû, ce qui les oblige à acheter en très petite quantité et bien souvent à crédit chez l'épicier du quartier; d'autre part, le rapport de dépendance entre la restauratrice et son créancier ne peut qu'empirer, étant donné les taux d'intérêts très élevés (150 % par an). Comme la plupart d'entre elles sont illettrées (75 %), ou ont un faible niveau

d'instruction (17 % ont quatre années d'école), le créancier est généralement seul responsable de la comptabilité. Il a donc tout pouvoir : il astreint les femmes à ne s'approvisionner que chez lui, en les menaçant de fermer leur compte et même en les obligeant à répondre à ses avances sexuelles.

Les restauratrices ne pouvaient guère sortir de cette impasse, d'autant plus qu'elles étaient isolées et non syndiquées. Les syndicats, pour leur part, jugeaient ces femmes comme des exploiteuses de travailleurs, sur le dos desquels elles vivaient, en leur fournissant une nourriture relativement chère et de mauvaise qualité. Cet aveuglement des syndicats, dont le pouvoir est masculin montre bien la distance scandaleuse instaurée entre les travailleurs d'une même classe, mais de sexes différents. Néanmoins, lors d'une grève de 42 jours en 1973 dans les industries textiles, la conduite exemplaire de ces femmes qui ont nourri les travailleurs sans contrepartie, mettant même en gage leurs propres biens, a été remarquée par une syndicaliste, qui s'est efforcée depuis de résoudre leur principal problème, et leur a trouvé un organisme de crédit à très faible taux d'intérêt²⁴. Soulignons que ce qui a été jugé exemplaire, est la reproduction pure et simple des conduites habituelles des mères appliquées cette fois-ci, à la sphère du travail.

Dans les principales villes du Tiers-Monde, là où il y a des hommes seuls, des usines, des fabriques, des chômeurs, des pauvres, les restauratrices sont de plus en plus nombreuses à assurer au moindre coût, la reproduction de la force de travail, évitant ainsi à l'Etat et aux entreprises capitalistes de lourdes charges sociales. Elles contribuent aussi au maintien de la politique des bas salaires, qui constitue l'un des axes de la dépendance des pays du Sud. Mais cette utilisation du secteur traditionnel peut connaître une limite : par exemple, les grosses unités de production employant plus d'un millier de salariés sont contraintes de s'équiper en restaurants d'entreprises²⁵.

Les marges bénéficiaires des restauratrices sont très faibles. Pour un travail de 47 à 57 heures par semaine, elles gagnent, en Côte d'Ivoire, selon les types de plats (banane grillée ou riz accompagné d'une sauce à l'arachide), et les lieux de vente (devant l'usine, ou à la porte de leur maison) des sommes variables : 10.000 F par mois (15 % d'entre elles), entre 10.000 et 20.000 (68 %), seul 1 % de femmes gagnent de 40 à 50.000 F. Un

autre facteur concourt à abaisser les bénéfiques : quelles que soient les fluctuations du marché où elles s'approvisionnent, elles doivent, sous risque de mévente, offrir le produit fini à un prix presque constant.

Malgré toutes les difficultés, on peut considérer que le petit commerce offre aux femmes de tous âges une source de revenus, plus ou moins faible peut-être, mais relativement stable. De ce point de vue, la concurrence des produits manufacturés (poteries contre cuvettes et seaux en plastique, savon de Marseille contre savon local, etc...), qu'ils soient ou non produits localement, représente pour elles un danger immense que bien peu, parmi les planificateurs du développement, prennent en considération.

Il nous faut maintenant parler de la prostitution, l'une des stratégies de survie que les femmes elles-mêmes, ou les familles auxquelles elles appartiennent, sont conduites à adopter sous la pression de la paupérisation croissante du milieu rural, de la réduction du marché de l'emploi, et de la faiblesse des revenus féminins.

En effet, les revenus des lingères, des serveuses, des revendeuses, et de toutes celles qui vivent de ces petits métiers, ne suffisent pas à financer les coûts d'entretien du foyer, surtout si les dépenses reposent sur un seul salaire. Lorsqu'on sait par exemple que le loyer pour une très petite pièce, sans eau ni électricité, dans un bidonville proche de Dakar représente le cinquième, ou le quart du salaire d'une domestique, on se doute que l'on ne peut assurer tous les autres frais avec l'argent d'un seul métier. La prostitution est alors le moyen le plus efficace pour résoudre un problème financier : une femme qui se prostitue dans un quartier populaire de Dakar, où le chômage est endémique, peut gagner en une journée (à 500 F.CFA la passe) au moins le tiers, si ce n'est davantage, des gains mensuels d'une domestique. Ce revenu complémentaire est bien souvent indispensable pour faire face à toutes les dépenses : loyer, frais de scolarité, remboursement d'une dette, achat de médicaments pour les parents du village, etc...

Les deux cas suivants montrent comment, et pourquoi, des femmes juxtaposent des vies différentes tout au long d'une journée : une Sénégalaise de 32 ans, divorcée, ayant trois enfants à charge, est cuisinière-lingère dans un bar situé à côté de chez elle. Elle se prostitue quand l'occasion se présente, car ses revenus

ne lui permettent pas de payer son loyer, ni les frais de scolarité de ses deux fils (sa fille de 14 ans, non scolarisée, est chargée de tenir la maison) ²⁶. Une femme thaï de 20 ans, qui pour faire vivre ses parents et ses huit frères et sœurs restés à la campagne, travaille le jour dans un élevage de poulets à Bangkok — où elle gagne 25 baths par jour — et se prostitue la nuit. « Comment mon salaire pourrait-il être suffisant pour payer mon loyer, ma nourriture, mon transport, et le reste ? Et je peux vous dire que je suis économe » ²⁷.

Des raisons conjoncturelles peuvent également être décisives. Lors de la grande sécheresse des années 1972-73 au Sahel, des femmes nomades se sont prostituées pour survivre dans les camps d'hébergement situés près des villes. La remarque faite par un Targui musulman du Niger « l'argent dont tu as besoin pour survivre, Dieu ne regarde pas comment tu l'obtiens » indique que la prostitution, même si elle est en temps habituel sujette à une rigoureuse sanction sociale peut être acceptée, dans bien des cas, lorsqu'elle est le seul moyen de lutte contre la misère.

Il existe de grandes différences selon les pays. En Afrique, la prostitution reste encore largement déterminée par la croissance des villes et l'immigration masculine qui l'accompagne : elle s'adresse surtout à la population nationale et aux autres Africains qui séjournent dans le pays. Le tourisme européen, reste plus orienté par le slogan « soleil, mer, sable, cultures exotiques... » que par le sexe. On vante les charmes des femmes du pays, mais les *tours operators* ne remplissent pas encore leurs avions d'hommes seuls, en quête du plaisir sexuel à l'image des *tours operators* spécialisés dans les grandes villes d'Asie du Sud-Est. Cependant, autour des grands hôtels touristiques, des piscines, des cinémas et des restaurants, quelques femmes tentent leur chance. Écoutons le récit d'une femme interviewée dans le cadre d'une enquête « Les touristes vus par ceux qui les servent » : « Je suis une femme de vie, et je ne le cache pas, je traite avec tout le monde, touristes ou pas. J'ai un prix qui varie entre 5 et 10.000 F pour les étrangers et entre 3 et 5.000 pour les Africains... Je quitte ma famille, chaque fois, à 17 heures pour y retourner le lendemain vers 7 heures. Je vis avec mes deux enfants et ma mère qui est aveugle. Je paie une chambre à 6.000 F/mois. Je donne la dépense journalière — 500 F... C'est le manque de soutien qui m'a poussé à faire ce métier. Je n'ai ni frère, ni sœur, et mon père est

mort jeune. Ma seule source de revenus est ma chair. Car si je me fais bonne, je ne gagnerais même pas mon pain, et je ne suis pas qualifiée pour avoir un travail rémunérateur ailleurs ».

Si le développement de la prostitution en Afrique concerne essentiellement les populations africaines dans les grandes villes, par contre, le développement de la prostitution en Asie du Sud-Est (Thaïlande, Corée, Philippines notamment) présente une évolution différente qui tient avant tout aux conséquences de la présence massive de l'armée américaine jusqu'à la fin de la guerre du Vietnam. Il y avait en 1974, 7.000 prostituées dans une seule base du nord-est de la Thaïlande. Il s'en est suivi une spécialisation touristique dont les formes civiles se manifestent maintenant dans les « voyages du sexe » organisés par des *tours operators* japonais, allemands (Neckerman, Christoffel) ou hollandais, par exemple. La prostitution devient un produit d'exportation et l'objet d'une véritable politique économique. La Thaïlande a reçu en 1977, 1 million 200.000 étrangers, et le double en 1981. Le tourisme est la troisième source de devises du pays (220 M \$) alors que le riz procure 290 M \$ et le sucre 260 M \$. Les touristes, en très grande majorité des hommes (200.000 Japonais en 1977 aux Philippines dont 87 % d'hommes; en Thaïlande, 73.983 Japonais dont 81,7 % d'hommes) sont entièrement pris en charge par le *tour operator*, qui, après une vaste campagne publicitaire, vend le voyage avec les plaisirs érotiques inclus dans le prix²⁸. On peut lire dans la presse à Franckfort : « Les femmes asiatiques, sans désir d'émancipation, mais pleines d'une chaude sensualité et ayant la douceur du velours ». Une revue spécialisée allemande explique que « l'homme qui a des difficultés à établir des relations sexuelles... peut à Bangkok choisir parmi des centaines de jeunes femmes qui pour une petite somme lui feront ressentir qu'il est un grand don juan », Pour les accueillir, les « eros centers » se multiplient à Bangkok. Selon l'étude du Dr. Thepanom de l'Université de Mahidal, on compte 119 salons de massage, 119 salons de coiffure avec massage et thé, 97 night-club, 248 bordels, 394 restaurants avec disco. Dans un salon, une jolie fille gagne 60 baths à l'heure, une fille plus simple 40 baths. Ce sont les filles « liées », celles qui ont été remises à un agent de recrutement par les parents pour payer leurs dettes, qui gagnent le moins. La clientèle est composée de 50 % d'étrangers, de 30 % de businessmen Thaï et Chinois, et de 15 % de fonctionnaires locaux.

Une étude portant sur 50 masseuses réparties dans 9 établissements à Bangkok montre qu'elles sont toutes des migrantes récentes, appartenant à des familles nombreuses (56 % ont de 5 à 7 enfants) originaires du Nord (1/3) et du Nord-Est (1/2) où une partie de la population vit en dessous du seuil de la pauvreté. 85 % de ces jeunes filles, âgées de 18 à 23 ans, à leur arrivée à Bangkok, ont émigré pour contribuer aux revenus familiaux. Elles envoient une partie de leurs gains, environ le tiers, à leurs parents. Cinquante pour cent gagnent entre 3.000 et 6.000 baths, ce qui représente un salaire mensuel de 15 à 25 fois plus élevé que celui qu'elles pourraient obtenir en effectuant les autres métiers féminins : domestique (150 à 450 b.), serveuse (200 à 500b.), ouvrière (200 à 500b.)²⁹.

« Quoi d'autre
Quoi d'autre
Vous m'avez laissée
Héritière de vos germes et de votre destruction
Laissez-moi
La prostituée de l'Hôtel Embassy
Elle pleure
Hé, Jo, donne-moi ton dollar
Pas ton napalm ni ta gonorrhée »

Barhai Zain³⁰.

Domestiques, petites commerçantes, prostituées, des millions de femmes, des millions de familles réussissent à survivre grâce à leur travail acharné, ce « travail de femmes » si peu considéré, si marginalisé, socialement et économiquement, presque désavoué, immergé quantitativement et qualitativement dans les abstractions du développement.

VI. DE HONG-KONG À MEXICO LES FEMMES À L'USINE.

Les industries dans les pays du Tiers-Monde emploient une forte proportion de femmes âgées de 14 à 24 ans qui peut s'élever, dans certains pays, jusqu'à 70 %. Même si ce chiffre ne représente qu'une infime partie des femmes jeunes du Tiers-Monde, leur mise au travail dans l'industrie est, à lui seul, un phénomène social et économique capital.

Pourquoi des femmes — alors que le sous-emploi et le chômage masculin prévalent dans cette partie du monde — , pourquoi des femmes jeunes, pour quels types de travail, dans quelles conditions ? Questions-clés auxquelles il faut essayer d'apporter une réponse.

L'histoire de l'industrialisation varie selon les régions et les pays du Tiers-Monde. En fait, elle ne concerne de manière importante qu'un petit nombre d'Etats, une trentaine environ. Six pays d'Asie du Sud-Est et d'Amérique Latine assuraient à eux

seuls, en 1979, l'essentiel des exportations industrielles.

Le sous-emploi rural et les migrations vers les villages fournissent une main-d'œuvre inépuisable et bon marché d'autant plus nécessaire à la croissance du secteur industriel que la concurrence devient une concurrence par les coûts. Cette forme de concurrence liée au développement de la crise structurelle de l'économie mondiale, a renforcé la tendance à la délocalisation, c'est-à-dire à l'implantation de certaines branches et sous-branches dans le Tiers-Monde. C'est ainsi que l'industrie électronique qui avait installé des usines de composants dans les zones les moins industrialisées d'Europe (Ouest et Sud-Ouest français, Irlande, Espagne) n'envisage plus d'extension sur place, mais au contraire dans certains pays du Tiers-Monde où le coût de la main-d'œuvre reste beaucoup moins cher.

Deux avantages sont retirés par l'industrie de cette délocalisation : l'un se traduit en termes de coûts (bas salaires) l'autre en terme de productivité (détérioration des conditions de travail) ¹.

La rémunération du travail dans le secteur exportateur sera donc aussi basse que les conditions économiques, sociales et politiques le permettent ². C'est dans la logique de cette nécessité, pour les multinationales comme pour les Etats, qu'il faut comprendre la prolifération des zones franches qui sont, avant tout, des zones où la réglementation du travail est pratiquement inexistante. Cette gestion libre du travail par l'employeur est encore renforcée par la mise en place de régimes politiques autoritaires, militaires ou non, ayant le pouvoir d'effectuer un contrôle sévère de la main-d'œuvre.

Il existe donc un lien structurel, et non pas conjoncturel, entre le développement des industries à forte intensité de main-d'œuvre durant les années soixante et la participation massive du travail des femmes jeunes — toujours mal rémunérées — qui s'élève de 29,5 % en 1970 à 40,1 % en 1978. L'effectif féminin mondial du secteur industriel se répartit de la manière suivante : 44 % en Asie, 17 % en Amérique Latine et 6 % en Afrique. ³.

Ces chiffres globaux recouvrent des différences importantes en fonction des pays mais également en fonction du type d'industrie : 39 % à Singapour et 19,5 % au Brésil par exemple, mais 31,1 % et 69,4 % pour le matériel électrique et électronique au Brésil et à Singapour ou encore 64,3 % et 84,6 % pour

l'habillement dans ces deux pays ⁴.

Les femmes travaillent principalement dans les industries orientées vers la fabrication de produits manufacturés destinés au marché mondial : textiles, vêtements, équipements de sport, chaussures, jouets, meubles, perruques, montres, radios et télévisions, composants pour l'industrie électronique (semi-conducteurs, tuners, valves, etc...), industries alimentaires et de boisson, chimiques et pharmaceutiques. Les femmes sont également présentes, mais en plus petit nombre, dans les industries extractives et métallurgiques. Elles sont majoritaires dans les industries qui emploient une main-d'œuvre à domicile : cigarières et dentellières en Asie, brodeuses au Mexique, fabricantes de hamacs au Brésil par exemple.

Le travail industriel à domicile et celui qui se fait dans le cadre de ce que l'on appelle désormais le modèle de Hong-Kong permettent de comprendre les mécanismes qui structurent l'exploitation de la main-d'œuvre féminine. L'analyse de ces deux situations jette un éclairage brutal, comme à travers un miroir grossissant, sur les stéréotypes culturels dévalorisateurs de la femme, utilisés par les exploiters, mais aussi acceptés par les exploités, et qui « justifient » le cynisme économique de la loi du profit.

On dispose de quelques études sur la forme particulière d'industrie de sous-traitance fondée sur le travail féminin à domicile : nous avons retenu celle des cigarières et celle des dentellières aux Indes.

Trois caractères communs se dégagent :

— Les produits fabriqués par ces femmes sont destinés le plus souvent à un marché international et aux consommateurs des pays développés, mais les industries sont la plupart du temps possédées par des capitalistes nationaux.

— Les femmes qui font ce type de travail rémunéré, appartiennent, sans exception semble-t-il aux couches rurales les plus pauvres, en fait à celles qui vivent en-dessous du seuil de pauvreté.

— La même organisation prévaut partout, avec des différences minimales : un entrepreneur distribue aux femmes la matière première par un réseau d'agents ou d'intermédiaires qui reviennent chercher le produit fini. Les avantages pour l'exportateur sont évidents : aucun investissement dans des constructions, des ma-

chines ou dequelconques formes d'équipement, aucune difficulté pour ajuster l'offre et la demande (il suffit de ne pas délivrer, le moment venu, la matière première à un certain nombre de femmes), gestion et contrôle du travail, facilitées par l'isolement, l'éparpillement à travers les villages des productrices ainsi que par leur pauvreté qui les place, et les maintient, dans un système d'endettement et de dépendance quasi-complète.

La région d'Allahabad où se concentre la fabrication des « beedis », nom local des cigarettes fumées par les pauvres mais également à la mode chez les femmes américaines, est musulmane depuis le x^e siècle ⁵. Deux groupes constituent la population : les Ashrafs et les non-Ashrafs. Les premiers, plus anciennement convertis, sont hiérarchiquement supérieurs, et imposent à leurs femmes la réclusion complète et l'exclusion de toute activité économique. Les seconds qui sont les plus pauvres, considèrent cette pratique de la réclusion comme la preuve d'un statut élevé et se sont toujours efforcés de se l'approprier. Leurs femmes, habituellement salariées agricoles préfèrent, lorsqu'elles le peuvent, travailler chez elles, même si elles sont moins payées. Elles pensent — et leurs maris également — atteindre ainsi à ce modèle valorisant, aspiration qui dans la misère économique et sociale de leur vie ne peut être sous-estimée. Le besoin de dignité peut l'emporter sur le besoin de manger.

Le Ministère du Travail estimait en 1974 le nombre des travailleurs dans l'industrie des beedi à 2,5 millions dont 0,5 million réparti dans les rares manufactures qui existaient alors. Des deux millions, 90 % étaient des femmes, appartenant aux catégories des intouchables, des sans terre et des petits propriétaires, c'est-à-dire aux couches les plus pauvres de la population. En effet, les ressources obtenues grâce à la terre ne contribuent que pour 0,2 % au revenu total de la famille tant les superficies sont insuffisantes. Le travail agricole salarié pour les hommes et le travail des beedi pour les femmes, aidées des enfants, sont donc les principales rentrées monétaires de cette population, dont 70 % vit en-dessous du seuil de pauvreté estimé à 51 Rs par personne et par mois en 1978-79. Les femmes contribuent en moyenne pour 45,5 % au revenu familial, et ce chiffre, chez les plus pauvres, peut atteindre 85-95 %. Une femme gagne en moyenne Rs 845 en travaillant 6,89 heures par jour pendant 285 jours. Deux lois, en 1966 et 1976, ont essayé d'organiser ce secteur de la production

notamment en imposant un prix d'achat, mais sans succès. Les firmes ont trouvé le moyen de les détourner. Les femmes savent qu'elles sont perdantes mais sont trop pauvres pour se permettre une quelconque revendication.

Les dentellières vivent dans la région de Narsapur ⁶ où la pauvreté n'a cessé de croître depuis les débuts de la Révolution Verte en 1961. Le prix du riz est trop élevé pour que les pauvres puissent en acheter, le nombre d'ouvriers agricoles gagnant moins que le minimum légal a augmenté de 10 % entre 1961 et 1971. Cette paupérisation oblige les femmes et les enfants à faire n'importe quel travail pour maintenir un niveau de survie dans la famille.

La région de Narsapur a toujours joué un rôle important dans les textiles depuis le début du ^{xvii} siècle jusqu'au moment — vers 1813 — où l'Angleterre ouvre l'Inde à la concurrence des tissus fabriqués à la machine. Vers la même époque, les missionnaires font leurs premiers convertis parmi les intouchables (les Harijans). C'est à leurs femmes qu'ils apprennent la dentelle et le crochet, jusqu'alors parfaitement inconnus. Après la grande famine de 1896-1897, deux frères décident d'exporter de la dentelle de façon régulière. Ils organisent ce commerce avec des agents femmes qui distribuent le fil et les modèles aux dentellières et viennent reprendre le produit fini. L'essor de cette industrie, particulièrement important depuis les années 1960, a bénéficié de la paupérisation croissante mais aussi du désir des femmes intouchables de travailler chez elles.

Le développement de l'industrie de la dentelle depuis les années cinquante se mesure au nombre croissant des pays importateurs : Australie, Hollande, Danemark, Suisse, Canada, Grande-Bretagne, Israël, Emirats du Golfe, Norvège, Belgique, Allemagne de l'Ouest, etc... Vers les années 1966, l'enrichissement des fermiers, grâce à la Révolution Verte, les conduit à réinvestir, notamment dans le commerce et encore plus dans celui de la dentelle où les coûts de production sont si bas qu'ils permettent une accumulation extrêmement rapide. Il suffit, pour devenir exportateur, d'avoir une adresse d'importateur, des modèles et des agents qui distribuent le fil aux femmes. Ces nouveaux marchands utilisent des hommes à la place des femmes, non seulement comme agents mais aussi comme travailleurs qualifiés, pour faire le travail d'assemblage des différents dessins

exécutés isolément par les femmes. Le marché est, dès lors, entièrement contrôlé par les hommes.

La production annuelle de dentelle est estimée à 10 millions de roupies en 1978, ce qui représente 90 % des opérations financières de l'Etat dans le domaine de l'artisanat. Il est néanmoins très difficile de connaître le nombre exact de dentellières, environ 200.000 semble-t-il. En effet, ce n'est pas le moindre paradoxe que celui d'un recensement, qui tout en donnant une définition très claire du travail industriel à domicile — uniquement exécuté par les femmes — ne les comptabilise pas dans les personnes actives sous prétexte qu'elles font de la dentelle « par plaisir ».

C'est donc, pour « occuper leurs loisirs », qu'elles travaillent environ 8 heures par jour à exécuter toujours le même dessin. Elles gagnent 40 roupies pour une gross, mesure correspondant à 14.400 mètres de fil transformés en dentelle. L'agent prend 10 % sur le salaire versé par l'employeur. Une femme peut transformer 2.000 mètres de fil en une semaine. Elles gagnent un salaire journalier de 0,56 Rs alors que le salaire minimum agricole est de 3,4 Rs pour les hommes et de 2,25 Rs pour les femmes. Le salaire de la dentellière est resté inchangé depuis 1931, mais cette « stabilité » n'a pas affecté, on s'en doute, les autres biens de consommation.

La journée de travail, rémunéré et non rémunéré, d'une dentellière est de 15 heures environ. L'auteur de cette étude a fait le calcul suivant : sur la base du salaire horaire moyen de 0,10 Rs., une femme qui consacrerait également les 7 heures de travail domestique à la dentelle ne pourrait encore que gagner 1,40 Rs.. Or, le salaire nécessaire au minimum vital est de 1,60 Rs.. Au regard de ces sommes il faut dire qu'un sari coûte entre 30 et 70 Rs..

Si dérisoires soient-ils, les salaires des femmes sont indispensables, dans 50 % des cas, pour faire survivre leurs familles. L'homme, seul, ne peut y parvenir. Par rapport à la contribution de la femme, de l'ordre de 23 %, celle de l'homme est évidemment plus importante, mais non pas en raison d'heures de travail plus nombreuses. Au contraire, les hommes ne travaillent que 8 heures par jour pendant six mois alors que les femmes travaillent 14 heures par jour pendant douze mois. La différence vient du fait que le travail masculin est mieux

rémunéré : en six mois, l'homme gagne 900 roupies, et la femme seulement 90 roupies.

Personne ne veut faire face au sens réel de cette sous-valorisation du travail féminin. C'est probablement la raison pour laquelle l'auteur de la Monographie du Recensement sur l'artisanat pouvait se permettre de donner, sans la moindre honte, cette description idyllique du travail des dentellières :

« Généralement, dans l'après-midi, les femmes de 2 ou 3 maisons voisines s'assoient sous la véranda devant leur maison et se mettent à faire de la dentelle en bavardant entre elles. Aussi, cette industrie a l'effet social de rapprocher les voisins. Ainsi, le loisir des femmes sert à gagner de l'argent qui peut être profitablement utilisé pour elles-mêmes ou pour augmenter les revenus familiaux ».

Travail à domicile, travail invisible, exploitation déguisée en convivialité, dentelles et fumée d'une idéologie destructive.

L'aspect « bonnes œuvres familiales » du travail à la maison disparaît tout à fait avec l'anonymat du travail à l'usine. L'Asie connaît un essor foudroyant de ses exportations. En Corée du Sud par exemple, la part des produits manufacturés dans la structure des exportations passe de 14 % en 1960 à 88 % en 1976. Ces exportations concernent principalement 54 catégories de produits pour lesquels la main-d'œuvre féminine est prépondérante : les livraisons des jouets se multiplieront par 3 de 1970 à 1976, celles de bonneterie par 4,8, celles de vêtements par 6,5 et enfin celles d'appareils d'enregistrement et de reproduction par 40,8, et de montres par 34,6.

Les ouvrières sont jeunes : 73,2 % sont âgées de 20 à 24 ans à Singapour, 46 % de 15 à 19 ans à Taiwan, 35,5 % de 14 à 19 ans en Corée du Sud. Leur vie professionnelle dure environ 10 ans⁷, car les processus d'exploitation qu'elles subissent, fondé sur « un double mécanisme de plus-value absolue » (allongement du temps de travail et intensification du travail) les conduisent à un épuisement rapide.

Ces caractéristiques sont accentuées jusqu'au paroxysme dans les zones franches. Celle de Kaoh Siung à Taiwan emploie par exemple 70 % de femmes dont 51 % de moins de 20 ans. Notons aussi que c'est le premier emploi pour 59 % d'entre elles.

Quelles raisons provoquent ce brusque engouement pour la

main-d'œuvre féminine ? Ce n'est certes pas par manque de main-d'œuvre masculine; les hommes sont là, en grand nombre et , chômeurs en grand nombre. Ce n'est pas non plus l'effet d'une « justice » distributive qui voudrait rééquilibrer les possibilités inégales qu'ont les femmes d'accéder à un travail salarié : les firmes capitalistes recrutent leur main-d'œuvre sur la base du profit, non pas inspirées par l'idéalisme. Les théoriciennes qui ont réfléchi sur ce problème ⁸ s'accordent à dire que cette prédilection pour la main-d'œuvre féminine repose sur la certitude économique, sociale et politique qu'ont les employeurs de pouvoir l'exploiter, systématiquement, et en toute impunité.

Le travail féminin est moins payé tout en étant plus productif; les salaires sont de 20 à 50 % plus bas que ceux des hommes ⁹ pour des emplois équivalents à l'exception des ouvrières de l'électronique dans la zone franche de Penary en Malaisie. Il faut reconnaître que la productivité comparée des hommes et des femmes est d'autant plus difficile à établir que très peu d'hommes sont employés à faire le travail intensif d'assemblage effectué par les femmes. Néanmoins, deux firmes multinationales, à la demande du gouvernement malais, avaient tenté de confier ce genre de tâche à des hommes ¹⁰. Ce fut un échec; les hommes étaient moins productifs.

La forte productivité des femmes n'est pas leur seule qualité. Les firmes et les gouvernements cherchant à attirer les investisseurs étrangers affirment qu'il existe une différence « naturelle » rendant les femmes plus adroites, plus agiles, plus dociles, plus enclines à accepter une stricte discipline du travail.

Un exemple de publicité montre comment la main-d'œuvre féminine est consciemment utilisée :

« La dextérité manuelle de la femme orientale est célèbre dans le monde entier. Ses mains sont petites et elle travaille rapidement mais avec beaucoup de soin. Qui, par conséquent, est mieux qualifiée par nature et par héritage à contribuer à l'efficacité d'une production d'assemblage qu'une fille orientale ? Les taux de salaire en Malaisie sont parmi les plus bas de la région et les ouvrières peuvent être embauchées pour enviros 1,50 \$US par jour » ¹¹.

Ou bien encore, un responsable haïtien d'une usine électronique, lors d'une interview à la télévision française ¹² explique avec

complaisance que les femmes de son pays, à la différence de celles des U.S.A. sont « contentes » de devoir faire 25.000 fois le même geste par jour et qu'elles sont nombreuses à vouloir être embauchées pour ce genre de travail.

S'il existe une différenciation entre les hommes et les femmes en tant que travailleurs, elle n'est en aucun cas naturelle, mais provient en fait « de la construction sociale des rôles féminins et masculins »¹³. Les doigts agiles des jeunes femmes ne sont pas un héritage biologique, comme la couleur de leurs cheveux, mais le résultat des apprentissages que, fillettes, elles ont reçus au sein de leur famille. Certains de leurs savoir-faire, comme coudre ou tricoter, sont transférables à des opérations d'assemblage dans le travail à l'usine « ...la dextérité manuelle de haut standing peut être nécessaire dans les opérations typiques de sous-traitance, mais néanmoins ces opérations peuvent habituellement être apprises rapidement grâce à l'acquis des savoir-faire traditionnels... il faut 6 semaines pour apprendre à faire des vêtements industriels à des filles qui savent déjà coudre »¹⁴.

Il a été démontré¹⁵ que des emplois identifiés comme travail de femmes sont les plus souvent classés parmi les emplois peu ou non qualifiés, tandis que des emplois techniquement similaires mais identifiés comme travail d'homme sont classés parmi les emplois qualifiés. Les emplois réservés aux femmes dans l'électronique sont considérés comme non qualifiés, non pas en vertu de raisons techniques — il suffit pour s'en convaincre de penser aux tests d'aptitude que les futures ouvrières doivent passer avec un score élevé — mais en raison de croyances ou de préjugés singulièrement bénéfiques aux employeurs. Le patronat choisit des femmes parce qu'elles se forment rapidement et qu'elles deviennent très vite hautement productives. Ce problème doit être placé au centre de la réflexion sur le travail féminin.

Outre cette formation « naturelle », la formation scolaire est également appréciée. Ainsi, « contrairement à une vision réductrice et quelque peu misérabiliste »¹⁶ emploie-t-on de préférence — surtout dans les zones franches — des jeunes filles qui ont été à l'école car elles sont plus aptes à une discipline d'usine ». Le taux d'alphabétisation des adultes dépasse 71 % dans les six pays du Sud-Est asiatique où le secteur industriel est important. L'alphabétisation dont on parle toujours comme base de libération des femmes peut, dans certaines circonstances, être utilisée pour

accentuer leur dépendance. Certaines firmes sont en relation avec des directeurs d'écoles secondaires.

L'immuable régularité selon laquelle les salaires féminins sont inférieurs aux salaires masculins, est attribuée à leur « statut secondarisé » sur le marché du travail : en effet, il est admis couramment que les femmes ne peuvent être pourvoyeuses d'enfants en même temps que pourvoyeuses des principaux revenus familiaux. Leur salaire est donc présenté comme un salaire « d'appoint », un « extra », un vague « plus », sans lequel, répétons-le, les plus pauvres, un milliard deux cent millions en 1972 ne sauraient survivre. La mauvaise foi est éclatante, puisque, même les femmes chefs de famille — abandonnées, célibataires, veuves, divorcées ou même mariées à des hommes au chômage — continuent à recevoir ce salaire, amputé d'un tiers ou de la moitié.

Les jeunes filles quant à elles, n'ont pas besoin de recevoir un salaire élevé puisqu'elles ne sont pas mariées et puisqu'elles quitteront leur travail dès qu'elles seront enceintes. Que ce soit avant ou après, la femme est toujours pénalisée pour sa capacité biologique de mettre les enfants au monde.

Dans les zones franches asiatiques, non seulement la main-d'œuvre féminine non qualifiée reçoit un dixième des salaires des pays développés mais encore 34 % de femmes contre 15,6 % d'hommes gagnent moins que 5 \$ 200 par mois. Le tableau suivant montre clairement la discrimination sexuelle en matière de revenus.

Revenu mensuel (\$) par sexe et par qualification, 1978.
(Labour Force Survey of Singapour, 1978).

	Hommes	Femmes	Différence
n'a jamais été à l'école	342	200	142
pas de qualification	348	200	148
primaire	334	221	113
post-primaire	276	227	49
secondaire	405	315	90
post-secondaire	568	437	131

Dans d'autres pays, selon le B.I.T. les salaires mensuels étaient de 31 \$ US au Sri Lanka. Plus d'un tiers des ouvrières de Malaisie quittent leur campagne pour trouver un salaire de moins de 2\$ par jour. Ces bas salaires s'accompagnent d'une très grande précarité de l'emploi, les firmes multinationales adaptant, de manière imprévisible, leur main-d'œuvre par les renvois et les licenciements (notamment pour cause de grossesse) selon les fluctuations du marché mondial. A ceci s'ajoutent des conditions de travail extrêmement pénibles qui entraînent chez les travailleuses une usure précoce et de nombreuses maladies.

A Taiwan, les industries exportatrices de vêtements, cuir, équipements et appareils de télécommunication, regroupaient en 1976 56 % de l'emploi féminin (contre 17 % pour les hommes). Le travail était de 48 heures par semaine en moyenne, avec seulement 7 jours de congés payés par an. Vers la mi-1977, les usines des trois zones franches de Taichung, Kaoh-siung et Nantze employaient 85 % de femmes, soit 56.800, ainsi réparties : 6,1 % de 14-15 ans; 40,4 % de 16-19 ans et 31,1 % de 20-24 ans. Elles travaillaient de 8 à 12 heures par jour pendant 6 jours pour un salaire mensuel de 60 \$.

Aux Philippines, les femmes travaillent souvent, sans contrat de travail, et sont rémunérées à la pièce, méthode qui abaisse encore le salaire. Les jeunes filles sont considérées le plus longtemps possible comme des apprenties ou des ouvrières temporaires, ce qui permet de les payer moins qu'une ouvrière régulière. A Bataan, on a l'exemple d'une jeune femme qui, recrutée dans une usine de vêtements, apprit son travail en moins d'une journée, mais resta néanmoins en formation pendant trois mois, au cours desquels elle n'a touché que les trois quarts, soit 20,60 \$ du salaire minimum de 27,5 \$ environ. Avec ce revenu, elle envoyait 35 pesos à sa famille, utilisait 109 pesos pour ses frais courants (20 pesos pour dormir, 45 pour se nourrir, et la même somme pour le transport, les vêtements, etc.).

La Corée ne connaît pas le salaire minimum. Officiellement, le salaire moyen mensuel était de 151 \$ en 1978, mais dans les usines électroniques à capitaux américains ou japonais, il n'était que de 108 \$ alors que l'on estimait à 118 \$ la somme nécessaire pour survivre. En Novembre 1976, une ouvrière d'une usine de thermomètres de Séoul travaillait 30 jours par mois, de 8 heures à 20 heures, pour 22.000 won, soit 45 \$ environ. Sur cette somme,

elle payait 5.000 won de loyer qu'elle partageait avec sa sœur, 13.000 pour l'alimentation, 7.000 pour l'eau et l'électricité, 2.100 pour le transport.

Aux Philippines, le salaire moyen d'une ouvrière est de 54 à 67 \$ alors que les dépenses pour la nourriture et le transport s'élèvent à 56 \$. Bien que le gouvernement thaïlandais ait fixé un salaire minimum de 25 baht, certaines entreprises étrangères ne paient pas ce salaire. Quelques-unes d'entre elles, dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, vont encore plus loin en demandant que soient supprimés le salaire minimum et l'obligation d'avoir 15 ans pour travailler. Le salaire d'une ouvrière non qualifiée est 37,5 \$.

A ces salaires de misère, permettant à peine de survivre, il faut ajouter des allocations complémentaires qui sont elles aussi très faibles, et dont les motifs de suppression sont draconiens : un retard de une à quatre minutes s'il se répète trois fois, un arrêt pour maladies de peau, des vertiges, nausées dues à la fumée des acides pour maladie coûte 8,15 \$ dans une usine) pour mieux la discipliner.

Les conditions de travail sont telles que les accidents sont nombreux : les cas d'invalidité ont été multipliés par 2,7 entre 1970 et 1976 ¹⁷. Aux Philippines, 61,6 % des accidents déclarés ont entraîné une incapacité totale temporaire. Mais l'on ne dispose pas de données selon les sexes. On sait néanmoins que les femmes sont atteintes de nombreuses maladies : celles qui travaillent dans l'industrie textile souffrent de maux de reins et de varices ¹⁸, celles qui utilisent des microscopes dans l'électronique ont la vue très abîmée après deux ou trois ans ⁹, d'autres ont des maladies de peau, des vertiges, nausées dues à la fumée des acides et des solvants, enfin, elles doivent supporter la fatigue accentuée par le travail posté et une détérioration générale de la santé ²⁰. Dès qu'une femme devient moins performante elle est renvoyée. Il lui faudra alors trouver un nouveau moyen de subsistance, ce qui est si difficile que la prostitution est souvent leur seul recours.

L'exploitation implacable de cette main-d'œuvre apparaît clairement lorsqu'on étudie l'ensemble des dérogations consenties par les gouvernements asiatiques dans l'espoir d'attirer les investisseurs étrangers dans les zones franches; travail posté par équipe de trois, travail de nuit : les dérogations sont accordées pour le travail « qui doit être effectué de façon continue ou par

équipes » ou qui, par sa nature, doit être accompli de nuit (Déclaration sur la protection des travailleurs, article 16, Thaïlande), pour les tâches qui exigent l'habileté et la dextérité manuelles d'une femme (Code du Travail article 129, Philippines) ou pour les travaux qui, par leur nature, l'endroit et les circonstances dans lesquels ils sont exécutés doivent être accomplis par les femmes (Loi sur le Travail article 7, Indonésie). Les firmes sont souvent exemptées du paiement de la sécurité sociale. Quant aux congés de maternité, elles n'ont pas lieu de s'en préoccuper, puisque la grossesse est une cause de renvoi.

Dans les zones franches, la dérogation est la loi. Aux Philippines, depuis la proclamation de la loi martiale en 1972, le ministre du travail est autorisé à signer un mandat d'arrêt contre toute personne accusée de participer à des activités subversives, ce qui renforce les restrictions apportées au pouvoir des syndicats; le dimanche comme jour de repos est aboli et les firmes peuvent faire travailler leur personnel pendant sept jours en rotation sans avoir à payer d'heures supplémentaires. D'une manière générale, les droits politiques et sociaux des travailleurs sont suspendus. Un cas extrême est celui de Singapour qui emploie de nombreuses travailleuses sous contrat en provenance de la Malaisie : il leur est interdit de s'installer définitivement, de changer de travail — le chômage entraîne leur expulsion — de se marier sinon après cinq ans de résidence, et ceci avec l'accord du gouvernement, et l'engagement que l'un des époux se fera stériliser après le deuxième enfant.

Il faut enfin dire quelques mots des politiques d'allongement du travail appliquées de façon systématique par le biais de différentes méthodes : système de démérite dans la fabrique de chaussures Dae Seung Sang Op Co, zone de Masan, fondé sur la sincérité, la coopération avec la compagnie, l'efficacité, la présence et la loyauté; système de points dans la compagnie Hankuk Iwatami où le moindre retard, le refus d'effectuer des heures supplémentaires, sont pénalisés par cinq points de démérite; en Corée certaines entreprises font venir leurs ouvrières 30-45 minutes avant l'heure et les gardent 30-40 minutes après l'heure, ce qui fait une heure et demie de travail gratuit; une autre a supprimé les glaces et les lavabos pour diminuer le temps passé aux toilettes; la conjonction du salaire fixe et du travail payé aux pièces permet également d'augmenter le temps de travail : c'est ce

que pratique une usine de vêtements de Peace Market à Séoul : pour faire un habit, il faut quatre travailleurs : un tailleur, un aide tailleur, une ouvrière piquant à la machine et une aide ouvrière. Seule, l'ouvrière est payée aux pièces et doit réaliser chaque jour un certain quota, quel que soit le temps qu'elle y consacre. Cela oblige l'aide ouvrière, payée mensuellement, à faire des heures supplémentaires non payées afin de terminer le travail de l'ouvrière une fois fini. A Singapour, de nombreuses ouvrières travaillent 11-12 heures par jour, ce qui se traduit à la fin du mois par un certain nombre d'heures supplémentaires, dont seulement une partie est payée, grâce à ces pratiques de « grignotage » sur le temps de travail. En Corée, les 48 heures hebdomadaires peuvent être portées à 60 heures, si le contrat de travail le prévoit. Les temps de repos pendant ces journées extrêmement longues et fatigantes ne sont pas payés. L'ouvrière sud-coréenne travaille 268 jours par an, soit 2.144 heures — les heures supplémentaires ne sont pas incluses — alors qu'une ouvrière française travaillera environ 1.840 heures.

Le travail à l'usine en Amérique Latine et en Afrique, présente les mêmes caractéristiques dès lors que les femmes y participent : main-d'œuvre jeune, bas salaire, division et discrimination sexuelle. L'étude sur la division sexuelle du travail au Brésil ²¹ permet de mettre en évidence la similitude des mécanismes qui sous-tendent l'utilisation de la main-d'œuvre féminine.

La participation féminine à la force de travail passe de 17,9 % en 1960 à 32,6 % en 1978, elle triple dans les industries manufacturières pendant les années soixante-dix alors que le nombre d'hommes ne fait que doubler. Cette augmentation traduit l'entrée des femmes — jusqu'alors confinées dans les branches considérées comme féminines — dans les industries dynamiques : segments de la métallurgie, production d'équipements électriques et électroniques, etc.... C'est la politique d'intégration et d'association avec le capital international, commencée après la disparition du gouvernement populiste qui, en ouvrant la voie au « miracle économique » provoque ce changement dans la structure de la main-d'œuvre. On trouve comme en Asie la même conjonction — qui ne relève pas du hasard — d'un régime militaire fort, d'un développement des industries de biens de consommation à capital étranger (82 % d'investissement étranger

dans l'industrie manufacturière) et de l'accroissement du nombre de femmes ouvrières (19,5 % en 1976).

Les raisons du recrutement des femmes au Brésil sont les mêmes que celles décelées en Asie du Sud-Est, et à un moindre degré en France et dans le monde entier ²¹.

Ce sont d'abord des raisons liées au caractère du procès de travail identique à celui du travail domestique : tâches monotones, répétitives, minutieuses mais présentant à l'usine des dangers réels : voir cette femme qui doit produire des cylindres de paraffine en faisant fondre cette dernière sans thermomètre, alors que la paraffine portée à une certaine température peut provoquer des explosions.

Ce sont des raisons liées à la productivité des femmes, elles vont « plus vite » *, elles ont une « qualification naturelle », elles sont « patientes », « elles travaillent de 15 à 20 fois plus vite que les ouvriers d'autres filiales ». Bref, elles se soumettent aux pires conditions de travail.

Ce sont aussi des raisons liées à leur combativité. Elles « réclament moins », acceptent plus facilement les licenciements, « sont soumises, disciplinées et ne créent pas de problèmes; à l'heure de s'en aller (sic) elles disent ciao et s'en vont ».

Ce sont enfin des raisons liées au coût de la main-d'œuvre féminine : le rôle du salaire des femmes dans le revenu familial étant dévalorisé à l'aide de critères tendancieux, ce salaire « d'appoint » est toujours très faible. Cette discrimination ne fait qu'empirer si l'on compare les revenus moyens au Brésil en 1970 et 1976 : ils correspondaient respectivement à 61,2 % et à 48,6 % du salaire masculin.

L'exemple brésilien permet d'aborder un nouveau problème par les précisions qu'il apporte sur l'environnement familial, social et économique des ouvrières. Toutes les femmes, mariées, vivant en concubinage ou seules avec leurs enfants, ainsi que les jeunes filles, mais dans une moindre mesure, doivent faire face, après leur travail, à une deuxième journée de tâches domestiques non rémunérées. Dans les conditions d'extrême pauvreté de la population urbaine, elles doivent souvent accomplir une troisième journée de travail, cette fois-ci rémunérée : couture, repassage,

* Les guillemets s'appliquent à des citations d'interviews de responsables d'usines brésiliennes.

travail industriel à domicile, etc....

La mobilisation des femmes dans l'industrie s'est produite au Brésil, et ailleurs, sans que les conditions sociales ne soient changées : peu de crèches (33 crèches d'entreprises et 122 crèches de quartiers à São Paulo, soit 9.000 places pour un million d'enfants) peu de garderies, de laveries collectives, d'écoles, de transports collectifs. Une femme « travaille en équipe de 5 heures à 13 heures 30, de 13 heures 30 à 16 heures 30 dans la cuisine de la direction; chez elle, elle lave et repasse les équipements du club de football de l'usine et le linge de restaurant de la direction (serviettes, nappes, torchons) ce qui lui fait un revenu supplémentaire de 2.000 cruzeiros par mois qui s'ajoutent aux 8.000 cruzeiros mensuels qu'elle reçoit en travaillant dans les continus à filer. Afin de compléter le travail domestique rémunéré, elle fait de la couture à domicile pour ses collègues de travail, des jupes à 100 cruzeiros pièce. Son mari et ses deux fils de 27 et 16 ans ne font rien à la maison : « Mon mari reste couché dans le sofa et ce n'est pas la peine de l'engueuler ». Une autre : « a une heure pour le déjeuner. Elle rentre à la maison pour donner à manger à son fils de 7 ans. Son salaire de 7.000 cruzeiros mensuels ne permettant pas de prendre l'autobus 4 fois par jour, et habitant à 20 minutes de l'usine, elle court tous les jours pour aller et venir : elle a 36 minutes pour préparer le repas et le déjeuner...»

Les bas salaires qui obligent les femmes à travailler doublement, à augmenter les cadences, qui accroissent leur tension nerveuse et leur fatigue accentuent en même temps leur sentiment d'infériorité professionnelle. La hiérarchisation des postes confiée aux hommes, à quelques rares exceptions, les emplois qualifiés; les femmes sont donc toujours contrôlées et surveillées par des hommes dans un climat d'injures et d'oppression sexiste. Ajoutons à cela le phénomène de la déqualification bien connu dans nos propres pays comme dans ceux du Tiers-Monde : un tourneur au Brésil gagnait 50.000 cruzeiros en 1969; en 1976, à niveau égal, une tourneuse n'en gagne plus que 13.000, ceci dans une conjoncture économique où le taux d'inflation est l'un des plus élevés du monde.

Le tableau qui nous venons de brosser est sombre et l'on doit s'interroger sur le sens des mots progrès, développement — si généreusement utilisés — lorsque l'on assiste, un siècle et demi plus tard, à l'exacte reproduction des conditions du travail féminin

au commencement de l'industrialisation en Europe. Voici ce qu'écrit M. Guilbert à propos des ouvrières du textile au début du XIX^e siècle : « Les salaires féminins représentent, en règle générale, environ 50 % de ceux des hommes. L'emploi des femmes et celui des enfants devient le moyen par excellence de réduire les frais de fabrication... les horaires de travail dépendent de la volonté de l'employeur, aucune réglementation ne s'interpose... dans la mesure où, faisant des travaux plus simples, elles sont plus aisément remplaçables, elles acceptent plus facilement encore que les hommes les tâches les plus rebutantes... partout où s'accomplit le processus de concentration industrielle, celle-ci est caractérisée par un large appel à la main-d'œuvre féminine... Dans l'effroyable gaspillage de main-d'œuvre qui marque les premiers développements de la grande industrie, les femmes sont, avec les enfants, les plus durement exploitées »²³.

L'indignation provoquée par cette exploitation et sa dénonciation contribuèrent à obliger les gouvernements, soucieux de ne pas détruire la source même de la force de travail de leur pays, à instaurer une législation du travail destinée à protéger les femmes.

Mais qui, actuellement, dans les innombrables conférences, tables rondes, séminaires sur le développement, le dialogue Nord-Sud et sur l'instauration d'un échange moins inégal dénonce les conditions d'asservissement, les conditions de vie infra-humaines de cette main-d'œuvre féminine ?

Sans vouloir être pessimiste à tout prix, on peut néanmoins se demander quels bouleversements juguleront le pouvoir des multinationales alliées aux bourgeoisies nationales. En attendant, les Etats du Tiers-Monde, vu la croissance démographique et l'extrême jeunesse de leur population n'ont même pas à se soucier de la reproduction de la force de travail. Ceux qui s'en soucieraient risqueraient de voir disparaître telle ou telle implantation industrielle. L'ampleur de la délocalisation — fait éminemment moderne — en donnant une mobilité géographique mais aussi déontologique aux entreprises transnationales leur permettra, encore longtemps, face à l'accroissement mondial de la pauvreté, de trouver, quelque part, et un gouvernement, et une main-d'œuvre consentante, prêts à se soumettre, à leurs exigences. C'est là le sens profond de la multiplication délibérée des zones franches (l'Angleterre et les U.S.A. envisagent d'en implanter sur leur territoire) où, nous l'avons déjà dit, la loi est le refus des lois.

CONCLUSION : Identités dans les différences

« Il y aura de l'*ailleurs* où l'autre
n'y sera *plus* condamnée à mort »

Hélène Cixous

Africaines, Sud-Américaines ou Asiatiques, elles connaissent les mêmes conditions de travail, traversent les mêmes difficultés, se heurtent aux mêmes refus, malgré les différences de culture, de religion et de société.

Identités multiples dont nous retiendrons ici les plus éclairantes, celles qui permettent une lecture cohérente et dynamique des processus qui structurent leur vie.

Identité inexorable, celle qui réunit les femmes dans leur fonction biologique de reproductrices. Par ce fait, elles constituent un groupe humain spécifique, base de tout édifice social, mais

vulnérable. Les faits médicaux montrent que la santé des mères est menacée.

Les taux bruts de natalité sont élevés, variant de 45,6 pour 1 000 habitants en Afrique à 43,4 en Asie et à 38,8 en Amérique Latine contre 16,2 dans les pays industrialisés. D'après l'O.M.S. 50 % des mères, dans certains pays, mettent leur premier enfant au monde avant l'âge de 20 ans, ce qui entraîne dans ces conditions précaires de nombreux accidents mortels¹. Les taux de mortalité maternelle de 500 pour 100 000 naissances vivantes — dépassant parfois 1 000 dans certaines régions d'Afrique — sont fréquents (en Europe, ils se situent entre 5 et 30). Dans les zones où la mortalité maternelle est la plus importante, l'Afrique, l'Asie de l'Ouest, du Sud et de l'Est 500 000 femmes environ meurent chaque année d'accidents liés à la grossesse et à l'accouchement, laissant environ un million d'enfants sans mère. Remarquons que les taux beaucoup plus faibles fournis pour l'Amérique Latine ne sont pas fiables, plusieurs études ayant démontré l'existence d'une grave sous-notification des décès maternels.

Les raisons de cette mortalité sont nombreuses : hémorragie post-partum dont l'anémie est souvent la cause initiale ou associée, septicémie, troubles hypertensifs. Interviennent aussi les grossesses nombreuses, trop rapprochées, ou survenant chez une femme très jeune ou assez âgée. Face à cela, rappelons l'extrême rareté des accouchements pratiqués par un personnel qualifié : 3 % en Asie, 6 en Afrique, 12 en Amérique Latine.

La mortalité maternelle s'accompagne d'une forte mortalité infantile. Malgré les progrès accomplis dans ce domaine, un enfant sur quatre risque de mourir avant l'adolescence en Afrique, et parfois un sur deux. Douze millions de bébés meurent chaque année avant l'âge d'un an. « La mortalité infantile, Jésus-Marie ! Dans un petit hameau comme ça, de cent maisons, on trouvait deux enfants morts chaque jour. Chaque jour on faisait la veillée funèbre d'un petit. Oui, chaque sainte journée »². Les causes, là encore, sont dramatiquement simples : mauvais état de santé et mauvais état nutritionnel de la mère provoquant une insuffisance pondérale à la naissance (21 millions d'enfants pèsent moins de 2kg 500). Ainsi sont diminuées les chances de vie des bébés : les risques de décès peuvent être 20 fois plus élevés que pour les adultes. Dans cette situation exposée, l'enfant est sujet au tétanos (10 % des morts de nouveaux-nés), aux maladies diarrhéiques,

aux infections des voies respiratoires. Englobant cette situation pathologique et la radicalisant, la malnutrition provoque parfois jusqu'à 57 % des décès d'enfants âgés d'un mois à un an³ : manque de lait chez la mère, sevrage précoce accompagné d'une alimentation de complément insuffisante due à la pauvreté des familles.

Nous voici à nouveau confrontés à la pauvreté et à la faim, accentuées par les politiques de développement — agricoles et industrielles — orientées vers l'exportation. Un décalage s'établit entre croissance démographique et production alimentaire. Pendant les années soixante, 56 des 128 pays en développement ont enregistré des taux de croissance démographique supérieurs à ceux de la croissance alimentaire par habitant; durant les années soixante-dix ce nombre s'est élevé à 69 dont les pays très peuplés comme l'Inde, le Pakistan, le Mexique et l'Égypte. Les femmes enceintes, allaitantes, les nourrissons et les jeunes enfants qui ont des besoins nutritionnels particuliers sont les premiers affectés : deux tiers des femmes du Tiers-Monde sont anémiées, 54 % des enfants des familles sans terre sont atteints de malnutrition protéo-énergétique. Notons aussi des carences : vitamines, notamment la vitamine A qui provoque la cécité : 50 000 à 100 000 enfants chaque année deviennent aveugles à cause de la keratomalaria; fer : 200 millions de personnes atteintes de goître endémique⁴.

La malnutrition qui prévaut chez les femmes et les enfants appelle quelques commentaires d'ordre économique et culturel. Les changements dans les systèmes de production provoqués par le développement des cultures marchandes ont eu pour conséquence un accroissement du temps de travail féminin. Dans certains pays les femmes ont été alors obligées de remplacer le produit vivrier traditionnel à forte teneur énergétique, mais consommateur de temps, par une culture plus rapide mais moins nutritive ou bien encore, pressées par le temps, elles préparent la nourriture moins souvent — un seul repas chaud par jour — et autrement. Tout ceci agit sur le régime alimentaire de la famille tout entière⁵. Mais il y a une coutume inscrite depuis toujours dans la tradition des trois continents qui, elle, agit plus spécifiquement sur le régime alimentaire des femmes. Elles sont généralement tenues de servir d'abord les hommes, et de leur donner la meilleure part de viande, de poisson et de sauce, sources de

protéines et de lipides.

Dans les zones urbaines, la régression de l'allaitement maternel joue également un rôle important dans la malnutrition infantile. Elle est provoquée par la participation croissante des mères citadines à la force de travail sans qu'aucun aménagement social ne soit prévu pour les aider. Elle est accentuée par la publicité faite en faveur des produits de remplacement du lait maternel. « La plupart des mères de ces pays ne disposent ni de l'argent nécessaire, ni des connaissances, ni des ustensiles de cuisine pour préparer une alimentation au biberon qui ne présente aucun danger. Leurs enfants doivent avaler une mixture diluée et polluée, d'une faible teneur nutritive, mais regorgeant de bactéries. La triple combinaison qui en résulte, diarrhée infectieuse, marasme alimentaire et moniliasis oral est souvent mortelle »⁶. Les données disponibles sur l'Inde, le Chili et certaines régions de l'Amérique du Sud indiquent que la mortalité est beaucoup plus élevée chez les enfants nourris au biberon. D'autre part, le coût économique du lait de remplacement, s'il était acheté en quantité suffisante, correspondrait à 50 % du salaire minimum en Tanzanie et au Kenya, et ailleurs, à la totalité des revenus d'une femme ayant un bas salaire.

Le procès Nestlé (deuxième producteur mondial alimentaire, 299 usines dans le monde entier dont 95 dans les pays en voie de développement, 13,5 milliards de chiffre d'affaire) a dénoncé et rendu publique sa stratégie publicitaire et commerciale. Affiches, placardées dans les villes, distribuées dans les hôpitaux : « Elevez votre bébé avec amour et Lactogen », « Lactogen rend fort et sain »; radio, distribution d'échantillons gratuits, tous ces moyens ont été dénoncés. Le verdict, néanmoins, fut des plus clément, les critères moraux évoqués contre cette propagande n'étant pas réellement pris en considération. Depuis, l'O.M.S. a élaboré un code international de commercialisation des produits de remplacement pour le lait maternel, en vigueur depuis un an. Mais le bilan est décevant : 2 000 infractions ont déjà été relevées dans 37 pays. Que peuvent bien vouloir dire la mort de centaines de milliers d'enfants, pour ces firmes multinationales qui ont atteint un niveau d'abstraction et de puissance que l'on mesure encore trop mal, et dont la seule justification est d'accroître leurs profits.

Le mauvais état de santé des femmes et des enfants est encore accentué par un habitat souvent déplorable, dépourvu de toutes

conditions d'hygiène. L'accès à l'eau potable et la possibilité de détruire les excréta restent le fait d'un petit nombre, les autres boivent de l'eau plus ou moins polluée. Or, le lien entre l'eau potable, la présence des sanitaires, et la réduction des maladies diarrhéiques a été prouvé par de nombreuses études. Selon la Banque Mondiale, dans les pays où le P.N.B. ne dépasse pas 150 \$, seulement 18 % de la population dans les zones rurales de l'Inde, 1 % en Ethiopie, et 12 % au Zaïre peuvent avoir de l'eau potable⁷.

La deuxième identité est celle du travail domestique et sa non-reconnaissance, qu'il s'agisse des hommes (père ou époux), des statistiques (les femmes sont comptabilisées parmi les inactives), des comptes économiques des nations (leur apport, si fondamental soit-il, ne fait pas partie du P.N.B.). Cette attitude illogique — mais qui a sa logique —, injuste — mais qui a ses lois —, témoigne aussi d'un manque de réalisme, et tout simplement de bon sens. Partie émergée de l'iceberg, elle annonce un ensemble de réactions de cécité devant une situation sociale redoutable. Ces oublis permettent de passer sous silence des aspects essentiels de l'activité des femmes. Leur statut se trouve ainsi appauvri, dévalorisé sur le plan économique et culturel. Elles deviennent des acteurs sociaux presque négligeables, voire des figurantes. Et pourtant ! Mais laissons parler ce syndicaliste paysan du Nordeste brésilien : « Laver le linge, cuisiner, faire la vaisselle, balayer la maison, s'occuper des enfants, ça n'est jamais considéré comme du travail. Chose complètement aberrante, car dans une maison on passe son temps à travailler... Les hommes vont travailler la terre avec leurs femmes. Elles en font autant qu'eux aux champs. Ils rentrent chez eux : vous croyez que le mari va faire quelque chose à la cuisine ? Jamais. Il sort bavarder avec des amis du voisinage ou bien il prend sa douche. Puis il s'installe dans son hamac ou sur une chaise. Quant à la femme elle recommence tout à zéro... Elle lave tout, prépare tout pour le jour suivant. On ne considère pas que c'est du travail. On pense qu'il faut faire ces choses-là mais que c'est un travail de femmes. A part des types exceptionnellement gentils, quel est, à la campagne, l'homme, père d'un jeune enfant, qui acceptera de rester avec le bébé quand la mère est occupée ? Et puis si ce cochon fait pipi ou caca ? Alors, ça jamais ! Nettoyer un bébé ? Un homme ? Nettoyer la merde du gosse ? Non mais... la mère doit se

précipiter. C'est son travail, l'homme n'a rien à voir avec ça »⁸.

Un témoignage de ce genre est extrêmement rare mais il exprime avec force le double fardeau que la femme doit porter. En s'appuyant sur des études sérieuses, on sait que nombre de femmes font des journées de 15 à 16 heures de travail, et les exemples que nous avons cités tout au long de ce livre montrent ces femmes, rurales ou urbaines, soumises au harcèlement du quotidien, de ce quotidien que la société « néantise ». Piler le mil pendant des heures, transporter l'eau et le bois, souvent 30 kg, sur des kilomètres, préparer les repas, si simples soient-ils, mais aussi penser à l'argent qui manque et à la nourriture de sa famille, aux courses, à la garde de l'enfant malade, aux cadences qu'il faut tenir et améliorer, au cadeau qu'il faudra faire pour le mariage de la sœur... En fait, dans ce quotidien arbitrairement dévalorisé la femme se révèle comme une parfaite gestionnaire du temps, de ce temps éclaté, dichotomisé en temps de travail productif et temps de travail domestique. « Aborder le problème du temps, c'est donc voir concrètement à l'œuvre, dans la journée, la semaine, la vie d'une ouvrière, comment se télescopent, se cumulent, se potentialisent réciproquement les mécanismes sociaux d'oppression et d'exploitation »⁹. Ceci est vrai pour toutes les femmes travailleuses.

A la maison, aux champs, à l'usine, elles effectuent les travaux monotones, répétitifs, minutieux, que les hommes refusent mais qu'elles acceptent afin de gagner un peu de cet argent dont elles ont besoin pour faire vivre leur famille. Elles ont un sens aigu de leurs responsabilités dans ce domaine, sens que beaucoup d'hommes, il faut l'affirmer avec force, sont loin de partager. Ils ont des droits personnels sur l'argent — le leur et celui que leurs femmes, dans bien des systèmes, doivent leur remettre — pour boire, fumer, acheter une montre, un vélo, aller à la Mecque. On a beaucoup parlé de la déstructuration des liens de parenté, de la « déstabilisation des rôles familiaux »¹⁰ mais beaucoup moins — peur du sacrilège ? — de l'irresponsabilité croissante, et angoissante, des hommes dans leurs fonctions d'époux et/ou de pères. Dans un grand nombre de familles, d'ailleurs, l'homme est tout à fait absent. 40 % des ménages ont une femme chef de famille en Amérique Latine mais au Chili, 43 % des femmes de 15 ans et plus sont des mères seules¹¹. Combien de femmes en Asie et en Afrique assument ces rôles sans

avoir été dénombrées ? Il suffit de parler avec les responsables des services sociaux dans les villes africaines pour se convaincre qu'elles sont de plus en plus nombreuses à connaître une détresse matérielle et psychique complète¹². On ne connaît que trop l'enchaînement des situations d'abandon. Femme prise en mariage, quittée, remplacée, livrée à ses seules forces. Tragique noria de l'insouciance masculine qui ne les fait pas échapper à la misère, qui renforce celle de leurs compagnes.

Un curieux amalgame entre l'objectivité, les bonnes manières et le pharisaïsme se produit, telle une réaction chimique, lorsque l'on parle des problèmes féminins et, encore plus, lorsque l'on aborde la nécessité vitale où se trouvent les femmes de recevoir un salaire égal à celui de l'homme, un salaire digne, bref, un salaire suffisant et non un prétendu salaire d'appoint. C'est d'ailleurs encore aux femmes qu'est réservée cette tâche de mauvais goût : dénoncer la déqualification qui frappe les activités féminines et qui permet l'exploitation accrue de leur travail dans le Tiers-Monde. Il faut pourtant mettre en lumière ce phénomène. La déqualification perpétue la pauvreté et, ce faisant, elle perpétue le travail des enfants qui deviennent, eux aussi, l'objet d'une exploitation méthodique. La déqualification conditionne aussi la reproduction de la force de travail. Elle perpétue dans ces conditions d'iniquité et de dépendance économiques les taux élevés de natalité. Les familles pauvres, les femmes pauvres ont besoin des enfants qui sont une pièce maîtresse des stratégies élaborées pour la reproduction du groupe : certains s'inséreront, par la migration et le salariat dans l'économie capitaliste afin d'en ramener quelques revenus, d'autres dans la production domestique pour assurer l'autosubsistance, d'autres enfin — les filles — resteront à la maison afin de seconder leurs mères. Moins scolarisées que leurs frères, elles seront à leur tour des agents actifs dans la reproduction du système d'oppression dont leurs mères sont victimes.

La famille pauvre ne procréé pas seulement par inconscience, comme on se plaît à le dire, mais aussi par nécessité. Les conditions structurelles de la pauvreté entraînent une chaîne d'exploitation, du père à la petite fille, et impose, par la nécessaire multiplication des gains, la multiplication des acteurs sociaux. C'est ce que les thèses néo-malthusiennes oublient trop souvent. Tant que les pauvres resteront pauvres, ils continueront à avoir des

enfants qui sont, pour eux, le signe indispensable d'une vie et d'une vieillesse peut-être plus clémentes. Les programmes de planning familial avec la distribution de pilules ou de stérilets ont été, sont et resteront inefficaces, malgré les milliards de dollars dépensés, aussi longtemps que les femmes verront mourir leurs enfants, resteront inéduquées et ne pourront gagner leur vie décemment. Le constat a été établi depuis longtemps : les taux de natalité ne s'abaissent que lorsque les revenus s'élèvent : 46,6 pour 1 000 dans les économies à faible revenu (151 \$ par an) et 16,2 pour 1 000 dans les pays industrialisés dont le revenu moyen est de 5 950 \$ ¹³. La baisse du taux de croissance de la population passe par l'accès des femmes à des emplois et à un travail rémunérateurs.

De tout temps, sa condition paraît avoir été telle, et de tout temps elles ont été, à de rares exceptions près, exclues du pouvoir économique comme du pouvoir politique et social. Elles ont été tenues en dehors de la parole publique et de son espace social. Le poids de cette ségrégation est évidemment écrasant. L'infériorité de la femme sous-tend tout un ensemble de constructions idéologiques d'autant plus efficaces qu'elles sont dégradées. La femme y est affectée d'un continuel renversement des valeurs, et tout ce qui la touche est affecté d'un signe négatif. Biologiquement, la maternité la place à l'écart, éthiquement son impureté l'isole du monde, métaphysiquement son être même est coupable, et les grandes religions organisent sa condamnation : péché originel du christianisme, réincarnation dans un corps de femme, châtement d'une vie mauvaise chez les hindouistes.

A travers les siècles, les femmes, soumises à ce dressage incessant et multiforme, n'ont pu qu'intérioriser ces modèles culturels qui, dans une large mesure, conditionnent leur vie. Un seul moyen leur est offert pour se racheter : le travail mais, le travail dans l'abnégation.

En effet, la femme est maintenue dans la subordination ¹⁴ en tant que fille, épouse, mère, travailleuse rémunérée ou non. Et sa condition, sous tous ses aspects entraîne la domination des hommes. Maternité menacée, travail dévalorisé, ces deux traits communs aux femmes du Tiers-Monde laissent prévoir le nécessaire assujettissement qui permet d'assurer leur docilité. Cette paysanne congolaise persuadée que son mari tomberait malade s'il portait les charges de 30 à 40 kilos qu'elle transporte

presque quotidiennement sur plusieurs kilomètres, toutes celles qui considèrent de leur devoir d'effectuer une double journée de travail, toutes celles enfin qui pensent que la discrimination dont elles sont l'objet est dans la nature des choses.

Ainsi la femme est-elle responsable de toute tâche dont on dit qu'elle n'est rien, ainsi devient-elle responsable de ne rien contrôler. Elle est donc exploitable et punissable par la famille, l'époux, le père et l'employeur. Elle est éminemment gaspillable dans sa fécondité comme dans son travail; employée quand elle est jeune, rejetée quand elle a des enfants, sans futur et sans projet.

Tout ceci, qui n'est pas nouveau, s'aggrave dans les conditions de vie des villes et des mégapoles qui sont le lot d'un nombre toujours croissant de femmes. On doit se demander comment cette femme, volée à elle-même, infériorisée, moquée par tous, pourra continuer d'exercer sa fonction essentielle d'éducatrice et de socialisatrice. Quelle image pourra-t-elle assumer, face à ses enfants, et quelle image de leur mère la société renvoie-t-elle à ces enfants ? Si les mêmes forces impitoyables continuent à régir les rapports Nord-Sud, les destructions sociales qui commencent et dont nous sommes témoins — vente d'enfants et de petites filles comme ouvriers ou prostituées, par des parents contraints à de tels moyens pour survivre — iront beaucoup plus loin que notre bonne conscience nous autorise à l'imaginer. Une nouvelle forme d'esclavage se met en place. Acculer, sur une grande échelle, les femmes au désespoir, c'est créer le premier danger de déshumanisation auquel nous serons confrontés.

En dépit de cette « violence structurale » que les institutions patriarcales et les soi-disant lois économiques leur font subir, les femmes tentent d'imaginer un peu partout les moyens de faire face. La spécificité de ces luttes, c'est la dernière des identités qu'il faut évoquer ici. Le syndicalisme est rarement la voie qu'elles empruntent. Et pourtant elles adhèrent aux syndicats, de plus en plus semble-t-il, mais y militent peu, par manque de temps et aussi parce que les combats menés ignorent trop souvent leurs besoins réels de productrices et de reproductrices. Enfin elles restent presque toujours absentes des instances de décision.

Les femmes préfèrent s'organiser entre elles, par petits groupes électifs, sur la base du voisinage ou de la parenté ou de tout autre critère : par exemple, les brasseuses de bière chefs de famille se sont regroupées jusqu'à constituer un quartier de

Nairobi, ou encore, quelques paysannes congolaises s'entraident en travaillant alternativement sur le champ des unes et des autres pour certaines tâches longues, difficiles et urgentes comme le buttage, ou bien dans le bidonville de Guayakil, à la naissance de leur premier enfant, elles adhèrent à une association dont les membres s'appellent « co-mères » (de même que l'on dit co-épouses) et dont la fonction est de s'entraider pour garder les enfants afin de se donner le temps nécessaire au travail. Elles luttent également au côté des hommes telles ces femmes de mineurs boliviens qui ont créé le Comité des Ménagères de Siglo XX¹⁵ afin d'obtenir des conditions de vie et de travail meilleures.

Il faut souligner l'émergence d'un autre phénomène qui, à long terme, constitue peut-être le ferment social le plus actif. Parmi les femmes les plus pauvres, les plus déshéritées ou les plus marginalisées socialement — les sans-castes par exemple — chefs de famille ou épouses, qui sont, dans les faits, les responsables économiques de leur famille, il en est qui commencent à prendre conscience de la contradiction entre l'idéologie patriarcale et la réalité à laquelle elles sont confrontées. Même si elles ne se révoltent pas, ou pas encore, elles comprennent déjà l'exploitation dont elles sont l'objet. Elles savent que leur travail, leur dévouement, leur imagination, leur maîtrise du quotidien permettent à leur famille, à leurs enfants de survivre. Elles ont l'intuition de ce féroce et illusoire décalage que le discours social instaure entre la valeur des hommes et celle des femmes. Elles savent qu'elles doivent se battre, elles savent qu'elles en ont le courage. Elles savent qu'elles sont « la force des faibles »¹⁶.

Mais, ces luttes, ce courage, cette volonté de vivre et de faire vivre ne feront changer les choses, les êtres, les événements qu'à un niveau infinitésimal si les femmes restent captives de cette nasse que l'idéologie et la culture ont fabriquée et que l'économie capitaliste exploite avec tant de sang-froid. Il ne suffira pas que le dialogue Nord-Sud s'ouvre enfin sur la nécessaire reconnaissance des rôles fondamentaux des femmes dans l'édification d'une société plus humaine. Il faudra aussi que les Etats Nations aient la volonté politique d'atténuer la pauvreté et la misère de millions d'êtres humains.

Le travail a été le-mot clé, le leitmotiv de ce livre, son évidence, sa justification. Il est pourtant, dans la réalité que nous

avons décrite — description elle-même sous-tendue par une expérience occidentale — presque complètement étranger à l'environnement culturel des femmes.

Les notions par lesquelles nos propres sociétés analysent le travail — main-d'œuvre, prolétariat, temps et rythme — sont le résultat d'un ensemble de luttes qui ont abouti à l'élaboration d'une déontologie du travail où le travailleur a conquis le droit, entre autres, d'intervenir dans les conditions de sa production. La longue réflexion culturelle effectuée par les théoriciens et par les travailleurs depuis la Révolution industrielle a permis de contester et d'alléger les relations d'appartenance par rapport à l'employeur et d'établir un certain contrôle sur les conditions du travail lui-même.

Les sociétés du Tiers-Monde ont emprunté cette déontologie et on la retrouve — plus ou moins semblable — dans certains milieux ouvriers éduqués par la lutte syndicale que ce soit en Amérique Latine, en Asie ou en Afrique.

Mais les ouvrières, les salariées ignorent presque tout de cette longue conquête du travail par le monde du travail. Nous l'avons vu tout au long de ce livre, les différentes modalités de leur mise au travail reposent, justement, le plus souvent sur cette ignorance même, fondement d'une exploitation intensive. Leur ignorance est devenue facteur de production.

Le travail pour les femmes est, plus que pour les hommes, une pratique aliénante puisque la notion d'aliénation leur est et leur reste invisible. La mise à l'écart des femmes de ce champ de conscience est le fait du monde capitaliste mais elle est aussi exigée par les diverses traditions de leurs pères et de leurs époux. Elle est le résultat d'une double volonté économique et culturelle dont les effets convergent pour rendre la docilité des femmes dans le travail structurellement plus assurée.

Captives de leur propre culture, ignorantes des autres, l'oppression dont elles sont l'objet peut ainsi s'exercer à tous les niveaux : leur travail — biologique et économique — est en même temps leur condamnation et leur rédemption. C'est ainsi que l'aliénation des travailleuses est sociologiquement et métaphysiquement différente de celle des hommes.

ANNEXE

DES DONNEES STATISTIQUES... POUR QUI ? par Dominique GUEGUAN

Si nous considérons les statistiques actuelles, en ce qui concerne le Tiers-Monde et particulièrement les femmes, nous nous trouvons face à un ensemble de données globales qui posent des problèmes techniques non négligeables. En effet, l'ensemble des données disponibles provient de sources diverses, généralement recueillies par les pays ou par l'intermédiaire d'organismes internationaux, dans des conditions qui rendent, on le sait, leur fiabilité discutable : on se heurte rapidement à « l'incohérence » de ces grands tableaux, dans lesquels chacun utilise ses propres normes. A cela s'ajoute une déficience quasi complète des données relatives aux femmes, et ce n'est bien souvent qu'à l'aide d'études précises et limitées que l'on peut tenter de résoudre quelque peu les problèmes posés par les informations manquantes. Néanmoins, il ne faut pas négliger les efforts entrepris depuis quelques années par les pays pour la collecte des renseignements, mais un énorme pas reste à franchir si l'on veut pouvoir

entreprendre, ne serait-ce qu'une simple analyse de données et rechercher des corrélations significatives à partir de situations bien précises.

Un des premiers reproches que l'on peut faire aux données globales c'est qu'elles donnent une idée fautive du Tiers-Monde et qu'elles amalgament les pays dits moins avancés alors que l'on sait bien que le sous-développement n'est pas le même en Haute-Volta et au Népal, par exemple. On ne peut donc avoir ainsi une vue exacte de la réalité.

En ce qui concerne les femmes, le constat est encore plus grave, voire scandaleux. L'ignorance quasi complète de leurs problèmes a des conséquences sur le recueil même des données : ou bien, elles ne sont pas différenciées par sexe, (si elles le sont, c'est limité à certains secteurs, et/ou à certains pays), ou bien elles sont complètement oubliées lors des enquêtes. Par exemple la définition habituelle des secteurs d'activité permet en général d'occulter tout à fait, ou presque, l'activité économique réelle des femmes. Qu'est-ce qui se cache sous le terme « services » dans les annuaires de la Banque Mondiale (B.M.) ? Ce n'est souvent que les études de cas qui permettent de mieux saisir la situation des femmes dans certains secteurs d'activités. D'autre part des problèmes plus spécifiques aux femmes sont rarement étudiés, tels le travail domestique, leur rôle de chef de famille, etc... Comme dans les autres domaines, les données statistiques sont souvent conçues par des hommes et pour des hommes.

QUELQUES « RUBRIQUES » A DEVELOPPER

1. *Le travail domestique des femmes*

Celui-ci, jugé non productif, n'est jamais pris en compte dans l'ensemble des données dont nous disposons. Il est, soit tout à fait absent (données de la B.M.), soit amalgamé à une autre catégorie d'activités. Lors de recensements, les femmes sont souvent *a priori* répertoriées dans la catégorie « ménagère » ce qui ne permet pas de prendre en compte leur activité économique réelle au sein de la famille : activité agricole, entreprise familiale, commerce, etc..., ou même en dehors de la famille (activité salariale).

2. *Salaires et Durée du travail*

Seuls, quelques métiers sont réellement codifiés (fonctionnaire, salariés d'entreprises, parfois ouvrières...). Pour ceux-là on

dispose de renseignements relativement précis quant aux salaires et à la durée du travail. Par contre, en ce qui concerne les femmes qui, à cause de l'absence de formation, sont obligées de travailler dans les métiers moins codifiés — notamment ceux du secteur dit informel — on ne dispose évidemment d'aucune donnée un peu précise (voir les innombrables lignes vides des annuaires du B.I.T.). Les salaires des femmes sont toujours considérés comme des salaires d'appoint et rarement pris en compte; dans les données globales, c'est celui du mari qui prime. A nouveau ce sera dans des études de cas que l'on pourra trouver des renseignements plus précis. A titre d'exemple, nous présentons quelques données tirées de deux d'entre elles, l'une sur le Brésil, Tableau 5, l'autre sur Singapour, Tableau 6. Mais même pour ces 2 études on constate une nette différence dans le choix des métiers retenus : les données relatives au Brésil sont centrées plus particulièrement sur l'activité manufacturière, alors que celles sur Singapour le sont sur les métiers considérés « plus spécifiquement féminins ». Il est alors très difficile d'avoir une vue globale de la vie active des femmes. C'est ainsi que se pose l'énorme problème de l'uniformisation des données, nécessaire pour faire des analyses justes.

3. *Les femmes chefs de famille*

Il faut ajouter aux problèmes précédents celui constitué par le silence pudique que l'on relève dans les statistiques globales sur le rôle économique des femmes chefs de famille. Parfois quelques études de cas prenant en compte l'état civil des femmes en donnent une idée, (on en a un exemple par le tableau 7 tiré d'une étude sur le Mexique). Ce problème est d'autant plus sensible dans les régions où l'on rencontre une forte immigration masculine ou féminine, car la femme assume alors, de fait mais non de droit, l'ensemble des responsabilités de chefs de famille.

4. *Les femmes et l'alimentation*

On connaît l'importance fondamentale des femmes dans l'alimentation liée à leur rôle de procréatrice, de mère, d'éducatrice, ... Dans le Tiers-Monde on constate une malnutrition chronique (2/3 des femmes sont anémiées). Or, même des données comme celles de la F.A.O. ne permettent pas de mesurer les répercussions liées à cette situation : par l'intermédiaire d'une étude faite par le démographe indien Asok Mitra* on voit qu'il

* ASOK MITRA *The status of Women* — FRONTIER — 18 juin 1977.

existe une corrélation entre la diminution du taux de participation des femmes à l'économie, la malnutrition et la mortalité féminine, (cf tableau 8).

5. *Les femmes éducatrices*

Ce rôle d'éducatrice des femmes est trop souvent sous-estimé. Si des données sur la scolarisation des filles commencent à apparaître, celles sur l'alphabétisation sont encore trop souvent fragmentaires (cf. *Annuaire de l'UNESCO*).

EPILOGUE

C'est donc en quelque sorte un constat d'échec que nous présentons ici : les statistiques existent, certes, mais il nous semble qu'elles servent beaucoup plus à rassurer la communauté mondiale qu'à donner une vue juste des problèmes. Il faut donc considérer ces données avec beaucoup de recul et il ne faut pas s'étonner si certaines de celles présentées ici semblent contredire des analyses, faites dans les chapitres précédents, à partir d'études de cas plus fines que nous n'avons pas la possibilité théorique de rapporter ici : il y a la réalité du livre et l'irréalité des chiffres.

Les données actuelles, à cause de leur caractère trop général ou trop partiel, laissent libre choix à l'interprétation de chacun. La sensibilité sociale, économique et politique des utilisateurs est alors nécessaire pour analyser et interpréter ces tableaux.

Nous avons donc choisi, au vu de cette situation, de présenter 2 types de données :

— Des données générales (tableaux 1 à 4), indices relatifs à la démographie, à la fécondité, à l'alimentation, à l'activité économique des femmes, à la scolarisation.

— Des données spécifiques relevées dans des études de cas (tableaux 5 à 8).

Notre présentation est loin d'être exhaustive, nous présentons simplement quelques repères liés au propos des chapitres précédents.

En ce qui concerne les données globales :

Tableau 1 : Indicateurs démographiques — Alphabétisation — Santé.

Tableau 2 : Mortalité Infantile — Fécondité — Alimentation.

Tableau 3 : Indicateurs d'activité économique.

Tableau 4 : Analphabétisme — Scolarisation.

Pour chacun de ces quatre tableaux nous avons décidé de donner 3 types de renseignements :

1. Des renseignements concernant le monde, les pays en développement et les pays développés. Cette division par sa globalité donne des tendances mais cache souvent les vrais problèmes.

2. Afin de diminuer cet arbitraire la deuxième approche donne les chiffres relatifs aux trois continents concernés : Afrique, Asie, Amérique Latine. Les données relatives à l'Europe sont là pour servir de point de comparaison.

3. Mais ces données encore très générales cachent de réelles différences, aussi avons-nous retenu quelques pays dans chaque continent. Au vue de ces données on peut déjà noter que la notion de Tiers-Monde est en fait très complexe.

En ce qui concerne les données plus spécifiques

Afin de mieux illustrer l'intérêt actuel des études de cas nous présentons des tableaux tirés de quatre études.

Tableau 5 — BRESIL

- 5.1. Présentation, plus détaillée que celle du tableau 3, de l'activité économique des femmes. Chiffres en millions et en pourcentage de la population féminine active.
- 5.2. Comparaison entre le revenu moyen de l'homme et de la femme. Pourcentage des femmes gagnant entre moins une fois et une fois le smig, et celles gagnant jusqu'à 2 fois le smig.

Tableau 6 — SINGAPOUR

- 6.1. Présentation plus détaillée de l'activité économique des femmes. (Distribution différente de celle du tableau 5.1.) en pourcentage de la population féminine active.
- 6.2. Pourcentage d'hommes et de femmes gagnant le même salaire.

Tableau 7 — MEXIQUE

- 7.1. Pourcentage de la population féminine et masculine active suivant les classes d'âge, puis pour les femmes pourcentage en fonction de leur état civil.
- 7.2. Suivant l'état civil, pourcentage de la population féminine, avec enfants, active ou non-active.

Tableau 8 — INDE

- 8.1 Situation actuelle alimentaire en Inde.

- 8.2 Evolution en pourcentage de la population active Hommes/
Femmes dans le Secteur Agricole.
- 8.3. Représentation graphique de cette évolution dans le secteur
agricole et non-agricole.

Origines des donnés

Sur chaque tableau ou dans les colonnes, le chiffre renvoie
aux sources suivantes :

1. — *Données de l'O.M.S. dans :*
« *Statistiques sanitaires mondiales* » Genève — 1980 —
O.M.S.
2. — Données de la Banque Mondiale dans :
« *Rapport sur le développement économique dans le
monde* ». Washington — B.M. — 1982.
3. — Données de l'O.M.S. dans :
« *The prevalence of national anaemia in women in
developing countries* ». 1979 — Genève — O.M.S.
4. — Données de la F.A.O. :
« *La quatrième enquête mondiale de la F.A.O. sur
l'Alimentation*. Rome — F.A.O — 1977.
5. — Données du B.I.T. dans :
« *La participation des femmes à l'activité économique
dans le monde* ». Genève — B.I.T.
a. ILO/W.3/1980
b. ILO/W.13/1979 (pour l'Amérique Latine)
6. — Données de l'UNESCO dans :
« *Annuaire Statistique* » 1980 — UNESCO.
7. — Données de la Banque Mondiale dans :
« *Education — Politique Sectorielle* ». Avril 1980 —
Washington.
8. Anuario estatístico do BRASIL — 1980 — IBGE.
P.N.A.D. — I.B.G.E. dans :
« *O impacto de industrialização na estrutura do empego
feminino* » communication de H. SAFFIOTI aux rencontres
de l'association nationale de recherche en sciences sociales —
Rio de Janeiro — 1980.
10. — Labour Force Survery of Singapore — 1978.
11. — IX Censo General de Poblacion — Resumen General 1970
— Mexico — 1972.
12. — District Census Handbook, West Gadavari 1961-1971.

13. — Données du B.I.T. dans :
« Rural employment policy research programme » ILO.
Genève — 1980. WEP 10/WP 16.

Remarques sur les tableaux

- a) Les indicateurs sont ceux calculés par la B.M.
- b) Les dates correspondent aux années où ces données sont disponibles dans les sources indiquées précédemment.
- c) Les cases où apparaissent 2 nombres correspondent à celles pour lesquelles nous n'avons trouvé aucun chiffre spécifique moyen. Nous donnons alors le plus petit et le plus grand rencontrés dans l'ensemble des pays d'un continent ou dans l'ensemble des régions d'un pays.

Tableau n° 1
INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES ET RELATIFS A
L'ALPHABETISATION ET A LA SANTE

Pays ou régions	Indicateurs	Population estimée en millions		t : taux de croissance	n : taux de natalité pour 1000 hab.	m : taux de mortalité pour 1000 hab.	e : espérance de vie à la naissance	% d'alphabétisation des adultes	% de la population ayant accès à l'eau potable	
		1979 ¹	1980 ²	1980 ²	1978 ¹	1980 ²	1978 ¹	1980 ²	1977 ¹	1979 ²
<i>1^{re} approche</i>										
Monde entier		4222 ¹			29 ¹	11 ¹	61 ¹			
Régions en Développement		3105 ¹			31<n<46,6 ¹	9<m<18 ¹	48<e<64 ¹	56 ²		
Régions développées		1114 ¹			16,2 ¹	9<m<11 ¹	70 ¹			
<i>2^{me} approche</i>										
AFRIQUE		436 ²		2<t<3	46 ¹	17 ¹	49 ¹	29 ²	29<q<63	
ASIE		2437 ²		1<t<2	31 ¹	12 ¹	49,3<e<63,3 ¹	79 ²	30	
AMERIQUE LATINE ET CENTRALE		339 ²		1<t<3	31<n<35	11 ²	63 ¹	78 ²	58	
EUROPE		524 ²		t<1	15 ¹	11 ¹	72 ¹	100	100	
<i>Quelques pays</i>										
INDE		659 ²		2,1	36 ²	14 ²	52 ²	36 ¹	33	
SINGAPOUR		2,4 ²		1,1	17 ²	5 ²	72 ²		100	
ARGENTINE		27,3 ²			21 ²	8 ²	70 ²	93 ¹	66	
BRESIL		116 ²		2,3	30 ²	9 ²	63 ²	76 ¹	77	
MEXIQUE		65 ²		3	30 ²	7 ²	65 ²	81 ¹	62	
COTE D'IVOIRE		8,2 ²		5,7	47 ²	18 ²	47 ²	41 ¹	19	

Tableau n° 2
INDICATEURS RELATIFS A LA FECONDITE, A LA MORTALITE INFANTILE
ET A L'ALIMENTATION

Pays ou régions	Indicateurs	i : taux de mortalité infantile pour 1000 hab.		j : taux de mortalité juvénile (entre 1 et 4 ans) pour 1000 hab.		Femmes entre 15 et 49 ans		Femmes enceintes entre 15 et 49 ans		k : apport journalier de calories par hab. en kilo et en % des besoins		l : apport journalier de protéines animales et végétales par hab. en g.
		1978 ¹	1980 ²	1980 ²	1975 ³ Nb. en millions anémiées		1975 ³ Nb. en millions anémiées		1974 ¹	1977 ⁴	1974 ¹	
<i>1^{re} approche</i>												
Monde		91 ¹			942,2		101,3		2250			
Régions en développement		25<i<129 ¹		12	667,2		85		2210			
Régions développées		15 ¹			275		16,3		3380			
<i>2^{de} approche</i>												
AFRIQUE		142 ¹		27	92,2	40	15,2	63	2110			29<i<63
ASIE		93 ¹		9<j<11	499,4	58	60	65	2040<k<2240			30
AMERIQUE LATINE ET CENTRALE		80<i<94 ²		8	74,6	17	9,35	30	2540			58
EUROPE		20 ¹		1					3390			100
<i>Quelques pays</i>												
INDE		123 ²		17	139,2	61	19,5	68	2021 ; 89 ⁴			33
SINGAPOUR		12 ²			0,5		0,033	26	3074 ; 135 ⁴			75,4
ARGENTINE		45 ²		2	6,2	36	0,45	61	3347 ; 124 ⁴			66
BRESIL		77 ²		7	25,7	10	3,25	20	2562 ; 111 ⁴			77
MEXIQUE		56 ²		4	12,9	25	2	38	2654 ; 103 ⁴			62
COTE D'IVOIRE		127 ²		26	1,1		0,18	34	2517 ; 107 ⁴			19

Tableau n° 3
INDICATEURS SUR LA POPULATION ACTIVE FEMININE

Indicateurs	p : P.N.B. par hab. (\$)	Population féminine en millions	Effectif des Travailleuses		% de la pop. active travaillant dans			% de la pop. fém. active en fonction de la pop. totale. des fem. du même âge suivant 7 classes d'âge									
			1975 ⁵		Agriculture	Industrie	Services	1975 ⁵									
			Nombre en millions	% de la pop. fémin. tot.				10-14	15-19	20-24	25-44	45-54	55-64	65 et +			
Pays ou régions	1980 ²	1975 ⁵															
<i>1^{ère} approche</i>																	
Monde	2510	1980	575	29	54,3 ⁵	17,9 ⁵	27,8 ⁵	10,4	36,9	51,3	50,9	51,6	33,3	11,8			
Régions en développement	730	1396	368	26	73,8 ⁵	12,4 ⁵	13,8 ⁵	13,1	36,5	45,7	46,8	45,6	34,5	17,1			
Régions développées	10610	584	206	35	20,3 ⁵	27,4 ⁵	52,3 ⁵	1,2	37,9	66,3	59,7	60,4	31,8	7,6			
<i>2^{ème} approche</i>																	
AFRIQUE	330 < p < 3250	202	49	24	75,9 ⁵	6,3 ⁵	17,8 ⁵	14,6	35,5	41,6	43,5	45,4	37,7	19,8			
ASIE	330 < p	1106	322	29	73,1 ⁵	14,1 ⁵	12,8 ⁵	13,6	38,5	49,5	50,6	50,0	37,3	17,8			
AMERIQUE LATINE ET CENTRALE	760 < p < 3250	161	22	14	15,7 ⁵	17,1 ⁵	67,2 ⁵	4,2	23,2	32,0	24,9	21,3	15,1	7,1			
EUROPE	10720	242	76	31	23,9 ⁵	28,2 ⁵	47,9 ⁵	1,8	43,7	62,5	50,6	49,4	31,5	7,6			
<i>Quelques pays</i>																	
INDE	240	295,5	77,5	26,2	69 ¹	13 ¹	18 ¹		32,1	40,9	48,1	45,0	33,5	13,8			
SINGAPOUR	4430	1,09	0,23	20,6	2 ¹	39 ¹	59 ¹		41,2	54,1	24,3	21,2	17,0	7,5			
ARGENTINE	2390	12,6	2,5	20	13 ¹	28 ¹	59 ¹		30,9	45,3	32,5	24,9	13,8	4,2			
BRESIL	2050	55	7,5	13,6	30 ¹	24 ¹	46 ¹		24,8	31,2	22,7	18,4	13,1	5,9			
MEXIQUE	2090	29,4	3,1	10	36 ¹	26 ¹	38 ¹		21,7	26,5	17,5	16,9	14,7	10,1			
COTE D'IVOIRE	1150	2,4	1,1	45,5	79 ¹	4 ¹	17 ¹		72,4	77,5	82,1	75,6	51,7	26,5			

Tableau 4
Analphabétisme et Scolarisation

Pays ou régions	Indicateurs	% d'analphabètes par rapport à la pop. totale par sexe 1970 ⁶		s : taux de scolarisation par groupe d'âge et par sexe (c)									
		F	H	Total	1977 ⁷			1980 ²			18-23 ans		
					6-11 ans	G	F	Total	G	F		Total	G
<i>1^{ère} approche</i>													
Monde		34,7	23	70,9	77,1	64,7	52,3	56,6	48,5	16,1	16,1	18,8	13,4
Régions en développement				64	71,8	56,1	38	43,9	31,7	8,7	11,3	5,9	
Régions développées				94	94	94,1	86,5	86,0	87,2	30	32,6	27,3	
<i>2^{ème} approche</i>													
AFRIQUE		72,8	48	17 : 100	63,6	49,1	6 : 97	28,8	45,3	1 : 20	1 : 40	0 : 11	
ASIE		63,2	39,2	37 : 100	56 : 100	16 : 100	12 : 67	18 : 62	4 : 62	1 : 22	2 : 22	0,5 : 23	
AMERIQUE LATINE ET CENTRALE		22,8	17,8	40 : 100	41 : 100	37 : 100	30 : 72	33 : 76	26 : 74	3 : 28	7 : 40	1 : 25	
EUROPE		4,3	4,3										
<i>Quelques pays</i>													
INDE		81,1	53,2	78 ²	92 ²	63 ²	26,7	35,3	17,5	5,9	8,9	2,7	
SINGAPOUR		45,7	17	97,6	98,2	97,1	62,5	62,9	62,1	9,5	13,2	5,6	
ARGENTINE		8,3	6,5	100 ²	100 ²	100 ²	56			22 ²			
BRESIL		26,5	22	65,4	65,3	65,3	52,4	52,0	52,9	23,3	22,8	23,9	
MEXIQUE		29,6	21,8	91,2	92,1	90,3	63,6	67,4	59,8	12,8	17,6	7,0	
COTE D'IVOIRE		98	92	70,7	85,9	55,7	50,9	69,8	32,1	8,9	14,1	3,8	

Tableau 6 — SINGAPOUR
 Tableau 6-1. Distribution de la population active par secteurs d'activités
 1978 ¹⁰

Pourcentage de la population active totale

% de la pop. fém. active/ pop. totale active	% de la pop. fém. active de 15 ans et plus	Enseignantes	Secrétariat	Secteurs des finances	Commerces	Femmes de ménage	Couture	Industrie Electrique	Bureaux et autres activités
33,1	40,1	57,2	92,2	63,5	35,0	97,4	84,6	69,4	56,0

Tableau 6-2. Comparaison, en pourcentage, entre le salaire mensuel
 moyen, entre les hommes et les femmes.

1978 ¹⁰		
s : Salaires Mensuels SS	H	F
Inférieur à 200	15,6	34,4
200<s<399	42,3	47,6
400<s<599	23,0	9,6
600<s<799	7,8	4,2
800<s<999	3,7	1,9
1000<s<1499	5,0	1,8
Supérieur à 1500	3,6	0,5

Tableau n° 7 — MEXIQUE

Tableau 7-1. Répartition de la population féminine et masculine suivant les classes d'âge, et suivant l'état civil pour les femmes seulement.
1970⁽¹⁾

Classes d'âge (ans)	en pourcentage de la pop. active totale		en pourcentage de la population active féminine			
	H	F	Mariées	En Union Libre	Divorcées Veuves Séparées	Seules
12 et plus	71,7	16,4	8,5	12,0	28,7	24,1
12-14	12,8	5,1	14,4	12,2	16,3	4,9
15-19	49,9	20,9	8,0	11,1	30,8	24,0
20-24	79,6	24,1	7,9	10,6	41,3	46,7
25-29	90,6	17,4	7,9	10,7	47,7	50,7
30-34	93,2	15,7	8,5	12,3	50,7	49,7
35-39	94,3	15,8	9,1	13,0	49,7	48,3
40-44	93,9	16,2	9,5	13,9	43,0	44,4
45-49	93,6	16,4	9,5	14,2	37,5	43,5
50-54	92,3	15,9				
55 et plus			8,3	12,2	18,3	25,9

Tableau 7-2. Répartition des femmes actives avec enfants suivant l'état civil
1970⁽¹⁾

Mariées	Union Libre	Veuves-Divorcées Séparées	Seules
5,1	4,7	4,7	2,7

Tableau n° 8 — INDE

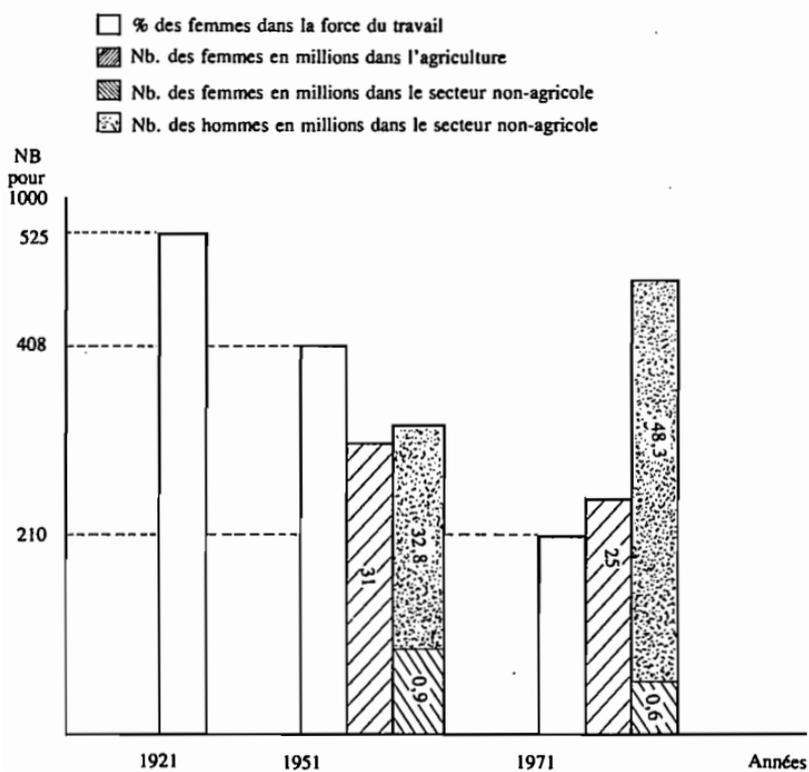
Tableau 8-1. Evolution de la situation alimentaire et données sur les besoins spécifiques des habitants
1977 *

Taux de croissance de la population	Taux de croissance de la production alimentaire	Production alimentaire par hab.	Disponibilités caloriques quotidiennes par personne		Limite critique de la ration calor. alim (kge.)	Besoins estimés en kilocalories par personne	apport protéique quotidien par personne en grammes	% de la pop. ayant un apport calorique <1,2 M B seuil anémie
			Kilocalories	%				
2,5	2,1	- 0,4	1970	89	1486	2210	48,6	30

Tableau 8-2. Evolution en pourcentage de la population active, Hommes/Femmes, dans le secteur agricole ¹²
a) en milliers b) en pourcentage c) sur la base 100

		1961			1971		
		Total	H	F	Total	H	F
Total des travailleurs agricoles en milliers		944,198	627,919	316,279	964,162	704,527	259,635
	a)	253,198	207,803	45,395	216,315	202,941	13,374
	b)	26,8	33,0	14,4	22,4	28,8	5,2
Cultivateurs	c)	100	82	18	100	94	6
	a)	391,819	199,308	192,511	482,32	275,265	207,05
	b)	41,5	31,7	60,9	50,1	39,1	79,7
Agriculteurs	c)	100	51	49	100	57	43
	a)	299,181	220,808	78,373	27,555	25,671	1,884
	b)	31,7	35,2	24,8	27,5	32,1	15,1

Tableau 8-3. Evolution de la participation des femmes à la force du travail ¹



Notes bibliographiques

Chapitre 1

1. Nous nous appuyons surtout, pour la documentation de ce chapitre sur l'ouvrage de Susan GEORGE, *Comment meurt l'autre moitié du Monde*, Paris, R. Laffont 1978.

2. JALEE, P., *Le pillage du Tiers-Monde*, Paris, Maspéro 1973.

3. *Profiles of Rural Poverty*, Geneva, B.I.T. 1979.

4. Tricontinental. *Famines et pénuries : la faim dans le Monde et les idées reçues*, Paris, Maspéro 1982.

5. RAYMER, S. « The Nightmare of Famine », *National Geographic*, July, 1975.

6. LINHART, R. *Le sucre et la faim*, Paris, Ed. de Minuit, 1982.

7. *Recensement mondial des terres*, Rome, F.A.O., 1960.

8. MOORE LAPPE, F., COLLINS, J. *L'industrie de la faim. Par delà le mythe de la pénurie*, Canada, Ed. l'Étincelle, 1978.

9. B.I.T., 1979, *Op. cit.*

10. ALTIMIR, O. « La dimension de la pobreza en Americana Latina », *Cuadernos de la CEPAL*, n° 27, Santiago del Chile,

1979.

11. LINHART, R., 1982. *Op. cit.*
12. Tricontinental, 1982. *Op. cit.*
13. « Problèmes politiques et sociaux : un bilan des réformes agraires », éditorial. *Documentation française*, Paris, 1973.
14. ALCANTARA, C.H. de, *Modernizing Mexican Agriculture : Socio-economic Implications of Technological Change 1940-1970*, Geneva, UNRISD, 1976.
15. MOORE LAPPE, F., COLLINS, J., 1978. *Op. cit.*
16. GEORGE, S., 1978. *Op. cit.*
17. CHONCHOL, J. *Le Monde diplomatique*, Septembre 1982, Paris.
18. PROSTERMAN, R.L., « La colère des sans-terre », *Forum du Développement*, n° 58, Nov.-Déc. 1979. Nations-Unies, Genève.
19. CONCEIÇÃO, M. da. *Cette terre est à nous*, Paris, Maspéro, 1981.

Chapitre II

1. DEERE, C.D., LEAL, M.L. de. *Women in Agricultural Peasant Production and Proletarianization in the Three Andean Regions*, World Employment Programme Research, B.I.T., Geneva, 1980.
2. KELKAR, G. *The Impact of the Green Revolution on Women's Work Participation and Sex Roles, (India)*, World Employment Programme Research, B.I.T., Geneva, 1981.
3. EGLIN, J., THERY, H. *Le pillage de l'Amazonie*, Paris, Maspéro, 1982.
4. AGARWAL, B. *Agricultural Modernization and Third World Women, Pointers from the Literature and an Empirical Analysis*, World Employment Programme Research, B.I.T., Geneva, 1981.
5. *Actuel Développement*, juillet-août 1982, Paris.
6. KURIAN, R. *The Position of Women Workers in the Plantation Sector in Sri-Lanka*, World Employment Programme Research, B.I.T., Geneva, 1981.
7. KANE, F. « Femmes prolétaires du Sénégal ». *Cahiers d'Etudes Africaines*, XV (1), 65, 1977, Paris.
8. ROLDAN, I.M. *El caso de las trabajadoras del tomate en el estado de Sinaloa, Mexico*, World Employment Programme

Research, B.I.T., Geneva, 1981.

9. SILVA de ROJAS, A.E. *Effectos del empleo de mano de obra femenina en la industria de las flores : un estudio de caso en Colombia*. Seminario tripartito regional para America Latina sobre el desarrollo rural y la mujer, World Employment Programme Research, B.I.T., Geneva, 1981.

10. BURBACH, R., FLYNN, P. « Agribusiness Targets Latin America » in *NACLA, Report on the Americas*, Vol. XII, n° 1, 1978.

11. ARIZPE, L., ARANDA, J. *Empleo agroindustrial y participation de la mujer en el desarrollo rural, un estudio de las obreras del cultivo de exportacion de la fresa en Zamora, Mexico*, World Employment Programme Research, B.I.T., Geneva, 1981.

Chapitre III

1. F.A.O. *Les femmes et la production alimentaire, la manutention des aliments et la nutrition*, Rapport du groupe consultatif des Nations Unies sur les protéines et les calories, Rome, 1979.

2. LOUTFI, M.F. *Rural Women. Unequal Partners in Development*, World Employment Programme Research, B.I.T., Geneva, 1980.

3. BISILLIAT, J. *Les femmes rurales au Congo dans les districts d'Abala, Kindamba, Mindouli (région des Plateaux et du Pool)*, Rapport de mission, F.A.O., Rome, 1982.

4. DUPIRE, M., BOUTILLIER, J.-L. « Le pays adioukrou et sa palmeraie (Basse Côte d'Ivoire), Etude socio-économique, » *L'Homme d'Outre-Mer, O.R.S.T.O.M.*, Paris, 1958.

TRAORE, A. *L'accès des femmes ivoiriennes aux ressources. Les femmes et la terre en pays adioukrou*, World Employment Programme Research, B.I.T., Genève, 1981.

5. FIELOUX, M. *Une étude socio-économique dans la région du Damba (Sénégal)*, Rapport de mission, Université de Purdue, U.S.A., 1980.

6. AGARVAL, B. *Agricultural Modernization and Third World Women : Pointers from the Literature and Empirical Analysis*, World Employment Programme Research, B.I.T., Geneva, 1981.

7. PALMER, I. « La place des femmes dans une stratégie de développement rural axée sur les besoins essentiels », *Revue*

Internationale du Travail, vol. 115, n° 1, 1977, Genève.

8. BOSERUP, E. *Women's Role in Economic Development*, New York, St Martin's Press, 1970.

9. PALMER, I., 1977. *Op. cit.*

10. JOURNET, O. « La femme diola face au développement des cultures commerciales », in *Femmes et Multinationales*, Paris, Ed. Andrée Michel, Karthala, 1981.

11. GOSSELIN, G. *Formations et stratégies de transition en Afrique tropicale*, thèse, Paris VI, 1973.

12. DOZON, J.-P. « Economie marchande et structures sociales : le cas des Bété de Côte d'Ivoire », *Cahiers d'Etudes Africaines*, vol. XVII, 4, 68, 1978, Paris.

13. STAMP, P. « Perceptions of Change and Economic Strategy among Kikuyu Women of Mitero, Kenya », *Rural Africana*, African Studies Center, Michigan State University, 1975-76.

14. JOURNET, O., 1981. *Op. cit.*

15. BUCK, J. Rapport présenté dans le cadre du groupe consultatif sur les protéines, F.A.O., *op. cit.* 1976.

16. BESSAT, C., TROUVE, J. « L'exode rural des jeunes et les politiques de développement, l'expérience camerounaise » in *Phénomène migratoire et politiques associées dans le contexte africain*, B.I.T., Genève, 1982.

17. COLLIER, W.I. *Agricultural Technology and Institutional Change in Java*, Agricultural Development Council, Staff Paper, 75-1, 1975.

18. E.C.A./F.A.O. *The Role of Women in Population Dynamics Related to Food and Agriculture and Rural Development in Africa*, Addis-Abeba, 1974.

19. STAMP, P., 1975-76. *Op. cit.*

Chapitre IV

1. ELIZAGA, J. Migraciones a las áreas metropolitanas de America Latina, *CELADE*, Santiago, Chile, 1970.

2. PERU : Encuesta de Inmigracion Lima Metropolitana. Dirreccion National de Estadisticas y Censos. Reports I, II, III : 1965-1968.

3. ARIZPE, L. *La participation de la mujer en el empleo y el desarrollo rural en America Latina y el Caribe*, B.I.T. Genève, 1981.

4. Conférence Mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme : Egalité, développement et paix, Copenhague, Danemark, 14-30 juillet 1980.

5. CONNELL, J. DASGUPTA, B. *Migration from Rural Areas. The Evidence from Village Studies*, Delhi, Oxford, University Press, 1976.

6. BESSAT, C., TROUVE, J. « Exode rural des jeunes et les politiques de développement » in *Phénomène migratoire et politiques associés dans le contexte africain*, B.I.T., Genève, 1982.

7. ARIZPE, L., 1981, *Op. cit.*

8. YOUNG, K. « *Economia campesina, unidad domestica y migracion* », in *America Indigena*, Vol. XXXVIII, n° 2. 1978, Mexique.

9. JOURNET, O. « La femme diola face au développement des cultures commerciales » in *Femmes et Multinationales*, ed. A. Michel, Karthala, Paris, 1981.

10. JELIN, E. « Migration and Labor Force Participation of Latin American Women : the Domestic Servants in the Cities », *Signs*, Vol. 3, n° 1. 1977, Chicago.

11. KINLEY, D. « Quand le « progrès » aggrave la misère paysanne », *Monde Diplomatique*, novembre 1982. Paris.

12. BUVINIC, M., YOUSSEF, N. *Women-headed Households, the ignored factor in Development planning*. International Center for Research on Women, Washington, 1978.

13. AMSELLE, J.-L. « Les Migrations africaines. Réseaux et processus migratoires ». *Dossiers africains*, Maspéro. Paris. 1976.

14. SHAHEED, F. *Migration and its Effects on Women in the Village of Provenance.*, B.I.T., Geneva, 1981.

15. *Phénomène migratoire et politiques associés dans le contexte africain.* B.I.T., Genève, 1982.

16. SHAHEED, F., 1982. *Op. cit.*

Chapitre V

1. HUGON, Ph. « Le secteur non structuré dans les villes du Tiers-Monde », in *Les grandes villes africaines*, Séminaire de Montpellier, Ministère de la Coopération et du Développement, Paris. 1982.

2. MARIE, A. « Marginalité et conditions sociales du

prolétariat urbain en Afrique. Les approches du concept de marginalité et son évolution critique ». *Cahiers d'Etudes Africaines*, XXI, 81, 83, Paris. 1981.

3. JELIN E. « Women and the urban labour market », in *Women's Roles and Population Trends in the Third World*, Ed. R. Anker, M. Buvinic, H. Youssef, CROOM HELM, London. 1982.

4. MERRICK, T.W. « Employment and Earnings in the Informal Sector in Brasil : the Case of Belo Horizonte », *The Journal of Development Areas*, 10. 1976.

5. PAPOLA, T.S. « Sea Discrimination in the Urban Labour Markets : Some Propositions Based on Indian Evidence », in *Women's Roles and Population Trends in the Third World*, CROOM HELM, London. 1982.

6. CUNHA NEVES, A. « Femmes et développement au Brésil », *Revue Tiers-Monde*, t. XXI, n° 84, Paris. 1980.

7. VIDAL, C. « Guerre des Sexes à Abidjan. Masculin, féminin, CFA », *Cahiers d'Etudes Africaines*, XVII (1), 65, Paris. 1977.

8. FIGUERIDO, M. « Le rôle socio-économique des femmes chefs de famille à Arembepe » (Brésil), *Revue Tiers-Monde*, t. XXI, n° 84, Paris. 1980.

9. MERRICK, T.W., SCHMINK, M. « Female-headed Households and Urban Poverty in Brasil », mimeo, paper prepared for workshop on « Women in Poverty : what do we know ? », Belmont, Maryland. 1978.

10. ARIZPE, L. *La participacion de la mujer en el empleo y el desarrollo rural en America Latina y el Caribe*, World Employment Program Research, B.I.T., Geneva. 1981.

11. RIZ, L. de. « El problema de la Condicion feminina en America Latina; la participacion de la mujer en los mercados de trabajo. El caso de Mexico ». In *Mujeres en America Latina*. CEPAL (Comision Economica para America Latina), Mexico. 1975.

12. HEYSER, N. « Towards a Framework of Analysis », in *Women and the Informal Sector*, I.D.S. Bulletin, vol. 12, 3, University of Sussex, Brighton U.K. 1981.

13. Ministerio de Trabajo. Condiciones de la familia migrante con especial referencial al rol de la mujer, Buenos Aires, Argentina. 1973.

14. RIZ, L., 1975, *Op. cit.*
15. KANE, F. « Femmes prolétaires du Sénégal, à la ville et aux champs », *Cahiers d'Etudes Africaines*, 65, 1, Paris. 1977.
16. PAPALA, T.S., 1982. *Op. cit.*
17. EMMANUEL, D. « La femme noire sous le régime de l'Apartheid », *Jonction*, n° 5, Paris. 1981.
18. MOSER, C., 1981. « Surviving in the Suburdios », in *Women and the Informal Sector*, I.D.S. Bulletin, vol. 12, 3, University of Sussex, Brighton U.K.
19. NEWLAND, K. « L'image d'elles », in *Forum du Développement*, mars 1979, Genève.
20. BOSERUP, E. *Women's Role in Economics Development*, New York, St Martin's Press, 1970.
21. VIDAL, C., 1977. *Op. cit.*
22. LE COUR GRANDMAISON, C. « Contrats économiques entre époux dans l'Ouest africain », *L'Homme*. XIX (3-4), Paris, 1979.
23. PELUSO, N. L. *Survival Strategies of Rural Women Traders or a Women's Place is in the Market, Four Case Studies from Northwestern Sleman the Special Region of Yogyakarta*, World Employment Programme Research, B.I.T., Geneva, 1981.
24. SAVARA, M. « Organizing the Annapurna », in *Women and the Informal Sector*, I.D.S. Bulletin, University of Sussex, Brighton U.K., 1981.
25. RAMBAUD, C. La restauration de rue dans les zones industrielles et tertiaires modernes d'Abidjan, mimeo. 1981.
26. *Famille et Développement*, n° 13, Dakar, 1978.
27. THITSA, K. « Providence and Prostitution. Image and Reality for Women in Budhist Thailand », *Change*, sept. 1980.
28. THITSA, K., 1980. *Op. cit.*
29. PHONGPAICHIT, P. *Rural Women of Thailand from Peasant Girls to Bangkok Masseuses.*, World Employment Programme Research, B.I.T. Geneva. 1980.
30. VILLARIBA, M.C. « The Philippines : Canvasses of Women in Crisis », *Change*. 1981.

Chapitre VI

1. Nous nous appuyons principalement pour la documentation de ce chapitre sur l'ouvrage de P. SALAMA et P. TISSIER, *L'Industrialisation dans le sous-développement*, Paris, Maspéro,

1982, et l'ouvrage de A. GALLEZ et J.-L. TROUPIN, *Les pays en développement de l'Asie de l'Est et du Sud-Est dans la perspective d'une nouvelle division internationale du travail*, Université de Louvain, 2 t., 1980.

2. AMIN, S. Développement auto-centré, autonomie collective et nouvel ordre économique international. Quelques réflexions in *L'Avenir Industriel de l'Afrique*, Harmattan, Paris, 1980.

3. Femmes au travail, *B.I.T.*, Genève, 1981.

4. WONG, A. « Economic Development and Women's Place. Women in Singapore », *Change*, 1980.

5. BHATTY, E. *Economic Role and Status of Women : a Case Study of Women in the Beedi Industry in Allahabad*, B.I.T., Geneva. 1980.

6. MIES, M. *Housewives Produces for the World Market : the lace makers of Narsapur*, B.I.T., Geneva. 1980.

7. AHOOJA RATA, R. *Working Women in Asia. The Three Immobilities* B.I.T., Geneva. 1981.

8. ELSON, D., PEARSON, R. The Latest Phase of the Internationalization of Capital and its Implications for Women on the Third World. Discussion Paper, I.D.S., University of Sussex, Brighton U.K. 1980.

9. KREYE, O. World Market Oriented Industrialization of Developing Countries : Free Production Zones and World Market Factories, mimeo, 1977.

10. LIM, L. « Women Workers in Multinational Corporations in Developing Countries : the Case of the Electronics Industry in Malaysia and Singapore ». *Women's Studies Program, Occasional Paper*, n° 9, University of Michigan, 1978.

11. *Far Eastern Economic Review*, may 18, 1979.

12. TF1, « Les larmes amères du soleil haïtien », 3 septembre 1982, Paris.

13. ELSON, D., PEARSON, R., 1980. *Op. cit.*

14. SHARPSTON, « M. International Subcontracting », *Oxford Economic Papers*, 1976.

15. PHILLIPS, D., TAYLOR, B. « Sea and Class in the Capitalist Labour Process », Paper Presented to the Conference of Socialist Economist, mimeo, 1979.

16. SALAMA, P., TISSIER, P., 1982. *Op. cit.*

17. *Korea Herald*, July 20, 1977.

18. PEARSON, R. « The Mexican Border Industry : a Case Study of Female Employment in Modern International Industry », Paper Presented to Conference on the Continuing Subordination of Women in Development Process, I.D.S. University of Sussex, Brighton U.K., mimeo, 1978.

19. GROSSMAN, R., « Women's Place in the Integrated Circuit. » *Southeast Asia Chronicle*, n° 66, jua.-feb. 1978. (point issue with *Pacific Research*, vol. 9, n° 5-6, july-oct.).

20. HEYZER, N. « Young Women and Migrant Workers in Singapore's. Labour Intensive Industries. » Paper Presented to Conference on the Continuing Subordination of Women in Development Process, I.D.S., University of Sussex, Brighton U.K., 1978.

21. HIRATA, H. « Division sexuelle du travail et rôle de l'Etat : l'exemple brésilien », in *Le travail des femmes, Critiques de l'Economie Politique*, n° 17, oct.-déc. 1981. Maspéro, Paris.

22. KERGOAT, D. *Les ouvrières*, le Sycomore, Paris, Coll. Actuel, 1982.

23. GUILBERT, M. *La question des femmes dans l'industrie*, La Haye, Mouton, 1966.

Conclusion

1. *Vers un avenir meilleur : la santé maternelle et infantile*, Genève, O.M.S., 1981.

2. CONCEIÇÃO, M. da, *Cette terre est à nous. La vie d'un paysan du Nordeste brésilien*, Récit recueilli par Ana Maria Galano, Paris, Maspéro, 1981.

3. PUFFER, R.R. et SERRANO, C.V., *Patterns of Mortality in Childhood*, Organisation panaméricaine de la Santé (publication scientifique n° 262). Washington, 1973.

4. La quatrième enquête mondiale de la F.A.O. sur l'alimentation, Rome. F.A.O., 1977.

5. *Les femmes et la production alimentaire, la manutention des aliments et la nutrition*, Rome. F.A.O., 1979.

6. KING, M., 1966. *Medical Care in Developing Countries*, Oxford University Press, Nairobi/London cité in *Nestlé contre les bébés*, Paris. Maspéro, 1978.

7. B.I.R.D., *Health, Sector Policy Paper*, World Bank, Washington, february, 1980.

8. CONCEIÇÃO, M. da, 1981, . *Op. cit.*

9. KERGOAT, D., *Les ouvrières*, Paris, Le Sycomore, Collection Actuel, 1982.

10. DAUNE RICHARD, A.M. « Sociologie du développement ou développement de la sociologie : la question des femmes et de leur travail », *Revue Tiers-Monde*, tome XXIII, n° 90, Paris, 1982.

11. BUVINIC, M., YOUSSEF, N.H. *Women-Headed Households : the Ignored Factor in Development Planning*, International Center for Research on Women, Washington, 1978.

12. *La femme dans le développement, une inconnue que la Banque Mondiale apprend à découvrir*, Washington, Banque Mondiale, 1979.

13. *World Atlas of the Child*, Washington, Banque Mondiale, 1979.

14. Special Issue on the Continuing Subordination of Women in Development Process, *I.D.S. Bulletin*. vol. 10, n° 3, University of Sussex, Brighton U.K., 1979.

15. DOMITILA. *Si on me donne la parole. La vie d'une femme de la mine bolivienne*, Témoignage recueilli par Noema Viezzer, Paris, Maspéro, 1976.

16. HENRY, P.-M., *La force des faibles*, Paris Editions Entente, 1975.

PHOTOCOMPOSITION, MAQUETTE
SOCIÉTÉ PARISIENNE D'ARTS GRAPHIQUES
(S.P.A.G.)

IMPRIMERIE DARANTIERE - DIJON-QUETIGNY

Dépôt légal : mars 1983
I.S.B.N. : 2-86262-201-X

« *actuels* »

*Collection dirigée par Thierry Paquot
et Pierre Vallaud*

Femmes du Tiers-Monde

Si le Tiers-Monde est dominé par les divers impérialismes, il ne faut pas oublier qu'au cœur même de ces sociétés une population est largement opprimée : les femmes. En effet, ces dernières connaissent des situations économiques et juridiques particulièrement précaires.

L'économie de marché a profondément perturbé l'économie domestique en excluant les femmes des politiques de développement. Quelle est la place des femmes dans l'industrie, l'agriculture, le tertiaire ? Quelles fonctions remplissent-elles au sein de l'économie « informelle » ? Comment l'urbanisation les rejette-t-elle dans la marginalisation, la prostitution, la domesticité ? Comment vivent, ou plutôt survivent, les femmes du Tiers-Monde qui assument la production du pays et la reproduction de sa population ? A ces questions, les auteurs répondent en prenant leurs exemples en Afrique, en Amérique latine et en Asie.

Jeanne Bisilliat, sociologue, a travaillé quinze ans en Afrique, expert du développement rural auprès des organisations internationales, spécialiste du travail féminin dans le Tiers-Monde.

Michèle Fiéloux, sociologue au C.N.R.S., a travaillé en Afrique sur les migrations rurales liées au développement du nord-est de la Côte-d'Ivoire et sur le travail des femmes dans le cadre de l'aménagement de la Moyenne Vallée du Sénégal.



9 782862 622019

Nuart : 58 1643 4